LES ÉCRITURES

FIGURATIVES ET HIÉROGLYPHIQUES

DES DIFFÉRENTS PEUPLES

OUVRAGES ET MÉMOIRES DU MÊME AUTEUR, RELATIFS A L'ORIENT

ET

PUBLIÉS PAR MAISONNEUVE ET CIE, ÉDITEURS

Introduction a l'étude de la langue japonaise, par *Léon de Rosny*. Paris, 1856 ; un vol. in-4, avec sept planches. . . . . 20 fr.

Dictionnaire japonais-français-anglais. In-4 60

Mémoire sur la chronologie japonaise, précédé d'un Aperçu des temps anté-historiques. Paris, 1857 ; in-8, avec une planche. . . 2

Remarques sur quelques dictionnaires japonais, et sur la nature des observations qu'ils renferment. Paris, *Imprimerie impériale;* 1858 ; in-8. 2

Table des principales phonétiques chinoises, disposée suivant une méthode nouvelle permettant de trouver immédiatement le son des caractères, quels que soient les variations de prononciation, et adaptée spécialement au *kouan-hoa*, ou dialecte mandarinique; précédée de notions élémentaires sur les signes phonétiques de la Chine (2e édition). Paris, 1858, in-8. 3

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

CATALOGUS PLANTARUM

IN JAPONIA SPONTE NASCENTIUM, EX LIBRIS JAPONICIS DEPROMPTUS

Studio LUDOV.-LEON. DE ROSNY.

PARIS. — TYP. H. CARION, RUE BONAPARTE, 64.

LES

ÉCRITURES FIGURATIVES

ET

HIÉROGLYPHIQUES

DES

DIFFÉRENTS PEUPLES ANCIENS ET MODERNES

PAR

LÉON DE ROSNY



PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

POUR LES LANGUES ORIENTALES, ÉTRANGÈRES ET COMPARÉES

15, QUAI VOLTAIRE, — A LA TOUR DE BABEL

1860

A

M. LE BARON PAUL DE BOURGOING

SÉNATEUR

ANCIEN AMBASSADEUR EN ESPAGNE ET MINISTRE DE FRANCE EN RUSSIE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

ETC. ETC. ETC

Le travail qui suit est extrait d'un ouvrage plus considérable rédigé dans le but de faire connaître les éléments des différents systèmes graphiques usités dans les deux continents, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'aux temps modernes.

Les écritures figuratives ou hiéroglyphiques qui ont été l'objet de nos recherches sont principalement celles des Chinois, des Mexicains et des anciens Égyptiens.

En Chine, les signes idéographiques sont employés depuis une époque anté-historique; et, dans cette seule contrée, ils ont pu résister à toutes les révolutions, et se maintenir en usage jusqu'à nos jours.

En Égypte, la présence des hiéroglyphes se constate déjà sur des monuments qui remontent à la quatrième dynastie, c'est-à-dire à plus de 3,000 ans avant notre ère; mais dès le IIIe siècle de J.-C. l'emploi de ces signes

devient fort rare, et, soixante années plus tard, l'écriture copte paraît les avoir complétement supplantés.

Au Mexique, les peintures didactiques, fort en honneur à l'époque de la conquête, servaient déjà depuis plusieurs siècles à enregistrer les principaux faits de l'histoire nationale.

Dans l'Amérique centrale, les caractères des inscriptions de Chiapa et du Yucatan, par exemple, paraissent plus anciens; mais, jusqu'à présent, une profonde obscurité enveloppe leur histoire et ne permet pas de retrouver leur signification.

L'origine hiéroglyphique des caractères cunéïformes, admise par plusieurs savants estimables, nous a engagé à ajouter à l'exposé des systèmes d'écriture que nous venons de mentionner, un chapitre sur les inscriptions de Persépolis, de Babylone, de Ninive, de Van et de Suse. Les fragments de texte, auxquels nous avons joint une transcription latine et une traduction interlinéaire, complètent les données que nous avons pu réunir sur ces curieux monuments écrits de plusieurs des premières et des plus célèbres civilisations du monde.

RECHERCHES

HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

SUR L'ÉCRITURE

DES DIFFÉRENTS PEUPLES

LIVRE PREMIER

—

ÉCRITURES FIGURATIVES

L'art de peindre la parole par des signes conventionnels est une des plus fertiles inventions que l'esprit humain ait jamais réalisées. L'origine de cet art, auquel on a donné le nom d'ÉCRITURE, se perd dans la nuit des temps les plus reculés de l'histoire, et plus souvent encore dans des époques fabuleuses; et c'est à peine si la critique moderne a le droit de plonger ses regards investigateurs dans ce dédale obscur et dangereux. Toutefois, il paraît aujourd'hui hors de doute que l'écriture dite *figurative*, — ou, en d'autres termes, celle qui consiste dans la reproduction des images plus ou moins défigurées des objets mêmes dont on veut garder le souvenir, — se retrouve chez la presque totalité des nations de l'ancien et du nouveau continent qui ont ignoré l'usage des lettres.

Les écritures que l'on désigne sous le titre collectif d'ÉCRITURES FIGURATIVES comprennent plusieurs systèmes que nous essaierons de caractériser aussi brièvement que possible.

Le premier système consiste dans la représentation continue de scènes dont on a eu l'intention de conserver la mémoire. Les manuscrits historiques des Mexicains nous en fournissent les plus parfaits modèles. Les peintures didactiques de cette classe sont ordinairement susceptibles d'être lues dans un ordre constant : elles diffèrent des tableaux proprement dits en ce qu'elles ne renferment que les images strictement nécessaires pour l'intelligence de ce que l'on a voulu exprimer, et que l'attitude de ces images est la plus simple et la plus propre qu'on puisse adopter pour leur assurer une interprétation exacte et précise. Dans les compositions artistiques, au contraire, le peintre s'efforce de laisser entrevoir un vague d'intentions capable d'entr'ouvrir une carrière aussi étendue que possible à l'imagination qu'il a pour mission de satisfaire.

Le second système s'écarte du précédent en ce qu'il renferme un certain nombre de figures que l'on ne doit pas interpréter par ce qu'elles représentent, mais bien par l'idée conventionnelle qu'on y attache. Les caractères des anciens Égyptiens, dont il est traité dans le troisième chapitre de ce livre, appartiennent à cette deuxième classe.

Enfin, le troisième système dont nous ferons mention, comprend un certain nombre de signes rappelant des sons ou des mots de la langue parlée, et à l'aide desquels il devient possible de reproduire les noms propres et ceux des objets dont on tient à fixer le sens d'une manière invariable. A ce troisième système se rattachent les écritures du Mexique, de la Chine et de l'Égypte. Dans ces deux dernières surtout, le *principe phonétique* joue un rôle des plus importants.

Nous nous occuperons successivement, dans le cours de ce premier livre, des trois écritures figuratives dont se servirent dans la haute antiquité les Égyptiens et les Chinois, et, à une époque antérieure à Christophe Colomb, les Mexicains ainsi que plusieurs autres nations indigènes de l'Amérique centrale.

Nous joindrons à ces recherches, et comme complément naturel, les notices des caractères qui dérivent immédiatement des signes idéographiques de la Chine ou des hiéroglyphes de l'ancienne Egypte, lorsque ces caractères toutefois ne se rattacheront pas intimement et de manière à n'en pouvoir être séparés, à des groupes d'écritures que nous aurons à étudier dans la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE PREMIER.

—

ÉCRITURE CHINOISE.

I. — EXPOSÉ HISTORIQUE DES DIFFÉRENTES ÉCRITURES DE LA CHINE.

L'origine de l'écriture figurative proprement dite remonte, en Chine, à une époque tellement reculée, qu'on est réduit à la rechercher dans des temps tout au plus semi-historiques; les historiens Chinois eux-mêmes ne sont pas d'accord sur le siècle auquel on doit faire remonter cette précieuse invention. Selon les uns[1], il faut se reporter au règne de Fou-hi (plus de 3000 ans avant notre ère) pour en découvrir les premiers vestiges. Ce prince aurait inventé les caractères figuratifs ou *Koù-wèn*, pour remplacer les *Koua* et les cordelettes nouées, dont l'emploi devenait insuffisant au peuple chinois, désormais entraîné par une puissante impulsion progressive, vers un avenir plus large de lumière et de civilisation. Suivant d'autres écrivains[2], l'honneur d'avoir imaginé l'écriture est dû au ministre Thsang-hieh, qui avait reçu pour cela des instructions de l'empereur Hoang-ti, vingt-six à vingt-sept siècles avant notre ère.

Les signes de l'écriture figurative dont nous venons de rapporter l'origine prétendue, sont généralement des images plus ou moins exactes des êtres ou des objets que l'on avait à désigner par écrit[3]. Par une suite de dégradations successives, ils se sont en partie transformés en des caractères tels que nous les représentent, de nos jours, les livres de la Chine; mais il nous paraît certain d'ailleurs qu'un grand nombre des signes chinois communément usités aujourd'hui, ne

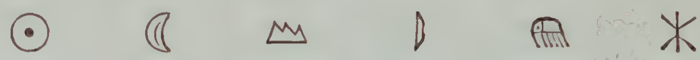
1 *Tsœ-hio-tien*, Livre I. pag. 1. — *Ssœ-ki pou* (supplément aux mémoires du Grand-historiographe Ssœma-thsien); *Toung-kien*, sect. *tsien-pien; Lou-ssœ* de Lo-pi; cités par Pauthier, dans *Sinico-Ægyptiaca*, pag. 3 et suiv., 25 et pass.

2 L'auteur du *Wai-Ki* et Tchou-hi dans son commentaire du Hiao-king (Le Livre de la Piété filiale). V. Pauthier, *op. cit.* p. 8; Klaproth, *Aperçu de l'origine des différentes écritures de l'ancien monde*, pag. 3.

3 Il nous paraît à peu près certain que cette écriture ne s'est jamais composée que d'un nombre de signes excessivement restreint, et que ce nombre était presque toujours insuffisant pour reproduire des pensées continues.

proviennent point d'images grossières analogues à celles qu'on attribue à Fou-hi et à Tsang-hieh, et dont on s'efforce en vain de les faire dériver[1].

Pour donner une idée quelque peu exacte des signes figuratifs des premiers Chinois, nous allons en insérer ici quelques spécimens, auxquels nous joindrons leurs équivalents en écriture chinoise moderne et leur valeur en français.



Soleil. Lune. Montagne. Arc. Éléphant. Main.

On donne, comme un premier perfectionnement de cette écriture d'images, la combinaison que l'on fit de plusieurs de ces signes simples pour en obtenir des signes composés, d'où découlent des idées complexes ou dérivées. Toutefois ce même perfectionnement paraît n'avoir été réalisé que longtemps après l'invention des figures primitives, peut-être même à l'époque de la transformation de ces peintures grossières en écriture idéographique régulière, semblable à celle que les Chinois nous ont transmise sous le nom de *tchouen*[2]. Un nouvel exemple sera utile pour bien faire comprendre la nature de ces signes composés:

 *Lumière :* composé du signe du soleil et du croissant lunaire.

 *Entendre :* composé d'une oreille entre les deux battants d'une porte.

 *Larmes :* composé du signe de l'eau (figuré par des courants) et du signe œil[3].

Un autre ordre de caractères vint augmenter la série des images primitives des Chinois. On imagina des signes qui, par la position relative de leurs traits constitutifs ou par le tracé antithétique de leurs formes, permissent de représenter des mots pour lesquels, suivant l'expression chinoise, il n'existe pas de figure. En voici quelques exemples :



En haut. En bas. Un. Deux. Trois. Gauche. Droite. Homme. Cadavre. Debout. Couché.

Il est très-difficile de déterminer d'une manière exacte, dans l'état actuel de la science paléographique, l'époque durant laquelle les Chinois se sont servis des caractères purement figuratifs, tels que nous en avons donné plus haut quelques exemples. C'est pourquoi nous placerons en tête de notre exposé

---

[1] Afin d'éviter des digressions qui m'éloigneraient trop longtemps du but principal de cet ouvrage, j'ai dû remettre à une autre occasion le développement de cette proposition, dont l'examen consciencieux peut amener à des résultats importants pour l'archéologie et la paléographie chinoise.

[2] Voy. plus loin, pag. 5

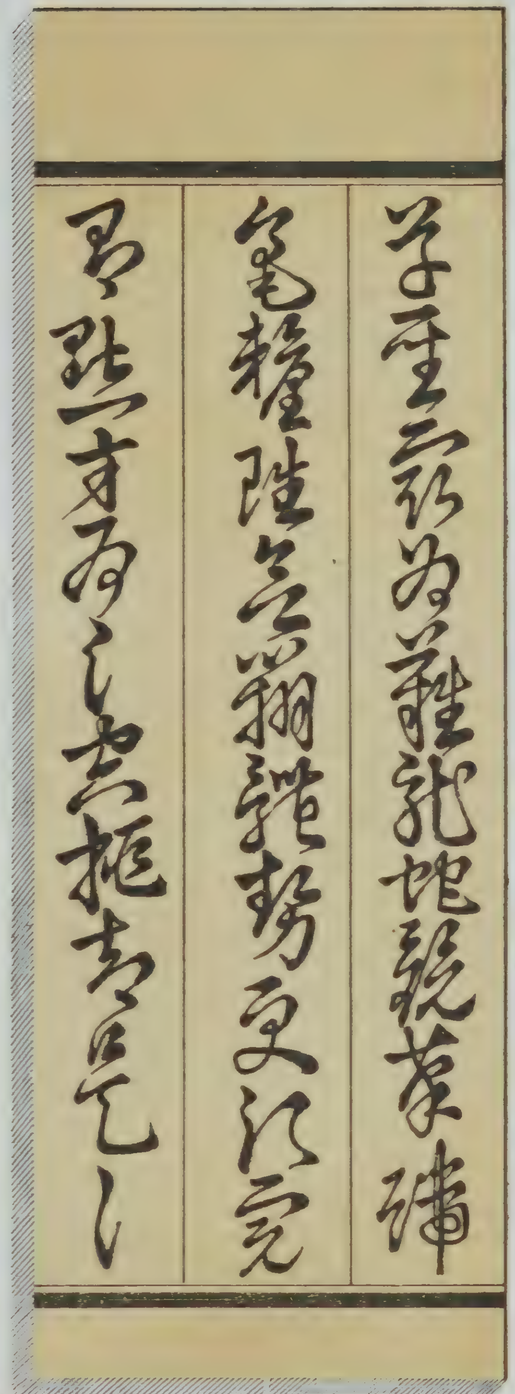
[3] J'ai dû me servir des signes déjà employés dans la *Grammaire chinoise* d'Abel Rémusat (pag. 2), n'en ayant pu avoir d'autres à ma disposition.

ÉCRITURE CHINOISE.

Caractères antiques.



Caractères ts'ao ou cursifs.



chronologique des écritures de la Chine, les caractères de l'inscription érigée sur le mont *Heng-chan* [1] par Yu-le-Grand (2278 années avant notre ère) en commémoration de l'écoulement des eaux du déluge [2]. Les signes tracés sur ce monument ne sont malheureusement parvenus jusqu'à nous que fort dégradés: toutefois on peut encore les rattacher à l'écriture dite *Kho-teou* [3] ou « têtards », ainsi appelée à cause de l'irrégularité de ses traits constitutifs, qui rappelait à l'esprit la forme de l'animal portant ce nom [4].

Mais ces signes, où l'image primitive tendait incessamment à s'effacer, se multipliant avec irrégularité par l'absence de lois qui en réglassent la forme exacte, devinrent bientôt une source de confusion. Il fallut y remédier en promulguant une écriture basée sur des principes généralement invariables. Cette écriture, désignée par l'expression *ta-tchouen* [5], passe pour avoir été inventée par le Grand-historiographe Tcheou qui vivait sous le règne de Siouen-wang de la dynastie des Tcheou (de 827 à 782 de notre ère). Elle était en usage au siècle de Confucius et s'est conservée jusqu'à l'époque des Han (IIe siècle avant J.-C.). Postérieurement modifiée et simplifiée par Li-sse, ministre de l'empereur Thsin-chi-hoang-ti, l'incendiaire des livres et le constructeur de la Grande-muraille, elle prit le nom de *Siao-tchouen* [6]. Cette dernière écriture demeura peu de temps en faveur [7].

Jusqu'alors on s'était servi pour écrire de petites planchettes en bois de bambou sur lesquelles on traçait des caractères avec un petit bâtonnet trempé dans une sorte de vernis. L'invention du papier, de l'encre et des pinceaux vint opérer une révolution dans le système graphique usité jusqu'à cette époque parmi les Chinois. Les caractères tchouen étaient raides et longs à former : il fallait désormais une écriture qui se pût tracer facilement sur le papier, et dont l'aspect fût agréable à la vue, grâce à un heureux mélange de pleins et de déliés. Les caractères *li* virent le jour sous les Han, et parurent remplir avantageusement ces conditions. On en attribue l'invention à Tcheng-mo qui, pour récompense de ce service, reçut de l'empereur Tsin-chi-hoang-ti le titre et les fonctions de Moniteur impérial. Ces caractères parurent très-propres pour les actes d'administration; c'est ce qui les fit nommer *li-chou* ou « écriture des bureaux. »

---

[1] Nom d'une montagne célèbre dans l'histoire antique de la Chine et sur laquelle les empereurs venaient offrir des sacrifices au *Chang-ti*, ou Suprême souverain.

[2] Cette inscription conservée dans la ville de *Si-ngan-fou* (province du *Chen-si*), en été copiée et traduite en français par le père Amiot, et l'objet de plusieurs mémoires par Klaproth, Hager et autres.

[3] L'écriture *Kho-teou* passe pour avoir été inventée par Fou-hi.

[4] Cf. Abel-Rémusat, *Élémens de la grammaire chinoise*, pag. 5.

[5] *Ta* veut dire « grand »; *Tchouen* signifie, dans ce composé « tradition », (Cf. l'encyclopédie *Taï-ping-yu-lan*, livr. 749, pag. 2.)

[6] Cf. Stanislas Julien, *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, pag. 14; Abel Rémusat, *Éléments de la grammaire chinoise*, pag. 5; Klaproth, *Aperçu des écritures de l'ancien monde*, pag. 13 et suiv.

[7] C'est-à-dire « petit-*Tchouen* ».

Vers le milieu du Ier siècle avant notre ère, sous le règne de l'empereur *Youen-ti* de la dynastie des *Han* (48-33 av. J.-C), un eunuque de la cour inventa une écriture très-cursive qu'on désigne en Chine par l'expression *thsao-chou*[1]. Depuis cette époque reculée, plusieurs variétés d'écritures *thsao* ont vu successivement le jour dans l'empire chinois, où elles ont été adoptées avec d'autant plus de facilité que leur tracé est tout à la fois plus rapide et plus élégant (au point de vue chinois) que celui des autres écritures du même pays. Aujourd'hui encore le *thsao* est employé dans le commerce, ainsi que dans certains volumes de littérature légère. Souvent aussi, pour les préfaces, on se sert de caractères de ce genre, afin de contraster avec ceux qui composent le corps de l'ouvrage.

Voici quelques exemples de caractères *thsao* avec leur valeur en français :



Sortir. Visage. Emettre. Vent. Pas, ne pas.

Enfin, pour terminer la liste ordinale des principales écritures chinoises, nous avons à citer l'écriture *Kiaï-chou* ou écriture carrée et régulière, dont l'usage s'est perpétué jusqu'à présent dans toute l'étendue du Céleste-empire. Plus cursive, cette écriture prend le nom de *Kiaï-hing-chou* ou « écriture *kiaï* courante » : tracée par une main habile et guidée par des règles calligraphiques heureusement combinées, elle atteint d'ordinaire à un haut degré d'élégance et de beauté[2].

II. — SYSTÈME DE L'ÉCRITURE CHINOISE.

L'écriture chinoise, comme on a pu le voir par ce qui précède, ne se compose point de lettres proprement dites, comme les écritures alphabétiques, mais de signes représentant ou figurant des idées, et que l'on a coutume de désigner sous le nom de *signes idéographiques*.

Le nombre des signes idéographiques étant très-considérable, et quelques-uns d'entre eux étant très-compliqués, il a été nécessaire de rechercher quelques affinités entre eux, permettant de les disposer dans un certain ordre qui facilitât les recherches dans les lexiques. Aussi les signes idéographiques ont-ils été classés par les Chinois et par les Européens, dans leurs dictionnaires, suivant deux ordres différents : 1° l'ordre des clefs ou radicaux ; 2° l'ordre phonétique.

I. Les CLEFS OU RADICAUX chinois sont ordinairement les images les plus

[1] Voyez la planche ci-jointe.

[2] Nous avons comparé ailleurs la calligraphie *Kiaï-hing-chou* à la charmante écriture *tâhliq* des Persans, et le *thsao* à leur *chikesté*.

saillantes qui se remarquent dans les caractères chinois composés et qui servent ainsi à leur classification.

Voici, à titre d'exemple, quelques caractères dépendant tous également du 46e radical, celui des montages 山 (figuré primitivement par un mont à trois pics ) :

崇 岳 島 岡 [illegible] [illegible] etc.

On retrouve la 46e clef 山 dans chacun des signes contenus dans la ligne ci-dessus ; mais sa place est, comme on le voit, très-variable. D'autres clefs, au contraire, conservent généralement la même position dans tous les caractères qu'elles servent à former.

Les principales clefs sont celles de l'*homme*, de la *bouche*, de la *terre*, de la *femme*, du *cœur*, de la *main*, du *soleil*, des *arbres*, de l'*eau*, du *feu*, des *maladies*, de l'*œil*, des *pierres*, des *céréales*, des *bambous*, de la *soie*, de la *chair*, des *plantes*, des *insectes*, des *vêtements*, de la *parole*, de la *marche*, des *métaux*, des *espèces chevalines*, des *poissons*, des *oiseaux*.

II. Les PHONÉTIQUES sont certains signes qui servent, dans les écritures figuratives ou idéographiques, à représenter les sons de la langue parlée.

En Chine, les caractères de la haute antiquité étaient, comme nous l'avons dit, simplement figuratifs. Mais, avec le temps, on sentit le besoin d'établir des rapports entre la langue orale et l'écriture ou, en d'autres termes, de fixer, par un procédé graphique, le son par lequel on nommait chaque figure dans le langage. De là vinrent les caractères appelés *hing-ching*, qui ne sont autre chose que des signes figuratifs perdant leur valeur idéographique propre, pour ne plus représenter que les sons conventionnels qui leur sont affectés. C'est ainsi que le signe 扁 (en chinois antique ) par lequel on désignait les tablettes avec inscription placées au-dessus des portes, et que l'on appelait *pien*, entre dans la composition d'un assez grand nombre de caractères, où il perd sa signification primitive pour ne plus leur donner, à tous, que le son qui lui est inhérent Ainsi les groupes 偏 稨 編 褊 諞 蹁 騗 鯿 匾 篇 萹 㾫 遍 匾 se prononcent tous *pien*, parce qu'ils ont pour phonétique le signe 扁 « tablette », qui se prononce *pien*.

On trouvera ci-contre, dans la forme correcte[1], la table des **214** clefs chinoises usitées actuellement par la plupart des lexicographes chinois. Quant à la table des phonétiques, sa trop grande étendue nous force de renvoyer à l'appendice que nous avons joint à la seconde édition de la grammaire chinoise d'Abel Rémusat[2].

[1] Nous avons publié la table des 214 clefs, en trois écritures différentes, dans les planches de la *Notice sur l'écriture chinoise et les principales phases de son histoire* (Paris, 1854), in-8°.

[2] *Éléments de la grammaire chinoise*, par Abel-Rémusat ; deuxième édition augmentée (Paris, 1857 , gr. in-8°; publiés par la librairie orientale de Maisonneuve et Cie.)

TABLE DES 214 RADICAUX

1 TRAIT.	11 入 entrer.	22 ♉ 匚 coffre.	33 士 lettré.	* 44 尸 cadavre.	55 廾 union.	**4** TRAITS.	69 斤 hache.	80 毋 ne pas.	88 父 père.	* 肉 Voy. 130.
1 一 un.	12 八	23 ♉ 匸 coffret.	34 夂 suivre.	45 屮 rejeton.	56 弋 tirer de l'arc.	* 61 心	* 70 方 côté.	81 比 comparaison.	89 爻 sortilége.	* 艹 Voy. 140.
2 丨 ..	丷 huit.	24 十 dix.	35 夊 marche.	* 46 山	* 57 弓 arc.	* 忄	71 无	82 毛 cheveux.	90 爿 soutien.	* ♉ 辶 Voy. 162.
3 丶 point.	13 ♉ 冂 désert.	25 卜 devination.	36 夕 nuit.	山 montagne.	58 彐	* 㣺 cœur.	旡 négation.	83 氏 famille.	91 片 diviser.	**5** TRAITS.
4 丿 ..	14. 冖 couvrir.	26 卩	37 大 grand.	47 巛	彑 tête de porc.	* 62 戈 lance.	* 72 日 soleil.	84 ♉ 气 air.	92 牙 dents.	95 玄 couleur du ciel.
5 乙 caractère cyclique.	* 15 冫 glace.	㔾 sceau.	* 38 女 femme.	川 eau.	59 彡 poils.	63 戶 porte.	73 曰 dire.	* 85 水	* 93 牛 bœuf.	* 96 玉
6 亅 crochet.	16 几 banc.	* 27 ♉ 厂 autre.	* 39 子	48 工 artisan.	* 60 彳 marche.	* 64 手	* 74 月 lune.	* 氵	* 94 犬	* 王 jade.
2 TRAITS.	17 ♉ 凵 abîme.	28 厶 pervers.	子 fils.	49 己 soi-même.	VARIANTES DE 3 TRAITS.	* 扌 main.	* 75 木 arbre.	氺 eau.	* 犭 chien.	* 97 瓜 courge.
7 二 deux	* 18 刀	29 又 main.	* 40 宀 toiture.	* 50 巾 bonnet.	* 忄 Voy. 61.	65 支 branche.	* 76 欠 aspiration.	* 86 火	VARIANTES DE 4 TRAITS.	98 瓦 poterie.
8 亠 ..	* 刂 couper.	**3** TRAITS.	41 寸 pouce.	51 干 bouclier.	* 扌 Voy. 64.	* 66 攴	77 止 s'arrêter.	* 灬	允 Voy. 43.	99 甘 doux.
* 9 人	* 19 力 force.	* 30 口 bouche.	42 小 petit.	52 幺 petit, vil.	* 犭 Voy. 94.	* 攵 frapper.	78 歹	* 灬 feu.	⺗ Voy. 61.	100 生 naître.
* 亻 homme.	♉ 20 勹 réceptacle.	* 31 ♉ 囗 enclos.	43 尢	* 53 ♉ 广 toît.	* 阝 Voy. 163.	67 文 littérature.	* 歺 squelette.	87 爪	* 王 Voy. 96.	101 用 usage.
10 儿 homme.	21 匕 cuiller.	* 32 土 terre.	兀 objet tortu.	54 ♉ 廴 conduire.	* 阝 Voy. 170.	68 斗 boisseau.	79 殳 bâton.	爫 ongles.	罒 Voy. 122.	* 102 田 champ.

* Indique les clefs les plus importantes par le nombre de caractères qu'elles servent à classer.

103 疋 pied.	115 禾 céréales,	122 网	132 自 de (*ex*).	144 行 avancer.	* 154 貝 richesse.	164 酉 automne.	174 青 bleu, vert.	185 首 tête.	* 196 鳥 oiseau.	207 鼓 tambour.
* 104 ᵟ 疒 maladie.	116 穴	* 罒	133 至 extrême.	* 145 衣	155 赤 rouge.	165 釆 séparer.	175 非 négation.	186 香 odeur.	197 鹵 sel.	208 鼠 rat.
105 癶 pieds écartés.	穴 caverne	罒 罓 filet.	134 臼 mortier.	* 衤 habit.	* 156 走 courir.	166 里 lieue.	**9** TRAITS.	**10** TRAITS.	198 鹿 cerf.	**14** TRAITS.
106 白 blanc.	117 立 être debout.	123 羊 mouton.	135 舌 langue.	146 襾 couvrir.	* 157 足	**8** TRAITS.	176 面 visage.	* 187 馬 cheval.	199 麥 blé.	209 鼻 nez.
107 皮 peau.	VARIANTES DE 5 TRAITS.	124 羽 plumes.	136 舛 danse.	**7** TRAITS.	⻊ pied.	* 167 金 métal.	177 革 cuir.	188 骨 os.	200 麻 chanvre.	210 齊 arrangement.
108 皿 vase.	罒 V.109 et 122	125 老 vieux.	137 舟 barque.	* 147 見 voir.	158 身 corps.	168 長 longueur.	178 韋 peau tannée	189 高 élévation.	**12** TRAITS.	**15** traits.
* 109 目	**6** TRAITS.	126 而 et.	138 艮 limite.	148 角 corne.	159 車 char.	* 169 ᵟ 門 portes.	179 韭 oignon.	190 髟 cheveux.	201 黃 jaune.	211 齒 dents.
罒 œil.	118 竹	127 耒 charrue.	139 色 couleur.	* 149 言	160 辛 aigre.	170 阜	180 音 son.	191 鬥 combat.	202 黍 millet.	**16** TRAITS.
110 矛 pique.	* ⺮ bambou.	128 耳 oreille.	140 艸	言 parole.	161 辰 heure.	* 阝 tertre.	* 181 頁 tête.	192 鬯 plante odorif.	203 黑 noir.	212 龍 dragon.
111 矢 flèches.	* 119 米 riz.	129 聿 pinceau.	* 艹 plante.	150 谷 vallée.	162 辵	171 隶 parvenir.	182 風 vent.	193 鬲 trépied.	204 黹 broderie.	213 龜 tortue.
* 112 石 pierre.	* 120 糸 soie.	130 肉	141 虍 tigre.	151 豆 légumes.	* ᵟ 辶 marche.	* 172 隹 oiseaux à queue courte.	183 飛 vol d'oiseau.	194 鬼 mânes.	**13** TRAITS.	**17** TRAITS.
* 113 示 génie.	121 缶	* ⺼ chair.	142 虫 insecte.	152 豕 cochon.	163 邑	* 173 雨	184 食	**11** TRAITS.	205 黽 grenouille.	214 龠 flûte.
114 禸 trace du pied d'un animal.	缶 poterie.	131 臣 mandarin.	143 血 sang.	153 豸 reptiles.	* 阝 ville.	* ⻗ pluie.	飠 nourriture.	* 195 魚 poisson.	206 鼎 trépied.	

ᵟ indique les clefs au milieu desquelles se placent les traits additionnels.

⁂ ÉCRITURE ANNAMIQUE.

Les indigènes de l'Annam, l'un des principaux états de l'Inde transgangétique, se servent dans leurs livres et dans leurs écrits en général des caractères idéographiques de la Chine ; mais ils ne les ont pas adoptés sans les avoir naturalisés annamiques, c'est-à-dire sans leur avoir fait subir certaines modifications qui rendent les lettres de l'Annam généralement inintelligibles aux lettrés mêmes du Céleste-empire.

Les caractères chinois conservent, au fond, dans l'Annam, leur prononciation originale ; seulement celle-ci est légèrement altérée, comme dans les différents dialectes chinois. Quant au sens qu'ils expriment, il diffère souvent à la Chine et dans l'Annam. Ainsi, par exemple, le mot *tcha*, qui, en chinois, signifie *s'irriter*, veut dire *père* en annamique ; le mot *tchi*, qui est en chinois la marque du génitif, et qui signifie également : celui-ci, celui-là, cela ; aller, etc., se prononce dans l'Annam *chi*, *gi* et *giäï*. Avec les deux premières prononciations, il signifie : « Quoi? quel? combien?; » lu *giay*, il a un sens tout différent et veut dire : « un instant. »

En outre, les Annamiques ont ajouté aux signes idéographiques de la Chine introduits chez eux, une série de groupes nouveaux, composés, il est vrai, d'éléments de caractères chinois, mais qui, réunis, sont cependant étrangers au chinois, car ils ne se rencontrent dans aucun écrit rédigé dans cette langue. Le principe du phonétisme, dont nous avons parlé plus haut [1] en nous occupant de l'écriture chinoise, a été généralement observé dans la composition de ces signes [2].

⁂ ÉCRITURE JAPONAISE.

Le système graphique des Japonais comprend quarante-sept caractères : la série des éléments qui le composent s'appelle *i-ro-fa*, du nom de ses trois premières syllabes, de même que le mot alphabet provient des deux premières lettres grecques α, β.

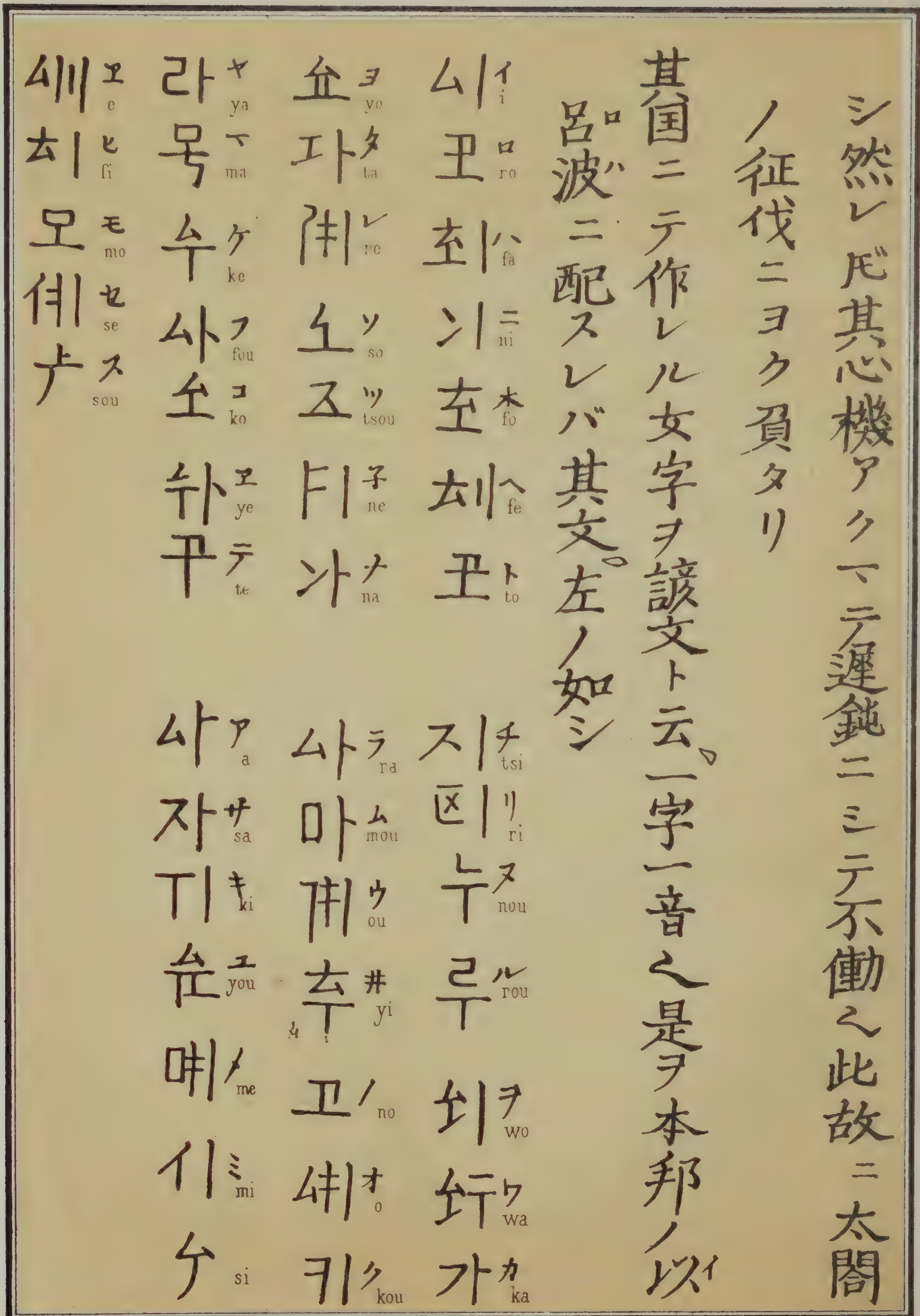
Les Japonais écrivent comme les Chinois, de haut en bas, par colonnes verticales qui se suivent parallèlement de droite à gauche.

Les différents syllabaires japonais peuvent se diviser en deux classes. La première, comprenant ceux qui dérivent des caractères chinois droits et corrects, renferme l'écriture *kata-kana* et *man-yò-kana* carré (prototype); la seconde, présentant des syllabaires dont les éléments proviennent de la ta-

---

[1] Page 7.

[2] Voy. pour plus de détails notre *Notice sur la langue Annamique* (Paris, 1855), in-8°, et la préface du *Dictionarium Annamitico-latinum* de Mgr. Taberd. On trouvera le seul spécimen d'écriture cursive annamique publié jusqu'à présent dans la *Notice sur l'écriture chinoise*, sous le titre de *Spécimen d'écriture thsao ou cursive de Cochinchine* (pl. VI, pag. 51).



シ然レ𪜈其心機アクマテ遅鈍ニシテ不働之此故ニ太閤
ノ征伐ニヨク負タリ
其国ニテ作レル女字ヲ諺文ト云。一字一音之是ヲ本邦ノ以イ
呂ロ波ハ二配スレバ其文。左ノ如シ

イ	i
ロ	ro
ハ	fa
ニ	ni
ホ	fo
ヘ	fe
ト	to
チ	tsi
リ	ri
ヌ	nou
ル	rou
ヲ	wo
ワ	wa
カ	ka
ヨ	yo
タ	ta
レ	re
ソ	so
ツ	tsou
ネ	ne
ナ	na
ラ	ra
ム	mou
ウ	ou
ヰ	yi
ノ	no
オ	o
ク	kou
ヤ	ya
マ	ma
ケ	ke
フ	fou
コ	ko
エ	ye
テ	te
ア	a
サ	sa
キ	ki
ユ	you
メ	me
ミ	mi
シ	si
ヱ	e
ヒ	fi
モ	mo
セ	se
ス	sou

Maisonneuve et Cie éditeurs

Lith. Orient. Gallet.

FAC-SIMILE D'UN OUVRAGE JAPONAIS
renfermant un Syllabaire coréen-japonais

chygraphie chinoise appelée *thsao-chou*, contient le *fira-kana*, le *man-yò-kana* cursif, le *yamato-kana*, le syllabaire de *Zyak-seô*, etc.

Le syllabaire *kata-kana*, ainsi que nous venons de le dire, est composé de caractères formés d'éléments de groupes chinois (forme correcte). Les signes qu'il renferme ne se lient point entre eux comme dans l'écriture japonaise dite *fira-kana*, et chaque syllabe n'est pas généralement susceptible d'être représentée par des caractères de formes différentes. Voici la liste des signes qui composent ce syllabaire : elle est rangée suivant l'ordre de l'*i-ro-fa*, c'est-à-dire suivant l'ordre naturel et indigène de cette écriture.

ALPHABET JAPONAIS KATA-KANA.

イ *i.*	ト *to*	ワ *wa*	ツ *tsou*	井 *yi*	ケ *ke*	サ *sa*	ヱ *e*
ロ *ro*	チ *tsi*	カ *ka*	子 *ne*	ノ *no*	フ *fou*	キ *ki*	ヒ *fi*
ハ *fa*	リ *ri*	ヨ *yo*	ナ *na*	オ *o*	コ *ko*	ユ *you*	モ *mo*
ニ *ni*	ヌ *nou*	タ *ta*	ラ *ra*	ク *kou*	エ *ye*	メ *me*	セ *se*
ホ *fo*	ル *rou*	レ *re*	ム *mou*	ヤ *ya*	テ *te*	ミ *mi*	ス *sou*
ヘ *fe*	ヲ *wo*	ソ *so*	ウ *ou*	マ *ma*	ア *a*	シ *si*	ン *n* final.

Les lignes qui composent le syllabaire *kata-kana* sont composées de quarante-sept éléments ou parties de caractères chinois : c'est pourquoi on leur donne le nom de *kata-kana*, c'est-à-dire « caractères de fragments. » Nous avons publié, dans un travail spécial[1], la liste des signes chinois d'où sont dérivés les différents signes de l'irofa *kata-kana*, nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur.

L'écriture japonaise, la plus employée pour les romans, les recueils de poésie, les ouvrages de littérature légère, et pour la plupart des livres popu-

[1] *Introduction à l'étude de la Langue japonaise* (publiée par Maisonneuve et Cie, éditeurs), in-4°, page 15.

laires généralement répandus dans les principales villes du Nippon, est appelée *fira-kana*. Elle tire son origine de l'écriture chinoise *thsao-chou* et, comme cette dernière, elle est susceptible d'être tracée d'une manière extrêmement cursive ; aussi présente-t-elle quelquefois des difficultés réelles à la lecture.

Le *man-yò-kana* ou « caractères des dix mille feuilles, » ainsi appelés parce-qu'ils avaient été employés à écrire l'ancienne collection de vers connue sous le nom de *man-yò-siou* (littéralement: « collection des dix-mille feuilles »), est composé de caractères chinois qui représentent les différentes syllabes de l'*irofa*.

Le *yamato-kana*, ou « écriture japonaise (par excellence), » est composé de caractères chinois extrêmement cursifs, provenant de l'écriture *thsao-chou* dont nous avons déjà parlé. Les différents signes de ce syllabaire sont susceptibles d'être liés, soit entre eux, soit simultanément avec ceux des autres écritures japonaises.

Le syllabaire de Zyak-seô, ainsi appelé du nom de son inventeur, se compose également de signes cursifs dérivés de l'écriture chinoise. Il se rapproche beaucoup du *fira-kana*.

Sous le règne du mikado, ou empereur et pontife japonais Itsi-sio-no-In, dans la seconde année de l'ère impérial *tsyô-fo* (an 1000 de notre ère), le bonze Zyak-seô de la pagode *Yen-ri-si*, alla à la cour des *Soung* (souverains de la Chine), d'où il rapporta l'*irofa* (syllabaire). Zyak-seô s'appelait aussi *Yen-tsou-daï-zi*, c'est-à-dire « le Grand-maître qui a une intelligence parfaite. »

Ces trois syllabaires étant d'une importance secondaire chez les Japonais, nous n'avons pas cru devoir les reproduire ici, d'autant plus que la typographie orientale en France n'en possède pas encore les signes. Nous ne pouvons que renvoyer à notre *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, où l'on trouvera également le syllabaire *fira-kana* qu'il ne nous a pas été possible d'insérer ici.

ÉCRITURE CORÉENNE.

Les Coréens possèdent un véritable alphabet, c'est-à-dire une série de voyelles et de consonnes distinctes, sans ligatures proprement dites. En cela, ils diffèrent des Chinois et des Japonais, dont ils sont rapprochés par la position géographique.

L'écriture coréenne se trace de haut en bas, par colonnes verticales. Elle comprend treize voyelles et quatorze consonnes, auxquelles il en faut ajouter cinq servant à la transcription des mots étrangers.

Les treize voyelles coréennes se divisent en voyelles simples et en voyelles composées ou diphthongues.

Parmi les consonnes coréennes, il en est dix simples, dont une aspirée et une nasale, et quatre composées de la consonne simple et de l'aspiration [1].

ALPHABET CORÉEN

Voyelles

Simples

ㅏ ㅏ a (Japonais ア)
ㅓ ㅓ œ (eu, ö)
ㅗ ㅗ o (Japonais オ)
ㅜ ㅜ ou (Jap. ウ)
ㅡ ㅡ oŭ
ㅣ ㅣ i (Jap. イ)
ㆍ ㆍ ă

Composées

ㅑ ㅑ ya (Japonais ヤ)
ㅕ ㅕ yœ (yeu, yö)
ㅛ ㅛ yo (Japonais ヨ)
ㅠ ㅠ you (Jap. ユ)

Le son è (en Japonais. エ) est représenté, en Coréen, par le signe composé ㅐ et le signe yè (Jap. エ) par ㅔ

Consonnes.

Simples.
ㄱ ㄴ ㄷ ㄹ ㅁ ㅂ ㅅ ㅣ ㅿ ㅇ
k n t l,r m p s y h.

Aspirées Composées etc.
ㅋ ㅌ „ „ ㅍ ㅈ ㅊ ㅎ ㆁ
k t p ts tj h ng.

Consonnes ajoutées à l'Alphabet Coréen pour la transcription des mots étrangers.

ᄁ 이 g | ㄸ ㄷ d | ㅃ ㅁㅂ b | ㅿ z

Exemples de consonnes groupées.

하 ha ᄂᆞᆯ nar | 사 sa ᄅᆞᆷ lam | 일 hir ᄇᆡᆨ păik | ᄀᆞ kă ᄒᆞᆯ hăr

Les caractères coréens se groupent, suivant le besoin, ou horizontalement de gauche à droite, ou verticalement de haut en bas.

Avant d'abandonner cette section, nous reproduirons ici quelques mots sur les écritures des *Khitans* et des *Yu-tchi* que nous fournit Klaproth [2].

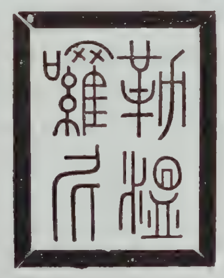
Un autre syllabaire du même genre que le coréen a existé autrefois chez les *Khitans* ou *Liao*, peuple d'origine mongolo-tongouse qui, de 916 jusqu'en 1126, a dominé dans la Tartarie et dans la Chine septentrionale. L'introduction de ce syllabaire date de l'an 920 de notre ère. Apaoki, fondateur de la puissance des Khitans, avait à son service un grand nombre de Chinois qui lui enseignèrent, en partie, l'usage des caractères appelés *li* [3] employés dans les tribunaux de leur patrie. On y fit des additions et des altérations considérables, et l'on en composa plusieurs milliers de caractères qui servirent à remplacer les morceaux de bois employés jusqu'alors par les Khitans pour les conventions et les contrats. Quant aux *Ju-tchi* ou *Kin*, peuple d'origine tongouse, après avoir détruit l'empire des Khitans, ils établirent, dans le nord de la Chine et en Tartarie, un puissant royaume dont les souverains furent connus sous le nom de *Altoun-khans*.

Les Ju-tchi n'avaient point d'écriture; mais quand ils eurent connu les Khitans et les Chinois, ils commencèrent à faire usage des caractères de ces deux nations. Ce ne fut qu'en 1119 de J.-C. qu'ils se formèrent une écriture particulière, extraite des caractères idéographiques des Chinois; cette écriture, comme celle des Khitans, est jusqu'à présent perdue pour nous, quoiqu'il existe peut-être encore, en Mongolie et dans le pays des Mandchoux, quelque monument chargé d'inscriptions en caractères *Ju-tchi* et *Khitan*.

[1] Voyez la planche ci-contre.

[2] *Aperçu de l'origine des différentes écritures de l'ancien monde* (Paris, 1832; in-8.), page 27.

[3] Voyez page 6.



CHAPITRE DEUXIÈME.

ÉCRITURES AMÉRICAINES.

PEINTURE FIGURATIVE DES MEXICAINS. — DIVERS GENRES.

Nous entrons, non sans quelque crainte, dans un domaine que la science moderne n'a fait, jusqu'à présent, qu'entrevoir d'une manière très-imparfaite, et qui réclame de nombreuses veilles en échange des résultats considérables qu'on est en droit d'en attendre.

N'ayant point à retracer ici les principales phases de progrès par lesquelles ont passé les études d'archéologie et de philologie mexicaines, nous nous contenterons de signaler trois ouvrages dont la publication a été tout particulièrement utile au sujet qui fait l'objet de ce chapitre. Le premier est dû à M. Alexandre de Humboldt [1], le second à la munificence toute royale de lord Kingsborough [2], le troisième enfin n'est qu'un simple Mémoire, mais ce Mémoire de M. Aubin [3] n'en vaut pas moins à son auteur le premier rang parmi les interprètes des monuments de l'histoire et de l'archéologie mexicaine.

C'est principalement à ces trois publications importantes, et surtout à la dernière, que nous avons emprunté les matériaux de ce chapitre. Une partie de nos propres recherches a été également utilisée dans les lignes qui vont suivre.

L'écriture peinte des Mexicains nous est connue sous plusieurs formes distinctes, que l'on peut énumérer dans l'ordre suivant :

1° Les peintures purement *figuratives*, c'est-à-dire celles qui présentent les images pures et simples des objets dont on a voulu fixer le souvenir ;

2° Les peintures mixtes ou *phonético-figuratives*, c'est-à-dire qui ren-

[1] *Vues des Cordillières*, par le baron Alexandre de Humboldt. — Paris, 1816 ; 2 vol. in-8 avec planches.

[2] *Antiquities of Mexico, comprising fac-similes of ancient Mexican paintings and hieroglyphics also the monuments of New-Spain*, by Dupaix, *illustr. by upwards of one thousand elaborate and highly interesting plates*, by A. Aglio. — London, 1831 ; 7 vol. in-fol.

[3] *Mémoire sur la peinture didactique et l'écriture figurative des anciens Mexicains*, par J. M. A. Aubin. — Paris, 1849 ; in 8. L'impression de ce travail n'a pas encore été achevée.



PEINTURE FIGURATIVE MÉXICAINE,
de la Collection de Mendoza

de Rosny, inv. Maisonneuve et Cie Éditeurs. Lith. Orient. Callat.

ferment des images analogues à celles de la classe précédente, mais auxquelles on a joint, plus ou moins généralement, certains signes qui rappellent des sons de la langue parlée et que l'on peut appeler pour cela *signes phonétiques*. Cette dénomination est propre tout à la fois aux écritures du Mexique, de la Chine et de l'Égypte ancienne ;

3° Les peintures phonétiques, c'est-à-dire rappelant intégralement par écrit les sons que prononcerait oralement celui qui réciterait par cœur un récit, équivalent à celui qu'on a fixé graphiquement au moyen des signes phonétiques.

I. — ÉCRITURE FIGURATIVE PROPREMENT DITE.

Les peintures de la première classe, celles qui sont purement figuratives, ne sont autre chose que des séries continues d'images qui s'expliquent de la même manière que des bas-reliefs représentant une suite de circonstances et d'événements distincts les uns des autres et dont la description peut donner lieu à un récit qui représente la lecture de ces bas-reliefs, ou, pour les Mexicains, de leurs peintures.

La planche mexicaine ci-jointe, relative aux principaux événements qui se rapportent à la fondation de Mexico, contient, dans sa partie inférieure, un exemple de peinture purement figurative.

Le fac-simile ci-joint d'une peinture figurative mexicaine de la collection de Mendoza rappelle la fondation, au milieu des lagunes, de la ville de Mexico, dont on voit au centre la représentation, composée d'un aigle debout sur un *opuntia*. Ce symbole de Mexico est composé du nom des deux chefs auxquels on doit l'édification de cette cité. L'un d'eux, le chef spirituel ou religieux, Kouaoutli-Ketzki[1], a son nom figuré par un aigle (mexicain : *Kouaouhtli*) debout (*Ketzki*) ; l'autre, le chef temporel et militaire, Te-notch, s'écrit avec une pierre (*te*) et un opuntia ou nopal (*notch*).

Les noms des dix personnages placés autour de l'aigle debout, écrits en signes phonétiques mexicains, doivent se lire ainsi qu'il suit : 1 *Akasitli* — 2 *Kouapa* — 3 *Oselopa* — 4 *Akechotl* — 5 *Tesineouh* — 6 *Tenoutch* — 7 *Chomimitl* — 8 *Chokoyol* — 9 *Chiouhcak* — 10 *Atototl*.

Dans la partie inférieure de la planche se trouvent figurées les conquêtes de Akamapitchtli, premier roi de Mexico et les états de Kolhouakan (*B*) et de Tenotchtitlan (*C*).

La peinture est circonscrite par les signes qui servent aux supputations chro-

[1] L'étymologie primitive de ce mot, qu'on aurait tort de chercher dans les signes figuratifs à l'aide desquels on le fixe graphiquement, semble être « celui qui tire du feu du bois, » nom affecté à certains prêtres.

nologiques, suivant le cycle de 52 ans usité par les anciens mexicains et divisé en quatre séries qui commençent chacune par un petit cercle 0, puis par deux, trois, et ainsi de suite jusqu'à treize cercles inclusivement, après quoi une nouvelle série de treize termes est inaugurée de la même manière.

II ET III. — ÉCRITURES PHONÉTIQUES.

Comme nous l'avons vu plus haut, il est d'un côté, au Mexique, des peintures qui sont partie figuratives et partie phonétiques, et, d'un autre côté, des écritures purement phonétiques. Il nous paraît utile de les étudier simultanément. Mais avant d'entrer plus avant dans l'explication de ce système graphique, nous croyons devoir reproduire ici quelques renseignements empruntés à Las-Casas, écrivain contemporain, de la conquête, et qui ne manquent pas d'importance dans la question qui nous occupe. « Quoique les historiographes et hiérogrammates n'eussent point une écriture comme nous, ils avaient toutefois leurs figures et caractères à l'aide desquels ils entendaient tout ce qu'ils voulaient, et de cette manière ils avaient leurs grands livres composés avec un artifice si ingénieux et si habile, que nous pourrions dire que nos lettres ne leur furent pas d'une grande utilité.

« Nos religieux ont vu de ces livres, et moi-même j'en ai vu également de mon côté, bien qu'il y en ait eu de brûlés sur l'avis des moines, dans la crainte qu'en ce qui touchait la religion, ces livres ne vinssent à leur être nuisibles. Il est arrivé quelquefois que quelques-uns d'entre les Indiens, oubliant certaines paroles ou particularités de la doctrine chrétienne qu'on leur enseignait, et n'étant pas capables de lire notre écriture, se mettaient à l'écrire en entier avec leurs propres figures et caractères, d'une manière fort ingénieuse, mettant la figure qui correspondait chez eux à la parole et au son de notre vocable : ainsi pour dire AMEN, ils peignaient quelque chose comme de l'eau (qui se dit en mexicain *a*, racine de *atl*) avec la plante Agave (en mexicain *me*, primitif de *metl*), ce qui, dans leur langue, se rapproche de *amen*, parce qu'ils disent *ametl*, et ainsi du reste. Quant à moi, j'ai vu une grande partie de la doctrine chrétienne ainsi écrite en figures et en images qu'ils lisaient comme je lis nos caractères dans une lettre, et c'est là une production peu commune de leur génie [1]. »

Ce passage remarquable explique clairement l'usage et la disposition des signes phonétiques dans les peintures mexicaines. Il nous suffira d'y ajouter quelques exemples que nous pouvons reproduire en original, grâce à l'obligeance

---

[1] Las-Casas, *Histor. apolog. de las Indias-Occident.*, vol. IV, chap. 235 (Ms. de la Bibliothèque royale de Madrid); trad. en français dans l'*Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, par Brasseur de Bourbourg, vol. Ier, page XXXIX et suiv.

de M. Aubin, auquel nous devons la communication des deux gravures insérées ci-dessous :

Le nom d'Itzcoatl (serpent d'obsidienne), qui était celui du quatrième



roi de Mexico, est figuré, dans les tributs de Lorenzana[1], par des dards ou têtes de lances d'obsidienne (en mexicain Itz-*tli*) et un serpent (mexic. coatl), ce qui peut se lire soit par le son du mot : Itz-coatl, soit par son acception grammaticale.

Dans d'autres peintures, les éléments ne sont plus que simplement phonétiques.



Ainsi le même mot Itzcoatl reproduit ci-contre, d'après une autre source[2], présente les éléments syllabiques suivants : le dard (en mexicain itz, racine de itz-*tli*), le vase (mexic. co, racine de co-mitl), l'eau (mexic. atl).

« Chaque caractère, dit M. Aubin[3], peut représenter la syllabe initiale (ordinairement radicale) du mot, ou le mot tout entier, racine et désinence. Le premier cas répond généralement à la période syllabique ou quasi-syllabique de l'écriture américaine, l'autre aux essais grossiers des périodes antérieures. Je dis quasi-syllabique, parce que les rébus polysyllabes ne disparaissent jamais complétement de cette écriture, principalement connue, il est vrai, par des noms propres, souvent irréguliers, des époques rudimentaires ou de transition. »

Les deux exemples cités plus haut, nous donnent une idée succincte d'un système figuratif offrant un caractère tout particulier et paraissant peu inférieur à celui de la Chine ou de l'ancienne Égypte, surtout si l'on parvient à constater, un jour, qu'il avait acquis une extension suffisante pour permettre la reproduction de textes continus.

Dans l'état actuel de nos connaissances archéologiques et philologiques relatives à l'Amérique — connaissances d'autant plus superficielles que les matériaux les plus indispensables aux travailleurs leur manquent encore[4], — nous devons avouer que nous n'avons rencontré qu'un très-petit nombre de peintures où le principe phonétique de l'écriture mexicaine soit aussi nettement appréciable que dans les deux exemples reproduits ci-dessus. Sauf quelques docu-

---

1 Voy. *Collection de Mendoza*, 2e part., 1re planche (dans les *Antiquities of Mexico* de lord Kingsborough); Lorenzana, *Hist. de la Nueva Espana*, Pl. 3.

2 *Codex Vergara* (coll. Boturini, § III, no 12).

3 *Mémoire sur la peint. didact. et l'écrit. figur. des anciens Mexic.*, p. 35.

4 Il n'y a point à douter qu'un voyageur en Amérique, qui se consacrerait de nouveau à la recherche des anciens manuscrits indigènes et qui se familiariserait avec les langues des Indiens afin de les rendre plus confiants, récolterait une collection de documents aussi précieuse que nouvelle et indispensable aux investigations de la science. Puissent de jeunes savants se consacrer à ces utiles travaux et obtenir d'un gouvernement protecteur des lettres, les secours nécessaires pour obtenir des résultats satisfaisants. Faisons d'autre part le vœu que les manuscrits américains conservés, en assez grand nombre, dans des dépôts publics ou particuliers, trouvent bientôt des éditeurs, et que tout d'abord une bibliographie spéciale rédigée sur l'excellent plan de la *Bibliotheca Glottica* de Trübner, nous en fournisse bientôt un catalogue aussi complet et aussi détaillé que possible.

ments, tels que cadastres, rôles de tributs et autres pièces administratives, la plupart des manuscrits mexicains ne nous fournissent qu'un nombre fort restreint de ces sortes de caractères; et de plus, nous ne les trouvons employés que pour rappeler des noms propres. Plusieurs raisons nous portent cependant à croire que l'usage des signes phonétiques s'est étendu au delà des étroites limites que nous venons de leur assigner sous toutes réserves.

Dans les peintures mixtes, c'est-à-dire *phonético-figuratives*, et notamment dans celles qui renferment des personnages, et dans les généalogies, les noms d'individus sont indiqués par quelques signes phonétiques ou rébus placés à côté de leur tête. Le dessin reproduit ci-contre, qui représente l'établissement à *Tlatzalan*, et que M. Aubin a bien voulu nous communiquer, nous servira d'exemple.





α. ***Tlatzalan-Tlallanotztok***, littéralement « dans la caverne creuse (*tlallanoztok*), entre deux montagnes (*tlatzalan*) ».

β. ***Tlotli***, « faucon ».

γ. ***Ikpakchotchitl***, « couronne de fleurs ».

δ. ***Malinalchotchitl***, « fleur de Malinalli (herbe dont le nom vient de *malina* « tordre) ». Rébus : une chose tordue (*malinal*) et des fleurs (*choctchitl*).

ε. ***Azkachotchitl***. Rébus : ***Azkatl*** « fourmi, » ***chotchitl*** « fleur ».

ζ. ***Kinantzin***, depuis ses conquêtes, surnommé Tlaltekatzin « qui aplanit ou met en ordre (*teka*) la terre (*tlalli*) », ce qu'exprime la planche ou plate-bande de terrain (*tlal-li*) sous la tête grognante (*kinan*).

η. ***Nopaltzin Kouetlachihouitzin*** de Kouetlachihoui « languir ». Rébus : un superbe nopal (ou Opuntia à cochenille), une peau d'animal (*kouetlach-tli*) et deux plumes (*ihouitl*).

θ. ***Totchintekouhtli*** « seigneur (*tekouhtli*) du lapin (*totch*, *totchtli*) », roi ou seigneur de Houechotzinko.

ι. ***Chiouhketzaltzin*** « aigrette du turquoise, panache d'herbes ». Rébus : des turquoises (*chihouitl*) autour d'une plume verte (appelée *ketzalli*).

La date de *ce tekpatl* est indiquée par le signe entre Tlotli et sa femme [1].

L'intelligence de ce système fournira l'interprétation des peintures mexicaines historiques, des pièces de procédure, de statistique, d'administration, etc. Les sujets relatifs à la religion et au sacerdoce paraissent n'avoir pas été écrits avec ce genre de peinture figurative.

[1] Voy. Aubin, *Mémoire sur la peinture didactique*, etc., p. 67 et suiv.

Dans les catéchismes chrétiens à l'usage des Indiens, et que l'on dessinait avec leur concours, on trouve des exemples de peintures mexicaines devenues purement phonétiques. On peut en juger par le commencement d'une portion de l'oraison dominicale conservée à la bibliothèque métropolitaine de Mexico, et conçu ainsi qu'il suit :



PA*-TE** NOTCH***-TE****

* Racine de *pantli* « drapeau ».
** *Te* « pierre ».
*** *Notch* « figue d'opuntia ».
**** *Te* « pierre ».

On a reconnu facilement, dans ces signes, la représentation des mots latins PATER NOSTER, en se rappelant que le son R manquait en mexicain.

Il faut espérer que la publication de nouveaux documents de ce genre, et surtout celles de pièces antérieures à la découverte de Colomb, nous apprendra un jour jusqu'à quel point l'usage des signes phonétiques s'était répandu au Mexique et dans les contrées avoisinantes.

§ II. Écriture dite calculiforme.

Les signes que l'on a désignés par l'épithète de calculiformes passent pour appartenir à un système plus perfectionné que ceux dont nous venons de parler; on ignore jusqu'ici complétement la valeur de ces signes, bien que quelques raisons fassent espérer que leur déchiffrement n'est pas impossible. Ils sont attribués aux nations du Yucatan [1] et de l'Amérique centrale.

Le déchiffrement de ces écritures, autant que je sache, n'a pas encore été abordé par la science. Il serait cependant d'autant plus désirable qu'il fût bientôt l'objet d'une étude consciencieuse, qu'il doit, très-vraisemblablement, nous fournir des renseignements sur le culte et les sciences magiques ou mystérieuses des prêtres des deux Amériques [2], à une époque antérieure à l'arrivée des européens.

On trouve des textes en caractères dits *calculiformes* sur les monuments de Chiapa et dans deux manuscrits originaux dont l'un appartient à la Bibliothèque royale de Dresde [3] et l'autre à la Bibliothèque impériale de Paris [4].

1 Il est hors de doute que la peinture figurative s'était répandue et perfectionnée dans le Yucatan, bien avant la conquête. Voy. Acosta, *Hist. nat. y mor. de las Indias*, liv. VI, chap VII, et *pass.*

2 « Ils appartiennent, dit M. Aubin, (*libr. citat.*, pag. 58), à une écriture plus élaborée, comme incrustée et calculiforme, dont on croit trouver des traces dans toutes les parties très-anciennement policées des deux Amériques.

3 Publié dans les *Antiquities of Mexico* de Lord Kingsborough, t. III.

4 Publié dans notre *Collection d'anciennes peintures mexicaines* (Paris, à la librairie étrangère de Maisonneuve et Ce, 1856, in-4°).

Ces deux manuscrits sont également pliés en paravent et d'un format oblong ayant la longueur d'un in-8° ordinaire. Le premier, celui de Dresde, se compose de 74 pages, ornées de personnages et d'animaux d'un dessin assez bizarre et qu'il ne faut pas confondre avec les caractères ordinaires du livre. La fin de l'ouvrage paraît être indiquée par une queue de page remplie de figures d'un genre tout différent de celles qu'on rencontre dans le cours de l'ouvrage.

Le second manuscrit, celui de Paris, appartient très-probablement au même système graphique que le précédent. Une grande partie des figures de ce précieux *Codex americanus* sont extrêmement détériorées : on est cependant trop heureux de le posséder tel qu'il est, car la rareté de ce genre de peintures leur donne une valeur inappréciable.

Qu'il me soit permis d'ajouter que plusieurs raisons me portent à induire que les signes dits calculiformes pouvaient être écrits comme ceux des anciens Égyptiens, tantôt dans la direction horizontale et tantôt dans le sens vertical, suivant la commodité ou le goût de l'écrivain.

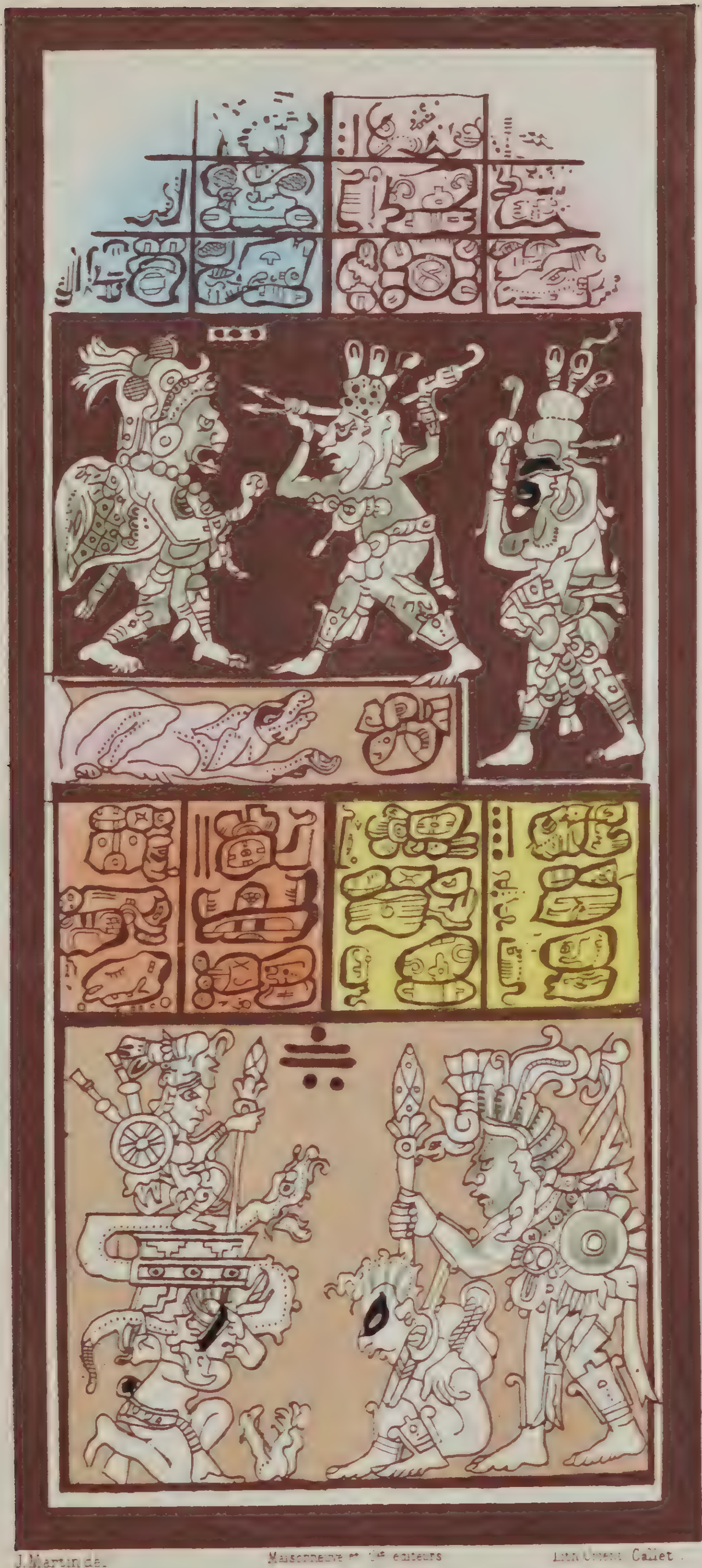
⁂ PEINTURES FIGURATIVES DE DIVERSES PARTIES DE L'AMÉRIQUE.

Plusieurs auteurs ont remarqué avec raison que l'écriture figurative ou, si l'on préfère, la peinture didactique, se retrouve chez la plupart des nations qui ignorent l'usage des lettres. On devait donc s'attendre à en découvrir des traces dans toutes les parties quelque peu civilisées de l'Amérique, tant septentrionale que méridionale. En effet, les recherches du petit nombre de savants adonnés jusqu'à présent à l'étude des idiomes et des antiquités du Nouveau-Monde, ont mis au jour quelques précieux témoignages de l'emploi, chez les Indiens, de la peinture figurative, pour fixer la pensée et pour en retrouver au besoin l'expression oubliée. Il faut malheureusement reconnaître qu'il subsiste trop souvent des doutes sur la provenance de ces documents et sur l'exactitude des copies que nous transmettent les voyageurs auxquels il est donné de faire d'aussi curieuses découvertes. Toutefois, il nous paraît utile, au moins pour mémoire, de mentionner ici quelques-unes des pièces dont nous voulons parler.

On a découvert quelques peintures sur bois chez les indigènes de la baie de Norfolk[1]. Elles étaient généralement assez grossières. Étienne Marchand dit avoir vu, chez les naturels du canal ou détroit de Cox, des tableaux appelés *Kaniak*, dont la surface tout entière était couverte de figures en couleurs assez vives, représentant en rouge, en noir, en vert, les diverses parties du corps humain, peintes séparément. « Ils nous rappellent, remarque le même voyageur,

---

[1] Dans la Virginie (États-Unis d'Amérique).



J. Martin del. Maisonneuve et Cie éditeurs Lith. Caillet.

Fac-simile d'une Peinture figurative Américaine

De la Bibliothèque royale de Dresde

ces peintures, ces grands tableaux du Mexique, dont les historiens espagnols nous ont transmis les descriptions et les dessins[1]. »

Une peinture indienne d'un autre genre, mais d'une date assez récente[2], a été trouvée dans la Virginie. Elle contient des images purement didactiques, d'autres symboliques, et enfin un certain nombre de figures purement conventionnelles. C'est le récit d'une expédition entreprise, contre les Anglais, par une troupe d'Indiens qui avaient fait alliance avec la France[3].

Les Irokois et les Hurons, tribus sauvages de l'Amérique paraissant appartenir à une même souche originaire des bords de ces grands lacs[5] qui séparent aujourd'hui les États-Unis de la Nouvelle-Bretagne et du Canada, avaient aussi des peintures figuratives. Quelques auteurs ont même prétendu que c'étaient des peintures historiques : ils ajoutent qu'elles étaient extrêmement grossières.

Dans l'Amérique du Sud, on trouve employées simultanément les peintures figuratives, les cordelettes nouées, les cailloux, les grains de maïs, etc. Nos connaissances relatives à ces divers procédés graphiques ou mnémoniques, se réduisent à fort peu de chose. Acosta nous apprend bien qu'à défaut d'écriture proprement dite, on se servait, dans l'empire des Incas, de peintures analogues à celles du Mexique, et que celles du Pérou étaient les plus grossières des deux systèmes[4]; mais le savant Père de la Compagnie de Jésus ne nous fournit point de détails sur leur nature, ni sur les règles suivant lesquelles on parvenait à écrire toutes sortes de livres avec ces images. Ajoutons qu'aucune reproduction de peintures figuratives péruviennes n'est encore parvenue jusqu'à nous. — Quant aux cordelettes nouées, aux cailloux et aux grains de maïs des anciens Péruviens, il en sera dit quelques mots dans la suite de cet ouvrage.

Terminons ce chapitre en mentionnant au moins les peintures grossières des Patagons, dont parle Narborough[5], et celles que des voyageurs prétendent avoir vues chez les indigènes de la Colombie et chez ceux qui habitent l'intérieur de l'empire du Brésil.

---

1 *Voyage autour du monde*, par Étienne Marchand, t. II, p. 123.

2 Du courant du dix-septième siècle.

3 On en retrouve la reproduction et l'explication dans le *Nouveau voyage de Lahontan dans l'Amérique septentrionale*, t. II, p. 191.

4 Principalement des rives du lac Huron.

5 .... « Suplian la falta de escritura y letras : parte con pinturas como los de Mexico, aunque las del Piru eran muy grosseras y toscas : parte y lo mas con Quipos. » Acosta (Ios. de), *Hist. nat. y mor. de las Indias*, liv. VI, ch. 8; p. 266, v°, de l'édit. de Barcelona (1591, in-12).

CHAPITRE TROISIÈME.

—

ÉCRITURE ÉGYPTIENNE.

Les anciens Égyptiens se servaient ordinairement de trois écritures différentes qu'on est convenu de désigner par les noms suivants :

1° L'écriture hiéroglyphique (ΓΡΑΜΜΑΤΑ ΙΕΡΟΓΛΥΦΙΚΑ).

2° L'écriture hiératique (ΙΕΡΑΤΙΚΑ ΓΡΑΜΜΑΤΑ).

3° L'écriture démotique (ΔΗΜΟΤΙΚΑ ou ΔΗΜΩΔΗ ΓΡΑΜΜΑΤΑ)[1].

La valeur des lettres qui composent ces trois écritures semblait à jamais perdue pour la science, lorsque la découverte inattendue de la célèbre inscription de Rosette, au mois d'août 1799[2], par l'expédition envoyée en Égypte sous la République française, rendit l'espérance de retrouver l'interprétation du système des hiéroglyphes égyptiens.

En effet, cette inscription reproduite successivement en hiéroglyphes, en écriture démotique et en grec[3], semblait fournir une explication des deux premiers textes au moyen du troisième. Les espérances qu'on avait conçues, non sans raison, tardèrent cependant encore à se réaliser, et ce ne fut qu'à partir de 1813, que ces études commencèrent à entrer dans la voie des résultats positifs.

Dès la fin du XVIIe siècle, un savant Danois, George Zoëga, avait exprimé la supposition[4] que l'écriture égyptienne pouvait bien avoir été phonétique. Mais cette supposition, émise en termes assez vagues, n'avait amené à aucun résultat subséquent, lorsque le docteur Young, célèbre mathématicien anglais,

---

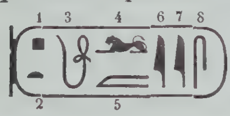
[1] L'écriture démotique est également connue sous le nom d'écriture *enchoriale*, expression par laquelle elle est désignée dans la partie grecque de l'inscription de Rosette (ἐγχώρια γράμματα). Saint Clément d'Alexandrie, dans ses *Stromates* (liv. v, p. 657 de l'édit. de Potter), la nomme *épistolographique* (ἡ μέθοδος ἐπιστολογραφική).

[2] Cette précieuse découverte est due à un officier d'artillerie française, nommée Bouchard.

[3] On acquit la certitude que c'était bien un seul et même texte que le monument de Rosette reproduisait en trois écritures différentes, grâce à un passage de l'inscription grecque ainsi conçu et restitué : [Τὸ δὲ ψήφισμα τοῦτο ἀναγράψαι ἐπὶ στήλην ἐκ σ] τερεοῦ λίθου, τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἐγχωρίοις καὶ ἑλληνικοῖς γράμμασιν « que le décret soit gravé sur une stèle de pierre, en caractères des prêtres, en caractères indigènes et en caractères grecs. » (*Inscr. de Ros.*, lig. 54.)

[4] V. *de usu et origine Obeliscorum* (Romæ, 1799), in-fol., pag. 374 et pass.

ouvrit un champ nouveau au déchiffrement, en établissant son opinion sur l'explication de deux noms propres écrits en hiéroglyphes. Voici comment il fut amené à ce résultat : On avait remarqué, dans le monument de Rosette, que certains caractères égyptiens entourés d'un cartouche occupaient une place qui correspondait à peu près à celle du nom de Ptolémée dans la version grecque de la même inscription. On conclut que ces signes,



dont nous donnons ci-contre la reproduction, devaient figurer le nom ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ du texte grec. Restait à savoir si les hiéroglyphes représentaient une épithète égyptienne quelconque correspondant au nom de ce roi, ou un rébus de ce nom, ou enfin la représentation soit syllabique, soit alphabétique de *Ptolémée*, prononcé à la grecque ou à l'égyptienne.

On admit que ces hiéroglyphes étaient syllabiques ou alphabétiques, et que le nom même de ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ y était figuré phonétiquement.

En commençant l'essai du déchiffrement par la droite, on trouvait d'abord : ^{1}Π ^{2}Τ ^{3}Ο ^{4}Λ ^{5}Ε ^{6}Μ ^{7}Α ^{8}Ι, c'est-à-dire moins de signes égyptiens que de lettres dans le nom grec ; on se demanda si les Égyptiens, à l'instar des Sémites, ne supprimaient pas les voyelles dans leur écriture, et on essaya de lire : ^{1}Π ^{2}Τ ^{3}Λ ^{4}Μ ^{5}Σ ^{6}» ^{7}» ^{8}» ; mais de cette façon, au lieu de trouver un déficit de signes dans le cartouche, on en trouvait trois de superflu.

L'étude d'un cartouche de l'obélisque de l'île de Philæ, qu'on supposa renfermer le nom de *Cléopâtre* parce qu'une inscription grecque jointe à cette obélisque la dédiait à cette princesse, fit admettre que les Égyptiens, dans la transcription des noms propres, s'appliquaient à rendre les consonnes, tandis qu'ils se contentaient de reproduire seulement quelques voyelles.

Le cartouche de l'obélisque de Philæ, reproduit ci-dessous, dans lequel on lut le nom de Cléopâtre, suggéra les observations suivantes aux archéologues qui en cherchaient l'explication :



Plusieurs signes se rencontrent identiquement les mêmes dans le cartouche de Ptolémée et dans celui de Cléopâtre ; et en effet, la lettre Λ figurée par la lionne se retrouve également dans les deux noms grecs : à la 4e place dans le nom de πτολεμαιος et la 2e dans celui de κλεοπατρα ; la place du lion dans les deux cartouches est donc la même que la lettre Λ dans le grec. Le troisième signe du cartouche de Ptolémée qui représente, suivant Champollion, une espèce de fleur[1] avec sa tige recourbée » répondant à O (la 3e lettre du nom πτΟλεμαιος),

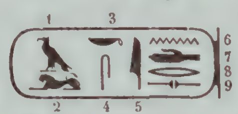
[1] Quelques égyptologues pensent que ce signe figure un nœud coulant.

se trouve à la 4e place dans le cartouche de Cléopâtre (κλεΟπατρα), c'est-à-dire encore à la place de l'O.

Le signe ■ qui est le premier dans la reproduction hiéroglyphique du nom de Ptolémée (Πτολεμαιὸς) équivalant, par conséquent, à Π, reparait comme 5e caractère du nom de Cléopâtre (κλεοΠατρα), c'est-à-dire à l'endroit où ce nom renferme un Π.

De cette façon, Champollion lut le cartouche de l'obélisque de Philæ reproduit ci-dessus, de la manière suivante : K^1 Λ^2 E^3 O^4 Π^5 A^6 T^7 P^8 A^{10}. Quant aux signes ^{9} et ^{11}, il les expliqua comme déterminatifs des noms propres féminins.

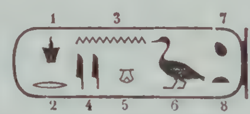
Nous donnerons encore, à titre d'exemples, les deux cartouches suivants sur lesquels s'exerça la sagacité de Champollion, après avoir fait les découvertes que nous venons de signaler.



A^1 Λ^2 ε K^3 Σ^4 A^5 N^6 T^7 P^8 ο Σ^9.

(Alexandre).

Les lettres A. A. Σ. A. T. P. étaient connues par le déchiffrement du cartouche de Ptolémée et de Cléopâtre.—Les lettres K. N. Σ. étaient nouvelles : elles furent ajoutées à l'alphabet déjà acquis. Quant aux lettres grecques ε (entre 2 et 3) et ο (entre 8 et 9) d'Alexandre, on admit qu'elles étaient omises dans la transcription hiéroglyphique de ce nom.



B^1 ε P^2 ε N^3 I^4 K^5 Σ^6.

(Bérénice).

Les lettres P. N. I. étaient connues, tant par le cartouche de Ptolémée que par celui d'Alexandre reproduit ci-contre. Trois signes nouveaux fournissaient à l'alphabet de déchiffrement la lettre B, et deux variantes des lettres K et Σ retrouvées déjà dans le nom hiéroglyphique d'Alexandre. Les signes numéros 7 et 8 furent pris, comme dans le cartouche de Cléopâtre, pour déterminatifs du féminin.

L'interprétation de ces noms propres écrits en caractères hiéroglyphiques égyptiens fut la base du système de J. F. Champollion (le jeune) et l'origine de la grande réputation qu'il a acquise dans les sciences philologiques et archéologiques.

I. Écriture hiéroglyphique.

La source de l'écriture hiéroglyphique égyptienne se perd dans la nuit des temps les plus reculés. « Dès l'origine, dit Champollion le jeune[1], les images d'objets réels, premiers éléments de l'écriture hiéroglyphique, n'offraient sans doute point à l'œil cette naïveté d'imitation unie à la finesse élégante du travail, qu'on admire dans les inscriptions des obélisques et des grands monuments de Thèbes; mais quelques grossiers que fussent ces premiers essais de

[1] *Grammaire égyptienne*, ou *Principes généraux de l'Écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée* (Paris, 1836; in-f°), p. 2.

sculpture, ils avaient pour but essentiel l'imitation des objets, portée aussi loin que le permettaient l'inexpérience de la main et le défaut d'instruments perfectionnés. On chercherait d'ailleurs vainement dans l'Egypte entière des traces réelles de l'enfance de l'écriture. La plupart des édifices existants sur ce sol appartiennent *non aux premiers essais*, mais à une RENAISSANCE des arts et de la civilisation qu'avait interrompus une invasion de barbares antérieure à l'an 2000 avant l'ère chrétienne. Les inscriptions qui décorent ces monuments nous montrent, en effet, l'écriture hiéroglyphique tout aussi développée, tout aussi complète, pour la forme et pour le fond, que les dernières légendes sculptées par les Égyptiens, au second et troisième siècle avant J.-C. »

On peut classer quant à présent les caractères hiéroglyphiques en 16 sections principales, disposées ainsi qu'il suit :



Champollion divise les hiéroglyphes égyptiens [1] en trois classes bien distinctes, qui comprennent :

1° Les caractères mimiques ou figuratifs ;
2° Les caractères tropiques ou symboliques;
3° Les caractères phonétiques ou signes de son.

Les caractères *figuratifs* sont ceux qui expriment l'objet même dont ils présentent à l'œil l'image plus ou moins exacte, plus ou moins abrégée ; comme le signe d'un homme pour désigner le mot *homme;* un croissant pour désigner le croissant lunaire; un crocodile pour représenter cet animal, etc.

Les caractères *symboliques* ont été imaginés pour exprimer des idées abstraites qu'il n'était possible d'indiquer que par des images conventionnelles ou allégoriques. Par exemple, deux bras, dont l'un tient un bouclier et l'autre un trait ou une lance, désignaient une *armée* ou un *combat* [2]; un vautour signifiait une *mère* [3], parce que cet oiseau passait pour nourrir ses petits du sang de ses propres entrailles; une abeille signifiait *roi, souverain, chef du peuple* [4]; une plume d'autruche exprimait la *justice* [5], parce que toutes les plumes des aîles de cet oiseau passaient pour être égales.

Enfin les caractères *phonétiques* étaient ceux qui rappelaient conventionnellement des sons de la langue orale, comme nous en avons vu plus haut d'usités pour la transcription hiéroglyphique des noms de Ptolémée, de Cléopâtre, de Bérénice et d'Alexandre. « Cette classe de caractères, dit Champollion, est la plus importante, puisque les signes qui la composent sont d'un usage bien plus fréquent que ceux des deux premières, dans les textes hiéroglyphiques de tous les âges. »

Le système de ces hiéroglyphes phonétiques consistait à attribuer à certaines images la valeur de la première lettre du mot égyptien par lequel on les désignait dans la langue orale. Ainsi, par exemple, la *lionne*  représentait en hiéroglyphes la lettre L, parce que le nom de la lionne, en égyptien ⲗⲁⲃⲱ, *labô*, commençait par une ⲗ, L; de même, un aigle  figurait un A, parce que aigle se disait ⲁϩⲱⲙ *ahom*, mot qui commençait par un ⲁ, A. De cette façon, dit Champollion le jeune [6], « il résulta la faculté de représenter une même voix ou une même articulation par plusieurs caractères différents de forme comme de proportion. Ainsi, par exemple, le scribe égyptien, usant de cette latitude inhérente à la méthode phonétique, pouvait, à son choix, représenter indifféremment l'articulation R par une bouche (en égyptien ⲣⲱ *rô*), par

1 *Grammaire égyptienne*, p. 28.
2 Horapollonis *Hieroglyplica*, lib. II, hiér. v.
3 Hor. *Oper. cit.*, lib. I, hiér. XI.
4 Horapoll. *Oper. cit.*, lib. I, hiér. LXII.
5 Hor. *Oper. cit.*, lib. I, hiér. CXVIII.
6 *Gramm. égypt.*, p. 28-29.

une grenade (égypt. ρωμαn *rôman*), ou par une larme (égypt. ριμε *rimé*); l'articulation T par une main (égypt. ϯοϯ *tot*), par une aile (égypt. ϯεnϩ *tenh*), par une huppe (égypt. ϯεπηπ *tepip*), etc. »

Ce procédé, qui semble avoir été commun à plusieurs nations de l'antiquité, a paru assez étrange chez un peuple auquel l'antiquité attribuait une si large part de civilisation, et chez lequel elle est portée à placer le berceau de ses sciences, de ses arts et même de sa philosophie [1]. « J'avoue qu'en lisant l'exposé de cette découverte, dit Klaproth [2], j'avais peine à y ajouter foi, tant elle faisait paraître absurde cette nation égyptienne si vantée, et, on peut dire, si révérée parmi nous. Serait-il possible, me disais-je, que le peuple que l'Europe a regardé pendant plus de vingt siècles comme l'inventeur des lettres, des sciences et des arts, ait eu l'esprit borné, au point de se servir d'une manière si puérile d'exprimer ses pensées par écrit? Ces prêtres de Diospolis et de Memphis ne se seraient-ils occupés que d'apprendre par cœur un tas de mauvais rébus et d'insipides calembours qui feraient honte aux auteurs des devises dont les confiseurs de la rue des Lombards entourent leurs bonbons? » Telle était l'opinion de l'un des plus savants orientalistes du commencement de ce siècle, sur un principe considéré comme essentiel dans le système graphique monumental et religieux des anciens Égyptiens.

La liste des signes phonétiques qui composent l'alphabet de Champollion [3] renferme 260 figures, y compris celles qui servent à la transcription hiéroglyphique des lettres grecques.

HIÉROGLYPHES LINÉAIRES.

Le dessin compliqué des figures hiéroglyphiques qui ornaient les monuments de l'antique Égypte, réclamait un soin et un temps trop considérable pour qu'il pût être adapté, sans altération, à la reproduction journalière des textes hiéroglyphiques sur papyrus. On résolut d'y substituer un tracé abrégé qui, tout en rendant suffisamment reconnaissables les objets qu'on voulait représenter, pût s'effectuer avec une assez grande rapidité et sans le soin et le talent [4] nécessaires pour des reproductions artistiques, telles que celles qu'on admire, par exemple, sur les bas-reliefs de la XXVI[e] dynastie. Ces figures

---

[1] Pythagore passe pour avoir été étudier en Égypte les principes de la philosophie qu'il enseigna, plus de cinq siècles avant notre ère, aux disciples qu'il avait réunis à Crotone, en Italie (Grande-Grèce). Voy. Porphyrii *De vita Pythagoræ*, pag. 89 (édit. Didot).

[2] *Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques adressée à M. le chevalier de Goulianoff*, par Klaproth, p. 2.

[3] *Grammaire égyptienne*, p. 35 et suiv.

[4] Les personnes habituées au tracé des hiéroglyphes linéaires savent avec quelle facilité on parvient à leur donner un aspect agréable, sans avoir acquis préalablement une grande connaissance du dessin.

abrégées sont désignées par les égyptologues sous le nom d'*hiéroglyphes linéaires*. La planche ci-contre en fournit quelques exemples. On ne peut s'empêcher de reconnaître avec Champollion le jeune [1] que, bien qu'il soit très-probable que dans la haute antiquité les caractères égyptiens aient été des images abrégées des objets représentés, tout comme les hiéroglyphes linéaires, il est évident que ces derniers signes portent dans leur ensemble et dans leurs proportions le cachet d'une main d'artiste très-exercée et comme on n'en rencontre point à l'origine des civilisations ni aux jours qui ont donné naissance aux premiers essais d'écriture. Les caractères figuratifs des anciens Chinois, dont nous avons donné quelques spécimens [2], viennent à l'appui de cette assertion.

II. — ÉCRITURE HIÉRATIQUE.

Si l'ordre naturel de dérivation des écritures égyptiennes ne nous portait à parler maintenant de l'écriture hiératique, nous aurions préféré nous occuper d'abord du démotique, parce que cette dernière écriture est moins connue que la précédente, et qu'elle a servi, grâce à la pierre de Rosette, aux premiers déchiffrements des caractères de l'ancienne Égypte. Cependant, comme l'hiératique est une dégradation des hiéroglyphes linéaires, c'est ici le lieu d'en dire quelques mots.

Les caractères hiératiques, suivant Champollion le jeune, peuvent se répartir en quatre classes principales :

La première comprend des signes qui reproduisent assez exactement les contours des figures hiéroglyphiques qu'ils sont appelés à représenter, et cela en employant aussi peu de traits que possible [3].

La seconde classe renferme des signes qui paraissent, au premier abord, entièrement arbitraires et étrangers aux figures hiéroglyphiques dont ils tiennent la place, mais qui sont cependant formés du contour principal de l'hiéroglyphe, dont les autres parties ne sont point indiquées dans le tracé [4].

La troisième classe est formée de signes hiératiques qui ne reproduisent plus qu'une ou plusieurs parties seulement des hiéroglyphes linéaires dont ils dérivent [5].

Enfin, la quatrième classe des signes hiératiques, « l'une des plus nombreuses, dit Champollion le jeune [6], ne renferme que des formes tellement éloignées de l'hiéroglyphe primitif, qu'on peut, en quelque sorte, donner à plusieurs d'entre eux, et à bon droit, le nom de signes *arbitraires* [7]. » Inutile d'ajouter que les

---

1 *Grammaire égypt.*, p. 13.

2 Voy. notre planche à la page 6.

3 Voy. la planche ci-contre, sect. A.

4 Voy. la planche ci-contre, sect. B.

5 Voy. la planche ci-contre, sect. C.

6 *Grammaire égyptienne*, p. 18.

7 Voy. la planche ci-contre, sect. D.



deRosny inv. Maisonneuve et Cie Editeurs. Lith Orient. Callet.

caractères hiératiques de cette section présentent souvent de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de les rapprocher de leur hiéroglyphe primitif, et qu'elle est une source continuelle d'incertitude et de méprises.

Les caractères hiératiques se disposent comme les hiéroglyphes, isolément ou superposés deux à deux ou trois à trois; mais, sauf quelques cas extrêmement rares, ils sont toujours tracés par lignes horizontales qui doivent se lire de droite à gauche, comme on peut le voir sur la planche ci-annexée.

Ajoutons qu'il existe des papyrus égyptiens dont le caractère tient à la fois de l'écriture hiéroglyphique linéaire et de l'hiératique.

III. — ÉCRITURE DÉMOTIQUE.

La première base de déchiffrement des textes démotiques fut, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, le célèbre décret de Rosette. Silvestre de Sacy [1] y reconnut les groupes de signes démotiques qui devaient coïncider et reproduire les noms de Ptolémée, de Bérénice, d'Alexandre, etc., existant dans la version grecque de l'inscription. Peu après, Akerblad, savant Suédois, releva, sur le même monument, un premier alphabet démotique qu'il appliqua au déchiffrement de quelques mots écrits dans ce caractère [2]. Enfin le Dr Young et Champollion le jeune [3] s'occupèrent également de l'étude du démotique, toujours en s'appuyant sur la pierre de Rosette.

Un autre secours vint faciliter l'étude de l'écriture populaire de l'ancienne Égypte. Ce fut la découverte d'un contrat de vente écrit en démotique, et dont une version grecque avait été rapportée en Europe par le chancelier Grey [4].

Plus tard, un papyrus gnostique du Musée de Leyden, renfermant des transcriptions grecques interlinéaires fournit à MM. Reuvens et Leemans de nouveaux matériaux pour l'étude du démotique, matériaux dont ils firent successivement part à l'égyptologie [5].

Enfin, un jeune savant prussien, M. Henri Brugsch, résuma ses travaux importants sur le démotique dans la grammaire qu'il a imprimée à Berlin, avec beaucoup de luxe, en 1855 [6].

---

1 *Lettre au citoyen Chaptal au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette* (Par. 1802) in-8°.

2 *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette* (Paris 1802), in 8°.

3 Young (Thomas), *Rudiments of an Egyptian Dictionary in the ancient enchorial character* (London 1831), in-8°; Champollion le jeune, *Grammaire égyptienne*, et surtout, *Manuscrits inédits* conservés à la Bibliothèque impériale de Paris.

4 Voy. Kosegarten, *Bemerkungen über den Ægyptischen ext Teines Papyrus aus der Minutoli 'schen Sammlung* (Greifswald, 1824); et *De prisca Ægyptiorum litteratura commentatio prima* (Vimaria, 1828).

5 Reuvens, *Lettre à M. Letronne sur les papyrus bilingues et grecs du Musée d'antiquités de l'Université de Leyde*; Leemans, dans les *Monuments Égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas, à Leyde.*

6 *Grammaire démotique contenant les principes généraux de la langue et de l'écriture populaires des anciens Egyptiens.*

Les caractères démotiques se tracent horizontalement, dans la direction de droite à gauche. Ils se superposent parfois deux à deux, mais on ne les écrit jamais en lignes verticales, comme on le fait souvent pour les hiéroglyphes. Enfin, il arrive que certains signes juxta-posés se lient, se contractent ou s'abrègent.

Une partie des signes démotiques est phonétique, et constitue une sorte d'alphabet; l'autre partie comprend des signes figuratifs.

M. H. Brugsch divise les signes phonétiques de l'écriture populaire égyptienne en deux classes, savoir : celle des lettres purement alphabétiques, et celle des syllabes ou sons composés.

Bien qu'il soit fort difficile de déterminer, même d'une manière approximative, l'époque durant laquelle on a pratiqué l'écriture démotique, nous avons lieu de croire qu'elle commença à être en usage vers le règne de Psammétik Ier, (septième siècle avant notre ère), et qu'elle fut remplacée par l'écriture copte, vers la fin du troisième siècle (après J. C.) [1].

La littérature démotique se réduit, quant à présent, à un certain nombre de textes qui n'offrent généralement qu'un intérêt purement philologique.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LA DISPOSITION DES CARACTÈRES ÉGYPTIENS.

Les caractères hiéroglyphiques proprement dits et les hiéroglyphes linéaires pouvaient être disposés de plusieurs manières, suivant la place qui leur était destinée. C'est ainsi qu'on pouvait les tracer :

1° En colonnes verticales se succédant de droite à gauche ;

2° En colonnes verticales se succédant de gauche à droite ;

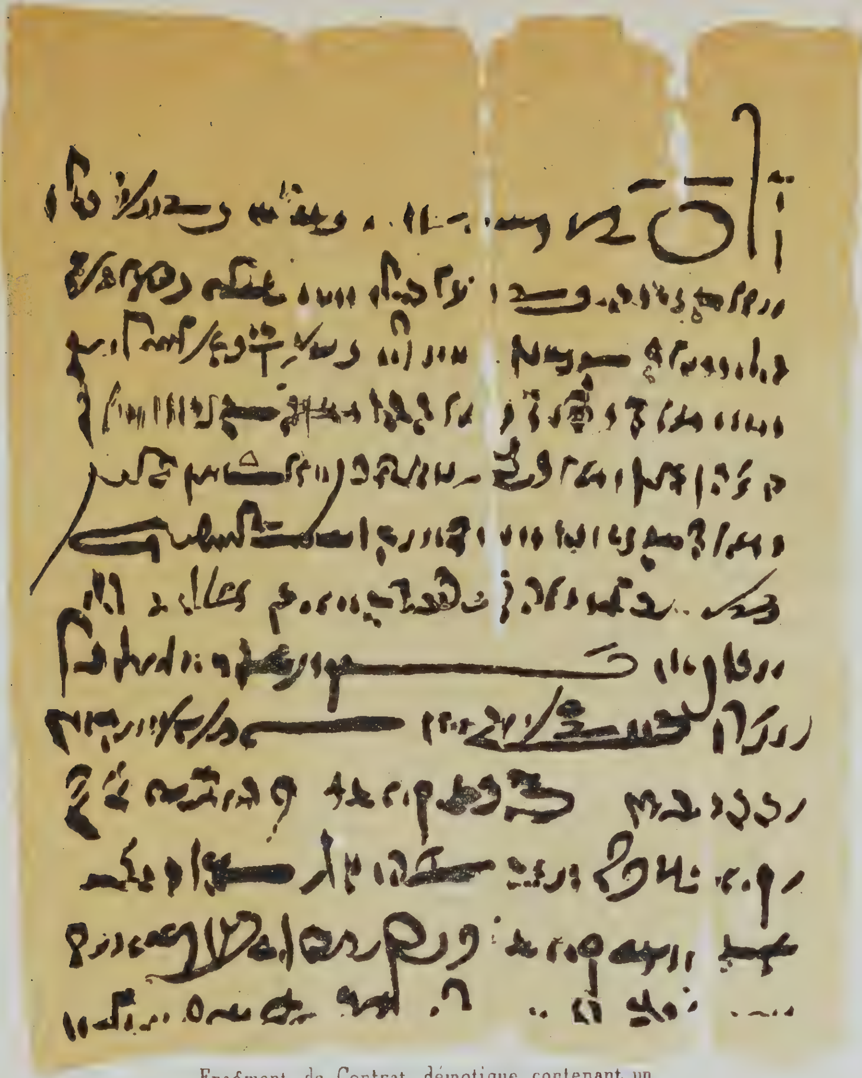
3° En lignes horizontales superposées de haut en bas, et se lisant de droite à gauche ;

4° En lignes horizontales également superposées à la manière de nos livres, et se lisant comme notre écriture, de gauche à droite.

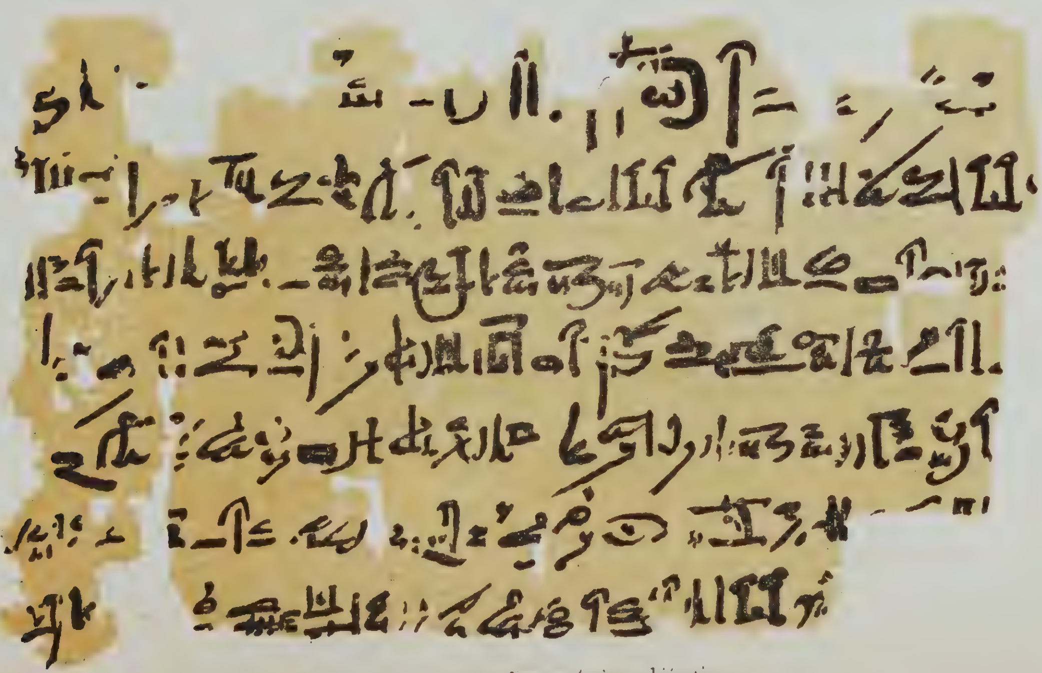
On reconnaîtra généralement dans quelle direction marchent les caractères composant un texte hiéroglyphique, dit Champollion le jeune[2], en observant le côté vers lequel sont tournées les têtes des figures d'hommes et d'animaux, ou

[1] Cf. H. Brugsch, *Gramm. démot.*, p. 4 ; Letronne, *Rech. critiq., hist. et géogr. sur les Framg. d'Héron d'Alexandrie.*

[2] *Gramm. égypt.*, chap. I, § III.



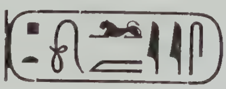
Fragment de Contrat démotique contenant un
Protocole Ptolémaïque
(Musée du Louvre N° 2410)

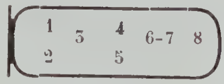


Fragment d'un texte magique en écriture hiératique
de la XIX dynastie

les parties saillantes anguleuses, renflées ou courbées des images d'objets inanimés qui font partie de l'inscription.

Par exemple, si nous voyons le cartouche de Ptolémée ainsi tracé :





nous saurons qu'il faut en lire les caractères dans la direction de *gauche à droite*, comme l'indiquent les chiffres placés dans l'intérieur du second cartouche, par la seule remarque de la figure de la lionne qui regarde vers la gauche.

On suivra le même principe pour s'assurer de l'ordre suivant lequel il faut lire les caractères groupés dans les colonnes verticales.

D'après cette règle, les caractères du cartouche de Cléopâtre que nous avons analysé dans la première partie de ce chapitre, et que nous reproduisons ci-dessous, devra se lire suivant l'ordre des chiffres inclus dans le cartouche adjacent.





Si les figures des animaux et les parties saillantes des objets inanimés étaient tournées en sens inverse, il faudrait lire ces signes dans l'ordre suivant[1] :

1
2
4 3
6 5
7
8
9
11-10

Quant aux caractères hiératiques et démotiques, ils sont, comme nous l'avons dit, à peu d'exceptions près, tracés horizontalement dans la direction de droite à gauche. On regarde comme infiniment rares, les textes hiératiques tracés en colonnes verticales.

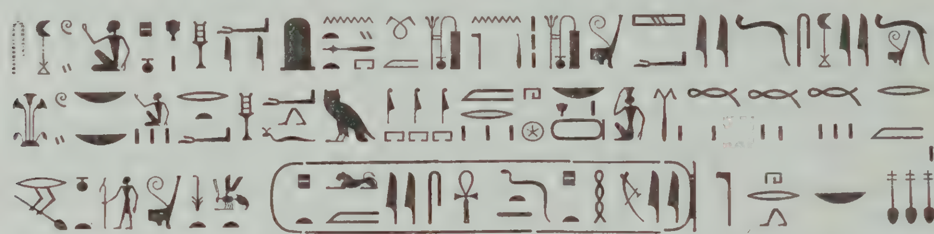
---

[1] Suivant Champollion le jeune, « on rencontre, mais fort rarement, des manuscrits hiéroglyphiques dont les colonnes se succèdent de la *gauche à la droite*, quoique les caractères soient tracés de manière à ce que les têtes d'animaux *regardent à droite*. Le Cabinet du Roi et le Musée royal du Louvre possèdent des papyrus qui offrent cette particularité. » Voyez *Gramm. égypt.*, *loc. citat.*

IV. — INTERPRÉTATION DES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES.

L'étendue de ce chapitre ne nous permet point d'entrer dans de longs développements sur la question du déchiffrement des textes de l'antique Égypte. Nous nous bornerons donc à citer la curieuse ligne qui termine la stèle de Rosette.

Voici d'abord le texte hiéroglyphique égyptien et la version grecque de cette phrase, tels qu'on les trouve gravés sur la pierre de Rosette :



ΤΕΡΕΟΥΛΙΘΟΥΤΟΙΣΔΕΙΕΡΟΙΣΚΑΙ
ΕΝΧΩΡΙΟΙΣΚΑΙΕΛΛΗΝΙΚΟΙΣΓΡΑΜΜΑΣΙΝΚΑΙ
ΣΤΗΣΑΙΕΝΕΚΑΣΤΩΙΤΩΝΤΕΠΡΩΤΩΝΚΑΙΔΕΥΤΕ
ΡΩ

Le texte grec a été restitué conjecturalement, ainsi qu'il suit, par Letronne[1]. La partie inclnse entre deux crochets [ ] manque sur la stèle originale :

[Τὸ δὲ ψήφισμα τοῦτο ἀναγράψαι ἐπὶ στήλην ἐκ σ]τερεοῦ λίθου τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἐνχωρίοις καὶ ἑλληνικοῖς γράμμασιν καὶ στῆσαι ἐν ἑκάστῳ τῶν τε πρώτων καὶ δευτέρω[ν καὶ τρίτων ἱερῶν πρὸς τῇ τοῦ αἰωνοβίου βασιλέως εἰκονι]

C'est-à-dire :

« Enfin, que ce décret soit gravé sur une stèle de pierre dure, en caractères sacrés, locaux et grecs, et placé dans chaque temple des premier, second et troisième ordres, près de l'image du roi toujours vivant. »

Passons maintenant au déchiffrement, caractère par caractère, du texte

---

[1] *Inscription grecque de Rosette*. Texte et traduction littérale, par Letronne (Paris, 1840), pag. 6. Voy. également H. Brugsch, *Inscriptio Rosettana hieroglyphica*, pag. 27; Ad. Uhlemann, *Inscriptionis Rossettanæ hieroglyphicæ decretum sacerdotale*, etc., *pass.*

[2] « La fin de cette ligne, dit Letronne (*Lib. citat.*), ne pouvait être restituée complément, sans le secours du texte égyptien.... « Sans la connaissance du texte hiéroglyphique, le savant helléniste serait porté, avec Porson, à restituer le texte grec de manière à donner le sens de : (que le décret soit placé) dans chacun des temples des dieux, du premier, second et troisième ordres, ἐν ἑκάστῳ τῶν τε πρώτων καὶ δευτέρω[ν καὶ τρίτων ἱερῷ (mais, en ce sens, il faudrait mettre θεῶν avant ἱερῷ). »

hiéroglyphique, en nous guidant sur le texte grec, qui nous fournit le sens que le texte égyptien doit avoir :



0	1	2	3	4		6	7	8	9
[*χt*]	*sχeouï*	*pn*	*hr*	*a'hï* [1]	*ntï*	*a'e.*	*rout*	*m*	*sχe*
soit gravé	décret	ce	sur	une stèle	de	pierre	dure	en	écriture
ἀναγράψαι	τὸ δὲ ψήφισμα	τοῦτο	ἐπὶ	στήλην	ἐκ	λίθου	στερεοῦ	τοῖς τὲ	γράμμασιν



10	11	12	13	14	15		16	17
n	*ntr*	*djt-ou*	*sχe*	*n*	*cha'ï*		*sχe*	*n*
de	divines	paroles,	écriture	de	livre,		écriture	de
	ἱεροῖς	καὶ	(γράμμασιν)		ἐγχωρίοις	καὶ	(γράμμασιν)	



18	19	20	21	22	23	24
Heouïnn	*rta*	*h-af*	*m*	*ousχ-ou*	*m*	*rou-pe*
Ioniens,	afin que	il soit placé	dans	les grandes salles,	dans	les temples
ἑλληνικοῖς	καὶ	στῆσαι	ἐν			ἱερῶν



25	26	27	28	29	30	31	32	33
ae	*nb*	*hr*	*ra'n*	*f*	*m*	*mh*-1	*mh*-2	*mh*-3
du pays	entier	au	nom	de lui	de	premier	second	troisième ordre
	ἑκάστῳ				τῶν τε	πρώτων	καὶ δευτέρων	καὶ τρίτων



34		35		36	37	38	39	40
r-ma		*χn*		*n*	*soutn χb*	*ptlmïs*	*a'nχ*	*djte*
	où	(est)	la statue	du	Roi	Ptolémée	vivant	toujours,
πρὸς		τῇ	εἰκόνι	τοῦ	βασιλέως		αἰωνοβίου	



41	42	43	44	45	46
Pth	*mrï*	*ntr*	*hr*	*nb*	*nfr-ou*
de Ptha	chéri,	Dieu	Épiphane,	Seigneur	très-excellent.

[1] L'*a'* avec apostrophe est ici usité pour transcrire le son de l'*a'in* ע.

Le fragment qui précède du texte hiéroglyphique de la triple inscription de Rosette avait déjà interprété par plusieurs égyptologues étrangers. M. Théodule Devéria a bien voulu rédiger, pour cet ouvrage, la traduction qu'on vient de lire, ainsi que les remarques suivantes, qui se rapportent à chacun des groupes numérotés à la page ci-contre.

1. — Le sχeouï, signe initial de ce groupe est presque détruit, et ceux qui le précédaient ont disparu sur le monument ; mais la restitution de ce premier caractère, s, est certaine d'après la dernière ligne des deux décrets de Philæ, où la formule que nous reproduisons se trouve répétée avec de légères variantes ; notre premier groupe est en effet tout entier dans la première de ces deux inscriptions, et il répond, dans la seconde, à une autre forme du même radical : sχe-tou. Le signe déterminatif « l'homme invoquant » ou plus correctement « l'homme portant la main à sa bouche » s'applique à toutes les actions de la bouche et à tout ce qui a rapport à la parole ; il détermine ici l'idée de la « prescription, de l'ordre ». Les dérivés coptes du thème antique *sχe*, sont *sχe*, *sχê*, *sχi*, *sχai*, *sχoui*, *saχ*, *sah*, etc. ; *sχai* veut dire « scribere » et *sχai ebol* « jubere, edicto proponere ».

2. — pn. Article démonstratif affixe masculin singulier. (Cf. le copte *pai*, *pei* « hic, hoc, ille, illud », etc.)

3. — hr. Signe symbolico-phonétique représentant la face humaine, copte *hra* « facies », répond au mot *hrai* « in » ou *ehrai* « super ». Le trait placé au-dessous, paraît être un signe d'attention pour prévenir le lecteur qu'il faut prendre le caractère dans un sens symbolico-phonétique.

4. — a'hï. Ce groupe, dont le signe déterminatif représente la *stèle* elle-même, dérive de la même racine que le copte *ohi* « stare, manere », hiérogl. . C'est « la stèle, le monument érigé pour perpétuer le décret ».

L'a' initial diacritique, est placé après le syllabique a'h, mais il est très-probable qu'on ne devait pas tenir compte de sa place dans la prononciation de ce mot ; on le trouve d'ailleurs quelquefois écrit le premier [1] (Cf. note du groupe, 20).

5. — *Ntï*, copte *nte*, *nti*.

6. — a'e (?). Ce groupe est fautif par l'emploi du signe , au lieu du déterminatif ordinaire de toutes les espèces de pierre . Le signe sert de disjonctif entre la partie phonétique et la partie idéographique du groupe. Si le signe phonétique se prononce ici, comme d'ordinaire, ae, le copte n'a pas conservé de dérivés de ce mot, qui répond incontestablement au terme λίθος du texe grec.

7. — Ce signe est le seul de la dernière ligne du texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette qui puisse donner lieu à plusieurs interprétations. La prononciation ordinaire de ce caractère rt ou rout est surabondamment prouvée ; la difficulté porte

1 Brugsch, *Die Geographie des alten Aegyptens, nach den altaegyptischen Denkmaelern*, etc. Taf. III, n° 156.

seulement sur le sens qu'il lui faut attribuer ici. M. Birch, d'après le docteur Hincks, traduit « gravé (engraved) » en le comparant au copte *rèti* « modus, forma », et lui donne, pour correspondant, le mot ἀναγράψαι, dans le texte grec. La seule raison qui puisse rendre cette interprétation admissible, c'est que le radical RT, ou plutôt RDJ, paraît exister dans le mot *s-rdja* qui désigne « un sculpteur »[1] et que le signe répond dans les inscriptions de basse époque, aussi bien à RDJ, qu'à RT[2]; le DJ primitif a d'ailleurs pu s'adoucir en T simple. D'un autre côté, les raisons qui peuvent s'opposer à cette explication sont les suivantes : 1° la pierre serait désignée dans le texte hiéroglyphique, sans qualification analogue au mot στερεός du texte grec ; 2° les premiers signes de la dernière ligne du texte hiéroglyphique ayant disparu, nous ne pouvons avoir la certitude que la phrase ne débutait pas, comme dans le deuxième décret de Philæ par le verbe χT « graver », copte *chôt* « incisio » (Cf. *Chotchet* « sculpere) », mot déterminé par un bras d'homme tenant l'instrument propre à tracer les caractères ; 3° la construction grammaticale serait plus conforme aux habitudes égyptiennes, en plaçant le verbe au commencement de la phrase ; 4° l'absence de déterminatif laisse une incertitude complète sur la signification du signe RT ; 5° sa position après le substantif qui désigne la pierre est précisément celle que doit occuper un qualificatif. Or, le mot RT peut être analogue au copte *rôout* qui veut dire « vigoureux, sain, de bonne qualité », ou bien au propre « viridis, vert » et la pierre sur laquelle le décret est gravé est une espèce de basalte noirâtre, qui peut être facilement confondu avec le basalte vert des Égyptiens. Notre signe peut être encore l'abréviation du mot *rout*, qui désigne certainement une sorte de pierre particulière, mais qui, suivant Champollion, est du grès. Quoi qu'il en soit, si le caractère qui nous occupe désigne, comme nous le pensons, l'espace de la pierre sur laquelle le décret est gravé, il répond plus ou moins exactement au mot στερεοῦ du texte grec, et le correspondant hiéroglyphique du mot ἀναγράψαι a disparu au commencement de la ligne.

8. — Caractère phonétique M « en, dans », copte *em*.

9. — Signe idéographique représentant une palette de scribe, un petit vase d'eau et un *calame* réunis, symbole de « l'écriture » SχE, copte *sχai*, *shai*. Dans le premier des deux décrets de Philæ, ce caractère permute avec le groupe n° 15 (Cf. la note n° 1).

10. — Signe phonétique N « de », copte *en*.

11. — Signe phonétique du mot NTR « Dieu » placé par respect devant le groupe n. 12, qu'il devrait suivre.

12. — Signe phonétique figurant une langue et exprimant la syllabe DJT « parole, discours, langage », copte *djô*, *dje*. Il est suivi des signes du pluriel I I I OU ; NTR DJT-OU, ou plutôt DJT NTR-OU, veut dire « la langue des dieux, le langage sacré ou ancien, celui qu'on écrivait avec les hiéroglyphes ».

[1] Cailliaud, *Arts et métiers*.

[2] Louvre, statue A, 93, dos.

13. — SχE. Voir la note du groupe n° 9.

14. — Signe phonétique, homophone de (n° 10), N « de », copte *en.*

15. — CHA'Ï. Groupe phonétique, déterminé par l'image du lien d'un volumen, qui s'applique à toutes les idées relatives à l'écriture, et exprimant un livre, un volumen, un papyrus écrit et roulé. *L'écriture de livre* veut dire l'écriture cursive ou usuelle, par opposition avec l'écriture de la langue des dieux ou écriture monumentale.

16. — SχE. Groupe phonétique, déterminé de la même manière que le précédent et remplacé dans le premier des deux décrets de Philæ par le signe (voir n° 9).

17. — N. Même signe que le n° 14, même valeur.

18.—HEOUÏNN, mot déterminé par le signe figuratif « homme » suivi de la marque du pluriel ou. Ce mot désigne les Ioniens plutôt que les Grecs proprement dits. L'emploi du signe NB, pour l'expression de l'articulation simple N, est tout à fait anormal; aussi quelques égyptologues ont-ils voulu voir dans cette expression une désignation générale des peuples du nord, plutôt que celle des Ioniens en particulier. Il est possible qu'un rapport fortuit d'assonance ait fait choisir ce groupe par les hiérogrammates, comme pouvant avoir ces deux significations à la fois.

19. — R-TA'. Groupe phonétique « afin que », copte *rîti.*

20. — A'HÏ, copte *ohi, ahe* « stare ». (Cf. la note du groupe n° 4). Ce mot est suivi du signe *f*, copte *f*, pronom affixe de la troisième personne, masculin singulier.

21. — M, copte *m* « in ». Homophone du signe n° 8.

22. — Groupe composé d'un plan d'habitation surmonté d'une plume, symbole de vérité ou de justice, trois fois répété en signe de pluralité, et exprimant les « salles de vérité », c'est-à-dire les grandes salles des temples appelées OUSχ ou OUSχ MA'. Le 2[e] décret de Philæ, donne en effet, à la place de ce groupe, le caractère composé du signe phonétique OUSχ au milieu du plan de la salle principale d'un temple. Il y a ensuite dans la même inscription la place de deux, ou peut-être trois groupes douteux ou entièrement effacés, et le mot « temple »

23. — Même signe que le n° 8, même prononciation, copte *m.*

24.—Le mot est évidemment une variante fautive de ROU-PE, au singulier, R-PE[2]. C'est le copte *rpe* « templum, ædes regiæ, palatium », qui, précédé de l'article copte masculin *p* ou *pi* est l'origine de l'arabe بربه *bîrbeh* « monument antique, temple ». Ce mot hiéroglyphique est presque synonyme du groupe numéro 22; c'est ce qui explique pourquoi il n'y a de place dans le texte grec que pour les mots ἐν ἱερῶν comme traduction des groupes 21 à 24; le texte démotique ne laisse d'ailleurs aucune incertitude à cet égard (Cf. la remarque n° 25).

25. — Le signe ⊛ est également fautif; il désigne ordinairement la région céleste appelée *tiou*, et remplace ici le caractère ⊕ qui répond exactement au grec χώρα,

[1] L'emploi d'un mot équivalent à *Ioniens*, dans l'inscription hiéroglyphique, pour répondre au mot ἑλληνικοῖς de la version grecque, n'a rien qui doive surprendre; plusieurs peuples de l'Orient désignent les Grecs, en général, sous le nom de Ioniens. En sanscrit, par exemple, le mot यवन *yavana* est communément usité pour désigner la nation grecque.— DE R.

[2] Sharpe, *Eg. inscr.*

et dont la prononciation était , AE, ainsi que je l'ai établi dans un travail inséré dans le XXXIVe vol. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Cette faute n'existe pas dans le deuxième décret de Philæ où le groupe s'est conservé entier sous la forme plus correcte , M RPEOU AE « dans les temples de la localité ».

26.— NB. Signe phonétique représentant une corbeille (Cf. le copte *noubt* « intexere, plectere », *nèbte* « opus plectile »), exprimant « la totalité » NB (copte *nibi*, *niben*, *nim*).

27. — HR. Même groupe que le n° 3 ; copte *hrai* « super, in ».

28. — Le cartouche dans lequel on écrivait les noms des rois ; signe symbolico-phonétique répondant au mot , RA'N, copte *rn* ou *ran* « nomen » (voir les groupes 38-42).

29. — Signe idéographique, représentant un homme qui porte quelque chose sur sa tête, et répondant ordinairement au groupe phonétique FÏ, dont il est le déterminatif habituel, copte *fi* « ferre ». Ce signe est employé comme caractère phonétique de l'articulation F dans les inscriptions des basses époques, ou temps de décadence de l'écriture hiéroglyphique ; c'est pour cela qu'il représente ici le pronom possessif de la troisième personne masculin singulier F, copte *f*, et comme tel il est l'homophone du céraste (voir la remarque du groupe n° 20).

30.— M, copte *m* « in », homophone des signes n°s 8 et 21, dans les inscriptions des basses époques ; la valeur primitive de ce caractère est H'NA ; le trait I qui l'accompagne paraît être un signe d'attention pour prévenir le lecteur qu'il ne faut pas lui donner ici cette valeur ; ce trait, cependant, est souvent omis dans des cas où il faut lire M, et son rôle dans l'écriture égyptienne est très-étendu. (Voir le groupe n° 3.)

31, 32, 33. — Le signe phonétique MH, copte *meh*, préfixe des nombres ordinaux, au-dessus des chiffres 1, 2 et 3, exprime les 1er, 2e et 3e ordres.

34.—R-MA, « où, à l'endroit où, auprès de », groupe composé de la préposition R « à, vers », et du signe phonético-symbolique I MA « lieu, place »; ce dernier est noté du signe d'attention, I, pour indiquer au lecteur qu'il ne faut pas le prendre dans un sens purement phonétique. (Cf. le groupe n° 30.)

35. —Le groupe H'N, désigne trois fois dans le texte *la statue ou l'image royale*, εἰκών [1]. Le signe déterminatif représente la statue d'un roi.

36. — Même signe que le n° 14, même valeur.

37. — Groupe composé : 1° du roseau SOU, noté d'un segment de disque comme abréviation du mot SOUTN, *roi* (Cf. le copte *souten* « regere ») et symbole de régions supérieures ou méridionales, SOUR, ou RSOU [2] ; 2° de l'abeille χB, également *notée*, comme symbole de royauté [3] et expression phonétique des régions infé-

---

[1] Voy. de Rougé, *Mémoire sur l'inscrip. du tomb. d'Ahmès*. p. 23.

[2] Cf. *De Iside et Osiride*, cap. XXXVI : θρίῳ (lisez : θρύῳ) βασιλέα καὶ τὸ νότιον τοῦ κόσμου γράφουσι.

[3] Dans le passage du livre de Chéremon sur les hiéroglyphes, signalé par M. Birch, on trouve ces mots : ἀντὶ βασιλέως, μέλισσαν (ἔγραφον). Cf. Horapollon, I, 62 ; Ammien Marcellin, XVII.

rieures ou septentrionales, (Cf. le copte *hobe* « humilis esse »); ce groupe est traduit plus complétement dans le commencement de l'inscription par les mots βασιλεὺς τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν, et c'est un exemple frappant du double sens que peuvent avoir certains caractères.

38 — *Ptlmïs*, groupe phonétique exprimant le nom de Ptolémée, et répondant plusieurs fois au grec Πτολεμαιός dans le corps de l'inscription.

39.—Signe phonétique exprimant le mot A'Nχ « vivre, la vie »; l'orthographe complète de ce mot est avec les explétifs phonétiques ou signes diacritiques N et χ; c'est le copte *ônχ*, *anχ*.

40.— DJ-TE « l'éternité, éternellement »; ce groupe composé de la vipère DJ, du segment de disque T, et du signe de la terre ou TE ou TA, n'a pas de dérivé copte, à moins qu'on ne l'interprète par « la durée de la terre, la durée du monde »; le signe DJ, noté du segment de disque peut en effet être comparé au radical copte *gô* « manere, persistere, exspectare », etc.

41. — PTH, groupe phonétique répondant au nom du dieu Ptah, ou Phtha, Φθᾶ, dans le commencement du décret. C'est le *Patech* des Phéniciens, l'Ephaïstus des Grecs. Ce nom est placé par respect ou *inversion de majesté*, avant le groupe n° 42 qui, grammaticalement, devrait le précéder.

42. — MRÏ « aimé de, chéri de », copte *mere*, *mei* « amare ». (Voir l'observation du groupe précedent). Ce mot et le précédent PTH MRÏ, répondent dans le commencement du texte au grec ἠγαπημένου ὑπὸ τοῦ Φθᾶ. Les groupes 38 à 42 sont enfermés dans le cartouche royal dont l'origine est l'anneau symbolique (Cf. à la note 28).

43.—Même signe que le n° 11; NTR « Dieu », copte *noute*. Répond dans le commencement du texte au grec θεός.

44. — PR. Le mot est fautif par la confusion des signes et comme dans le mot ROU-PE,[1] et la véritable prononciation de ce groupe est PER, ainsi que l'a prouvé le savant M. Brugsch. Il répond dans le commencement du texte au grec ἐπιφάνος.

45. — NB. Même signe phonétique que le n° 26, pris ici dans le sens du copte *neb*, « seigneur, maître, possesseur de ».

46. — N'ROU. Groupe composé du signe phonético-symbolique, représentant le *Nablium* trois fois répété pour exprimer la pluralité, et répondant au mot NFR, copte *nofré* « bonus ».

Les groupes 15 et 16, NB NFR-OU, « maître des grâces » ou « des perfections », sont traduits dans le commencement du texte grec par le mot εὐχαριστοῦ.

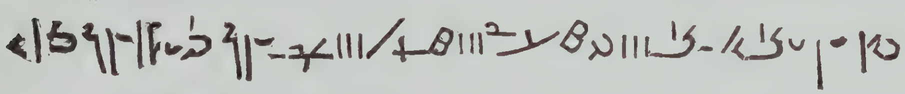
[1] On voit par ces exemples combien le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette, qui appartient à une époque de décadence bien marquée, contient d'incorrections, et combien le génie de Champollion a eu d'obstacles à surmonter en dehors de ceux qui devaient s'opposer naturellement à ses efforts.

V. INTERPRÉTATION DU TEXTE DÉMOTIQUE.

Nous venons d'étudier, à l'aide de la version grecque de la triple inscription de Rosette, un passage du texte hiéroglyphique, texte par lequel débute cette stèle. Passons maintenant à l'explication du même passage, reproduit en démotique dans la partie intermédiaire de la pierre, c'est-à-dire sous le texte hiéroplyphique et au-dessus de la version grecque.

Voici le fac-simile de ce passage, en écriture démotique.

15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1



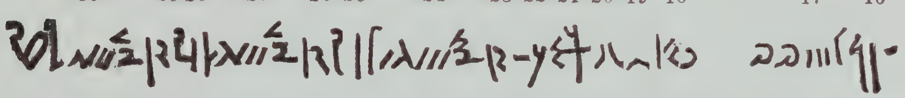
cha *sχe* *ntr* *p* *djt* *sχe* *n* *djrï* *anï* *oueït* *n* *oue* *p* *sχe* *ntou*

de livre écriture divine de parole écriture en dure de pierre (ure) stèle sur décret le écrivent qu'ils

ἐγχωρίοις καὶ ἱεροῖς γράμμασιν στερεοῦ (ἐκ) λίθου στήλην ἐπὶ ψήφισμα τὸ ἀναγράψαι

τοῖς δὲ

30 29 28 27 26 25 24 23 22 21 20 19 18 17 16



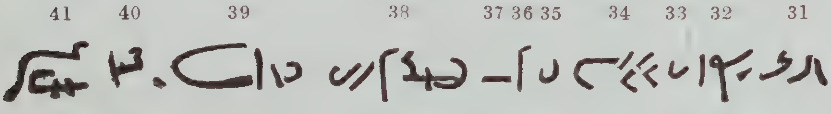
3 *arpï* *ne* 2 *arpï* *ne* 1 *arpï* *ne* *n* *r-aou-a'h-f* *ntou-* *ouïnn* *sχe*

3 temple les 2 temple les 1 temples les dans l'érigent qu'ils grecque écriture

τρίτων καὶ δευτέρων καὶ πρώτων ἑκαστῷ τῶν ἐν στῆσαι καὶ ἑλληνικοῖς καὶ

ἱερῶν

41 40 39 38 37 36 35 34 33 32 31



djt *cha* *a'nχ* *soutn* *n* *ntr* *p* *tout* *p* *ma'* *aou-r* (?)-

toujours à vivant roi du divine image l' auprès de

αἰωνοβίου βασιλέως τοῦ εἰκόνι τῇ πρὸς

Cette traduction et l'interprétation qui suit a été rédigée par M. Déveria, auquel nous devons également les savantes remarques qui précèdent et le précieux travail sur les éléments vocaux de l'écriture égyptienne, que nous avons inséré dans la suite de ce chapitre.

1. — NTOU. Le premier groupe, NTOU, répond au conjonctif copte *ntou* ; il est formé de la particule NT, copte *nte*, et du pronom affixe de la troisième personne pluriel.

2. — Le second, SχE, dérive de l'hiéroglyphe de l'écriture , composé du calame, de la palette et d'un petit vase d'eau, réunis par des liens ; la forme hiératique est l'intermédiaire. Il répond au groupe phonétique *sχe*, et au mot ἀναγράψαι du texte grec. C'est la valeur verbale que prend ici ce radical ; le temps, le mode, le nombre et la personne sont déterminés par le premier groupe.

3. — P. L'article masculin singulier P (copte *p*).

4. — OUE. Le mot, qui suit OUE ou OUT (?), est comparable au copte *ouô* « nuntiare, alloqui » ; il désigne l'ordonnance, l'avertissement, le décret, et répond au grec ψήφισμα (Cf. Brugsch, *Scriptura œgyptiorum demotica*, p. 28).

5. — N. Le signe suivant, -, est la particule N, copte *en*, marque des cas obliques ; il répond ici au grec ἐπὶ.

6. — OUEIT. Le sixième groupe OUEIT, désigne la « stèle », c'est le copte *oueit* στήλη, « columna ».

7. — ANI. Ce mot répond au copte *ene*, *ône*, et au mot ancien A'NR « lapis » ; il est déterminé par l'image d'une pierre dérivée de l'hiéroglyphe ▬.

8.—DJRI. Ce mot a été lu RTÏ, et traduit « gravé », en le comparant à l'hiéroglyphe , RT dont la valeur dans le sens de « graver, sculpter », est des plus contestables, ainsi que nous l'avons indiqué dans les notes explicatives du texte hiéroglyphique (Cf. p. 34-35, note 7). Mais le mot démotique me paraît, d'après l'ordre des signes, devoir être lu DJRÏ et répondre au grec στερεός « solidus », c'est un analogue du copte *djor*, *djôri* « fortis » (Cf. Brugsch, *Script. œg. dem.*, p. 20).

9. — N. Voir n° 5 ; répond ici au grec τοῖς.

10.—SχE. Le groupe n° 2, déterminé par le signe démotique des « écritures » dérivé du groupe hiéroglyphique représentant le lien d'un volumen et un trait ; la forme hiératique est l'intermédiaire.

11. — DJT. Signe dérivé de la forme hiératique du signe DJT, copte *djot* « dire, parler, parole, langage » (Cf. p. 35, note 12).

12. — P. Article masculin singulier, copte *p* (Cf. n° 3).

13. — NTR. Abréviation du groupe NTR, *Dieu*, copte *noute*, sous sa forme hiératique ; précédé de l'article P (n° 12.), c'est une forme adjective : DJT P-NTR « langage divin ».

14. — SχE. Même groupe que le n° 10.

15.— CHA'. Répond au mot *cha'ï* du texte hiéroglyphique et qui désigne un « volumen, un écrit sur papyrus, livre ou épître » : SχE N CHA'Ï ou SχE CHA' répond donc assez exactement à ce que saint Clément d'Alexandrie a appelé l'écriture « épistolographique ».

16 — SχE. Même groupe que le n° 10.

17. — OUÏNN. *Ionien*, *Grec*. Le signe déterminatif qui est peu marqué dans l'inscription démotique dérive de la forme hiératique du caractère qui représente un

soldat ou un guerrier; il est employé parce que les Égyptiens ne connaissaient les Grecs que comme une nation conquérante.

18. — NTOU, même groupe que le n° 1.

19. — Le premier signe de ce groupe (19-21) est l'auxiliaire copte *er* « facere ».

20. — Les deux suivants AOU dérivent de la forme hiératique du mot AOU, c'est le copte *ai*, *oi* « esse, fieri ».

21. — Le quatrième est l'abréviation du groupe A'H, toujours en passant par la forme hiératique; c'est le copte *ohi* « stare ». Enfin le signe F « lui », pronom affixe de la troisième personne, masculin singulier, se rapporte à OUE « décret ».

22. — N, même signe que le n° 5, répondant au grec ἐν.

23. — NE « les », article pluriel commun, dérive de la forme hiératique du groupe copte *ne*.

24. — ARPÏ, copte *erpe*, *rpe* « templum », répond à du texte hiéroglyphique. Le premier jambage du groupe démotique est une voyelle initiale qui n'est pas écrite dans le mot hiéroglyphique et peut se supprimer en copte; l'R et le P qui viennent après sont superposés; l'OU vient ensuite, puis, un premier déterminatif qui est la forme abrégée d'un plan de maison noté d'un trait, et un deuxième groupe idéographique qui s'applique aux choses saintes ou sacrées et dérive de la forme hiératique du signe « Dieu » également noté d'un trait.

25. — On trouve enfin le chiffre **1**, qui doit se prendre ici dans le sens ordinal.

26. — NE, même signe que le n° 23.

27. — ARPÏ, même mot que le n° 24, moins la note du dernier signe idéographique.

28. — Le chiffre **2** qui doit être pris dans le sens ordinal.

29. — NE, même signe que le n° 23.

30. — ARPÏ, même groupe que le n° 27, suivi du chiffre 3 qui est ici ordinal.

31. — AOU-χPE (?) « qu'il soit? ».

32. — MA « ubi ». (Cf. Brugsch, *Scriptura ægyptiorum demotica*, pl. 61).

33. — Même signe que le n° 3.

34. — TOUTOU, groupe abrégé de la forme hiératique du mot ou TOUT ou TOUTOU, déterminé par l'image d'une momie, type de forme; c'est le copte *touôt simulacrum*, répondant au mot χN, du texte hiéroglyphique et à εἰκών du texte grec.

35. — P, même signe que le n° 3.

36. — NTR, signe abrégé de la forme hiératique du caractère *Dieu*; P-NTR, à la suite d'un substantif est une forme adjective comme aux n°s 12-13.

37. — Même signe que le n° 5, marque du génitif.

38. — SOUTN, groupe dérivé de la forme hiératique du mot précédé

par honneur du commencement du cartouche royal et suivi d'un groupe déterminatif dont l'origine n'est pas encore bien expliquée.

39. — A'NΧ, abréviation de la forme hiératique du mot  précédé d'un A' initial; copte *ônχ*, *anh*.

40. — CHA ou CHE, forme douteuse dans l'inscription, copte *cha* « in, usque ad ». (Cf. Brugsch, *Scriptura*, p. 58).

41. — DJT ou DJ-TE (?) groupe abrégé de la forme hiératique du mot [1].

ÉLÉMENTS DES ÉCRITURES ÉGYPTIENNES.

Le système hiéroglyphique des Égyptiens, et les deux écritures qui en sont dérivées, l'hiératique et le démotique, se composent chacune de deux classes de caractères bien distinctes : les signes idéographiques et les signes phonétiques. Ainsi que leur nom l'indique, les premiers servent à l'expression des idées, les autres, à celle des mots. De là l'emploi simultané de ces deux classes de caractères pour écrire une pensée, une idée, à l'aide d'une phrase ou d'un mot qui en était l'énonciation.

Comme l'emploi des deux classes de caractères est à peu près le même dans les trois systèmes graphiques des anciens Égyptiens, et que la forme des caractères a seule subi d'importantes modifications; nous ne nous étendons un peu que sur le système hiéroglyphique.

La première classe, celle des signes idéographiques, se divise elle-même en deux sous-classes : les signes FIGURATIFS et les signes SYMBOLIQUES; les premiers expriment au propre les idées concrètes, celles des objets matériels que la peinture peut rendre par la simple imitation des formes; les autres rappellent indirectement, ou par allusion, les idées abstraites au moyen de la représentation d'objets matériels s'y rapportant. Ainsi, pour en donner des exemples, les signes  etc., représentant le soleil, la lune, une montagne, un homme, un taureau, un épervier, un serpent, un poisson, une fleur, une muraille, une barque, un siége, un miroir, une sandale, une balance et une charrue, suffisent pour exprimer l'idée de ces divers objets. Mais ils peuvent aussi être précédés chacun du mot qui les désigne, c'est-à-dire de l'expression phonétique du nom de l'objet qu'ils représentent, et cela au moyen de la deuxième grande classe de caractères, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

---

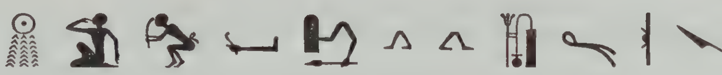
1 On trouvera ci-contre un tableau des signes alphabétiques et syllabiques de l'écriture démotique, que nous empruntons à M. Henri Brugsch. Dümler, Berlin 1855 p13

ALPHABET DÉMOTIQUE.

LETTRES.	VALEUR Phonétique.	VALEUR Grecque.	VALEUR Copte.	LETTRES.	VALEUR Phonétique.	VALEUR Grecque.	VALEUR Copte.
	a				*r*	ρ	Ⲣ
	a				*r*		
	a				*s*		
	a	α ε η	ⲀⲈⲎ		*s*	σ ζ	Ⲥ
	a	ω ο	ⲱ		*s*		
	a e o				*d(t)*		
	a				*d(t)*	τ δ θ	Ⲧ
	i	ι υ	Ⲓ Ⲉ		*d(t)*		
	ou				*h*		
	ou	ου (ω ο)	ⲱ		*h*		Ϩ
	ou				*h*		
	v				*k*		
	v	β υ φ	Ⲃ		*k*	κ χ	Ⲕ Ⲭ Ϭ
	v	υ φ	Ϥ		*k*		
	b (p)	π β φ	Ⲡ Ⲫ		*k*		
	b (p)				*χ*		
	m	μ	Ⲙ		*χ*	χ	Ϧ Ϩ Ϣ
	m				*χ*		
	n				*ch*	ς, χ	Ϣ
	n	ν	Ⲛ		*ch*		
	l	λ	Ⲗ		*t, dj.*	σ φ	Ϭ Ϫ

SYLLABES.	VALEUR.	SYLLABES.	VALEUR.	SYLLABES.	VALEUR.	SYLLABES.	VALEUR.
	aouoae		*ma*		*sa*		*hr*
	aa		*ma*		*sn*		*hm*
	am		*ma*		*ch*		*kt*
	an		*mu*		*ti*		*χa*
	ar		*mn*		*li*		*χt*
	as		*mh*		*ta*		*χw*
	oua		*mr*		*to*		*χr*
	oua		*ms*		*tm*		*χr*
	ouaχ		*ms*		*ha*		*χn*
	oun		*ra, la*		*hp*		*tha*
	our		*sa*		*hr*		*thi*
	our		*sa*		*hr*		*thi*

Les signes suivants, au contraire, appartiennent à la deuxième sous-classe, celle des caractères SYMBOLIQUES :

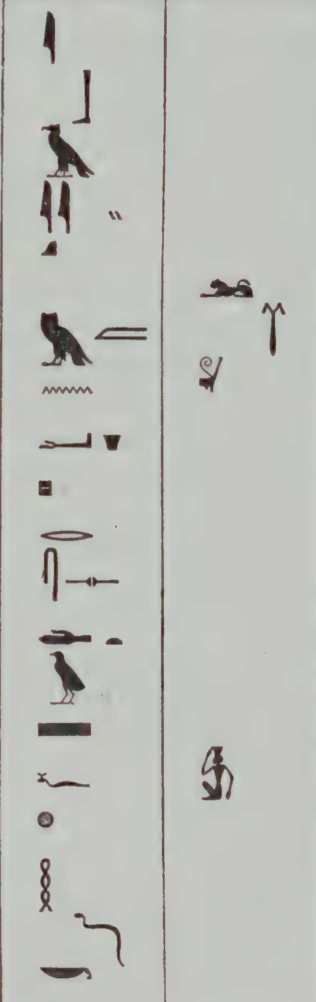


ils représentent le disque rayonnant du soleil, un homme portant sa main à sa bouche, un coupable frappé d'un instrument de supplice, un bras armé d'un bâton, deux bras armés d'une masse d'arme et d'un bouclier, deux jambes en marche dans le sens opposé à celui de l'écriture; deux jambes en marche dans la direction de l'écriture, un calame, un petit vase et une palette liés ensemble, le lien d'un volumen, un volumen ou rouleau de papyrus, et enfin un couteau; le premier s'applique à l'idée de la lumière ou de la clarté; le second, à celle d'une action de la bouche ou de la voix, et par suite, aux émotions de l'âme; le troisième exprime le mal et tout ce qui est mauvais; le quatrième indique une action demandant de la force; le cinquième est le signe du combat; le sixième est celui de la progression et de la locomotion; le septième, celui de la rétrogradation; le huitième et le neuvième, ceux de l'écriture; le dixième, celui de la science ou de l'abstraction; le dernier enfin exprime l'idée de la division ou de la séparation. Les signes de cette sous-classe sont plus rarement employés isolément ou sans le secours d'un groupe phonétique, que ceux de la première, par la seule raison que leur sens est moins précis et peut s'appliquer pour chacun à un plus grand nombre de mots ayant rapport à la même idée. On s'en servit donc le plus souvent, ainsi qu'on pouvait le faire des premiers, comme signes DÉTERMINATIFS, c'est-à-dire, servant à déterminer le sens ou l'ordre d'idées auquel appartenait tel ou tel mot de la langue égyptienne, écrit au moyen de caractères *phonétiques*, qui en figuraient plus ou moins exactement la prononciation.

Nous voici arrivés à la classe des signes PHONÉTIQUES; ceux-ci se divisent aussi en deux sous-classes : les signes purement ALPHABÉTIQUES et les signes SYLLABIQUES. Les premiers s'employaient comme les lettres de notre alphabet, mais peut-être avec moins de fixité dans la prononciation des voyelles; leur nombre, restreint dans les bonnes époques de l'écriture hiéroglyphique, devint plus grand dans les temps de décadence, c'est-à-dire sous la domination des Lagides et des empereurs romains, par suite d'emprunts abusivement faits à la série des signes syllabiques ou des signes idéographiques, en modifiant les valeurs primitives de ces caractères, et par l'introduction dans l'écriture de signes inusités antérieurement.

Nous donnons ici le tableau des signes purement alphabétiques des bonnes époques de l'écriture, en y joignant les plus usités des signes introduits postérieurement.

ALPHABET HIÉROGLYPHIQUE ÉGYPTIEN



COPTE.	TRANSCRIPTION.	HAUTE ANTIQUITÉ	BASSES ÉPOQUES	CORRESPONDANTS SÉMITIQUES.	PRONONCIATION
ⲁ	A			א	a
ⲃ	B			ב	v, b (?)
ⲉ	E			ה	e, a
ⲓ	I			י	ï
ⲕ	K			כ	k
ⲗ	L [1]			ל	l
ⲙ	M			מ	m
ⲡ	N			נ	n
ⲟ, ⲁ	A', A			ע	â, o
ⲙ	P			פ	p, b (?)
ⲣ	R			ר	r, l
ⲥ	S			ט	s
ⲧ	T			ת	t
ⲟⲩ	OU			ו	ou
ϣ	CH			ש	ch
ϥ	F			ו ف	f, w
ϧ	X			ח خ	χ
ϩ	H			ח ح	h aspiré
ϫ	DJ			צ	tj
ϭ	Q			ק	q guttural

On voit par ce tableau que deux voyelles et trois consonnes seulement ont des homophones dans les temps anciens [2], et leur usage a été amené naturelle-

[1] L'L ne s'est un peu distingué de l'R que dans les basses époques.

[2] Cette remarque est en désaccord avec ce qui a été dit plus haut (page 27). Cela provient de quelques modifications du système de Champollion le jeune, qui sont aujourd'hui généralement reçues dans l'égyptologie.

ment par la nécessité d'avoir des signes de superficies différentes pour conserver le *carré* de certains groupes dans l'écriture. Ce n'est qu'une question de calligraphie.

Nous avons expliqué (p. 26) que les signes alphabétiques tiraient leur valeur de la voyelle ou de l'articulation initiale du nom de l'objet qu'ils représentaient ; il est donc inutile de revenir sur ce point.

Passons maintenant aux signes SYLLABIQUES ; leur constatation est certainement le plus grand pas qu'on ait fait depuis la mort de Champollion, dans la connaissance du sytème graphique des Égyptiens ; elle a permis de ne plus supposer un nombre indéfini de signes alphabétiques et d'homophones, qui ne pouvaient pas avoir de raison d'être et dont l'usage n'aurait servi qu'à embrouiller l'écriture d'une manière inextricable. Il faut remarquer cependant, qu'on compte parmi eux, comme parmi les caractères purement alphabétiques, quelques homophones, mais il y en a fort peu dans les temps anciens. Ces signes peuvent être divisés en *monosyllabiques* et *dissyllabiques ;* ces derniers sont en très-petit nombre.

Les signes syllabiques peuvent, en vertu des règles de ce qu'on a appelé le pléonasme graphique, recevoir comme signes diacritiques un ou plusieurs des éléments alphabétiques qui répondent à leur prononciation. Ainsi, le signe de la syllabe AM  suffit pour exprimer cette syllabe, mais on peut le faire précéder d'un A, , ou le faire suivre d'un M  ou même le placer entre un A et un M,  sans que la prononciation de la syllabe AM, qu'on peut encore écrire  avec les caractères alphabétiques seuls, subisse aucune modification dans sa prononciation. Ce système, qui paraît étrange au premier abord, avait sans doute pour but dans le principe de faciliter la lecture des signes rares dont on pouvait aisément oublier la prononciation, et l'on reconnaît qu'il était indispensable quand on rencontre des signes syllabiques qui avaient deux ou trois valeurs différentes. Le signe représentant un bandeau , par exemple, répond aux syllabes MR et NS. Quand il est seul, il se lit ordinairement MR, mais il est souvent suivi d'un R ()  qui détermine sa prononciation ; si, au contraire, il a la valeur de NS, il est précédé d'un N, , ou suivi d'un S  ou bien placé entre un N et un S .

La valeur primitive de quelques signes syllabiques s'est aussi modifiée à la

longue, par suite d'un affaiblissement naturel de la prononciation, dont le copte, comparé à la langue antique, a conservé de nombreux exemples. Ainsi le mot dont l'orthographe pleine était , NTR, est devenu en copte NOUTE. C'est pour cela que le signe répond à QR ou à QE et qu'il peut avoir pour complément ou signe diacritique R, ou E. Dans d'autres, le R final paraît s'être oblitéré. Ainsi la prononciation du signe semble avoir été dans le principe SR, et il s'emploie pour le mot SE, copte *si* « fils ». Autre part, c'est l'aspiration finale qui a disparu, comme dans le caractère , qui est également devenu SE. D'autres enfin, tels que et peuvent recevoir ou rejeter une voyelle initiale. Mais le nombre des caractères dont la prononciation subissait de semblables modifications n'est pas considérable et n'embarrasse plus, quand on y a fait une fois attention. Nous pouvons maintenant récapituler dans un petit tableau synoptique les différentes sortes de caractères qui composent chacune des trois écritures égyptiennes. Ce sont :

- LES SIGNES
  - idéographiques
    - figuratifs
      - isolés.
      - déterminatifs.
    - symboliques
      - isolés.
      - déterminatifs.
  - phonétiques
    - alphabétiques
      - voyelles.
      - consonnes.
    - syllabiques
      - monosyllabiques.
      - dissyllabiques.

Mais il faut observer qu'un assez grand nombre de signes étaient employés, suivant les circonstances, comme idéographiques ou comme phonétiques; il n'est pas possible de donner ici des règles propres à faire reconnaître dans laquelle de ces deux valeurs ils doivent être pris; cependant les caractères figuratifs isolés sont ordinairement notés des signes ; quand ils sont déterminatifs du nom de l'objet qu'ils représentent, cette marque disparaît et elle devient inutile, car on ne pouvait se tromper sur le sens. Les symboliques sont le plus souvent accompagnés de la note , quand ils doivent être pris dans un sens spécial; on les trouve parfois aussi notés d'un trait , et généralement tout déterminatif doit être précédé de . Mais ces signes d'attention sont souvent omis, et le meilleur guide était l'usage; c'est maintenant l'habitude du déchiffrement et la comparaison des groupes analogues. La même difficulté existe souvent pour distinguer la *clef* de la partie phonétique d'un caractère chinois composé de plusieurs éléments.

Un certain nombre de caractères, enfin, étaient employés avec une valeur à la fois idéographique et phonétique, pouvant recevoir des compléments ou signes diacritiques sans perdre leur valeur idéographique. M. Birch les a appelés signes

MIXTES, et on les divise en phonético-figuratifs et symbolico-phonétiques, suivant que leur valeur idéographique est figurative ou symbolique.

On trouvera ci-annexé, comme complément de ce qui précède, un tableau des signes les plus usités de l'écriture hiéroglyphique, avec l'indication des diverses valeurs dans lesquelles ils sont le plus ordinairement employés.

∴ HIÉROGLYPHES ÉTHIOPIENS.

Diodore de Sicile, qui est généralement porté à placer en Éthiopie, le berceau de l'humanité, prétend que les Égyptiens ont non-seulement emprunté aux Éthiopiens la plupart de leurs institutions[1], mais qu'ils leur doivent en outre l'usage de l'écriture hiéroglyphique.

Cette opinion est, toutefois, assez contestable, et il faut attendre que de nouvelles investigations de la science viennent éclairer ce qui reste d'incertitude pour résoudre cette intéressante question. Néanmoins, plusieurs égyptologues prétendent avoir reconnu l'existence, sur les bords du Nil, de monuments à inscriptions hiéroglyphiques qui ne peuvent en aucune façon être interprétés au moyen du copte, tandis que, au contraire, elles seraient déchiffrables par l'éthiopien. Nous manquons malheureusement de renseignements précis sur ces hiéroglyphes éthiopiens, et nous devons attendre que les savants voyageurs qui en ont une plus ample connaissance, nous fournissent des éclaircissements à leur égard. Espérons, en outre, que l'étude de ces sortes d'inscriptions figuratives éthiopiennes étendra le nombre des curieux rapprochements déjà présentés entre les caractères hiéroglyphiques et les lettres de l'alphabet éthiopien [2].

Bien qu'il soit encore difficile d'affirmer que par les mots Αἰθιοπικὰ γράμματα,

---

[1] Miot (*Op. cit.* II, p. 474) et avec lui le célèbre Monge, pensent, comme Diodore de Sicile, que l'Égypte été civilisée par des colonies venues des régions supérieures, et qui sont descendues vers la mer, à mesure que les atterissements du Nil ont formé un sol propre à être cultivé par les hommes. — Cette opinion toutefois paraît aujourd'hui controuvée, et les égyptologues sont généralement d'accord pour affirmer que la Basse-Egypte a été l'antique domaine de la civilisation égyptienne. En effet, les découvertes de l'archéologie ont constaté que la Haute-Egypte ne renfermait guère que des inscriptions d'une époque relativement récente, tandis que les fouilles effectuées aux environs de Memphis, par exemple, ont mis à découvert des monuments remontant a la IV[e] dynastie.

On serait autorisé, au contraire, à placer le berceau de la civilisation égyptienne au-delà de l'isthme de Suez, en Asie mineure, c'est-à-dire dans les environs d'un grand centre dont paraissent être sorties de nombreuses migrations qui ont successivement peuplé les principales contrées de l'occident où elles ont apporté les sciences, les arts et notamment l'écriture. Cette thèse qui, dans son ensemble, peut être corroborée par une foule de faits historiques, est confirmée par les nombreux monuments d'une antiquité avancée, que l'on a successivement retrouvés au mont Sinaï, dans l'Arabie pétrée, à Ouadi-Magara, Serbout-el-Kadem, Ouad-Ghené, etc.

[2] Voy. *Exam. critiq. des princip. group. hiéroglyph.*, par H. Thilorier, pag. 66. (Cf. cependant James Bird, dans le *Journal of the Bombay branch Roy. Asiat. Societ.* (octobr. 1844).

Diodore de Sicile entende précisément les hiéroglyphes dont nous voulons parler[1], ce qu'il dit de cette « écriture éthiopienne » présente un tel intérêt, que nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de le reproduire ici :

Περὶ δὲ τῶν Αἰθιοπικῶν γραμμάτων, τῶν παρ' Αἰγυπτίοις καλουμένων ἱερογλυφικῶν, ῥητέον, ἵνα μηδὲν παραλείπωμεν τῶν ἀρχαιολογουμένων. Συμβέβηκε τοίνυν τοὺς μὲν τύπους ὑπάρχειν αὐτῶν ὁμοίους ζώοις παντοδαποῖς καὶ ἀκρωτηρίοις ἀνθρώπων, ἔτι δ' ὀργάνοις, καὶ μάλιστα τεκτονικοῖς· οὐ γὰρ ἐκ τῆς τῶν συλλαβῶν συνθέσεως ἡ γραμματικὴ παρ' αὐτοῖς τὸν ὑποκείμενον λόγον ἀποδίδωσιν, ἀλλ' ἐξ ἐμφάσεως τῶν μεταγραφομένων καὶ μεταφορᾶς μνήμῃ συνηθλημένης. Γράφουσι γὰρ ἱέρακα καὶ κροκόδειλον, ἔτι δ' ὄφιν, καὶ τὸν ἐκ τοῦ σώματος τῶν ἀνθρώπων ὀφθαλμὸν καὶ χεῖρα καὶ πρόσωπον καὶ ἕτερα τοιαῦτα. Ὁ μὲν οὖν ἱέραξ αὐτοῖς σημαίνει πάντα ὀξέως γινόμενα, διὰ τὸ ζῶον τοῦτο τῶν πτηνῶν σχεδὸν ὑπάρχειν ὀξύτατον· μεταφέρεταί τε ὁ λόγος ταῖς οἰκείαις μεταφοραῖς εἰς πάντα τὰ ὀξέα καὶ τὰ τούτοις οἰκεῖα παραπλησίως τοῖς εἰρημένοις. Ὁ δὲ κροκόδειλος σημαντικός ἐστι πάσης κακίας, ὁ δὲ ὀφθαλμὸς δίκης τηρητὴς καὶ παντὸς τοῦ σώματος φύλαξ· τῶν δ' ἀκρωτηρίων ἡ μὲν δεξιὰ τοὺς δακτύλους ἐκτεταμένους ἔχουσα σημαίνει βίου πορισμόν, ἡ δ'εὐώνυμος συνηγμένη τήρησιν καὶ φυλακὴν χρημάτων. Ὁ δ'αὐτὸς λόγος καὶ ἐπὶ τῶν

Pour ne rien omettre cependant de ce qui peut servir à la connaissance de l'antiquité, nous devons dire quelque chose des lettres éthiopiennes auxquelles les égyptiens ont donné le nom d'hiéroglyphes. Ces lettres se composent de figures d'animaux de différents genres, de membres du corps humain, d'instruments ou d'outils employés dans les arts, et ce n'est pas de la réunion des caractères ou des syllabes que résulte le discours écrit, mais de la signification métaphorique attachée aux objets dessinés, signification que l'exercice seul de la mémoire apprend à retenir. Quand les Éthiopiens, par exemple, peignent un épervier, un crocodile, un serpent, ou quelques parties du corps humain, tels que l'œil, la main, le visage et d'autres objets semblables, voici ce qu'ils entendent : l'épervier indiquera tout ce qui se fait avec rapidité, parce que cet animal étant à peu près, de tous les oiseaux, celui dont le vol est le plus rapide, la raison appliquera, par une métaphore facile, cette figure à ce qui est produit par un mouvement vif, ou qui s'y rapporte, aussi bien que si les mots exprimant ces idées eussent été écrits. De même le crocodile signifiera la méchanceté, l'œil le conservateur de la justice et la sentinelle de tout le corps. Parmi les membres, la main droite avec les doigts étendus sera l'emblème de l'acquisition des biens ; la main gauche fermée celui de la conservation et de la garde des richesses[2]. Des applications semblables se

1 M. Vaisse (*de l'Écriture*, p. 14), paraît être de cet avis. Il pense également que ce sont de ces mêmes hiéroglyphes éthiopiens dont parle Héliodore sous le nom de *lettres royales*, et qu'il dit assez semblables aux lettres sacrées des Égyptiens.

2 Il est bon de faire remarquer que ces explications de Diodore ne concordent nullement avec les notions acquises par les égyptologues sur les hiéroglyphes égyptiens. Peut-on en conclure de là que les caractères dont parle l'historien Sicilien, différaient de ceux que nous connaissons en Égypte : ou bien faut il admettre que Diodore ne sait point ce qu'il dit ? — Sans rien décider à cet égard, nous nous permettrons d'observer que c'est toujours avec les plus grandes réserves que l'on doit rejeter les témoignages de l'antiquité grecque, surtout lorsque nous manquons d'autres documents assez clairement intelligibles pour nous permettre de leur opposer une négation solidement motivée.

ἄλλων τύπων τῶν ἐκ τοῦ σώματος καὶ τῶν ὀργανικῶν καὶ τῶν ἄλλων ἁπάντων· ταῖς γὰρ ἐν ἑκάστοις ἐνούσαις ἐμφάσεσι συνακολουθοῦντες, καὶ μελέτῃ πολυχρονίῳ καὶ μνήμῃ γυμνάζοντες τὰς ψυχάς, ἑκτικῶς ἕκαστα τῶν γεγραμμένων ἀναγινώσκουσι [1].

feront à d'autres figures prises du corps humain ou des instruments des arts, ou enfin d'un objet quelconque. En suivant ainsi le sens caché sous chacune de ces formes, et en exerçant leur esprit et leur mémoire par une étude de plusieurs années, les Ethiopiens parviennent à lire couramment tout ce qui est écrit de cette manière [2].

Après la lecture du passage précédent, nous nous bornerons à faire remarquer que les interprétations données par Diodore de Sicile ne se rapportent en aucune façon aux hiéroglyphes égyptiens dont les égyptologues d'aujourd'hui nous ont fait connaître la valeur : ce qui porte naturellement à penser que l'historien grec a eu en vue un système hiéroglyphique différent de celui que nous connaissons. Nous présentons toutefois cette observation sous toutes réserves, en attendant que des faits nouveaux permettent à la science de résoudre d'une manière quelconque cette curieuse et importante question.

L'usage des hiéroglyphes paraît s'être répandu en Afrique assez avant dans la direction méridionale. Un fait nouveau du plus grand intérêt et dont nous devons la communication à M. d'Abbadie, peut donner lieu, sur ce sujet, à de bien piquantes conjectures. Suivant le savant orientaliste que je viens de citer, les signes hiéroglyphiques sont encore employés de nos jours, comme seul mode d'écriture, chez les Barya, Nara et Marya (?), tribus généralement noires, qui forment la transition entre les nègres et les races rouges, et qui vivent dans les terres basses, entre le Takaze et le Marab. Il serait extrêmement désirable que quelque voyageur entreprît de recueillir des renseignements aussi complets que possible sur cette précieuse indication, et qu'il en fît l'objet d'une étude sérieuse et approfondie.

Notre intention n'est pas d'ajouter à ce qui précède l'exposé des systèmes de déchiffrement qui ont différé de celui de Champollion le jeune [3] ou qui en ont été

[1] Diodore de Sicile, *Bibl. hist.*, liv. III, § IV.

[2] A. F. Miot, *Bibl. hist.*, tom. II, 6.

[3] Les principaux ouvrages de Champollion le jeune, sur les hiéroglyphes égyptiens, sont : *De l'écriture hiératique des anciens Egyptiens.* Grenoble, 1821 ; in-fol. pl. Cet ouvrage, antérieur à la découverte de l'alphabet hiéroglyphique, doit être compris parmi les essais infructueux de déchiffrement qui ont précédé les grands travaux de J.-F. Champollion. Cet opuscule a été retiré, autant que possible, de la circulation par son savant auteur. — *Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Egyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains.* Paris, 1822 ; in-f°, pl. — *Précis du système hiéroglyphique des anciens égyptiens.* Paris, 1822 ; 2 vol. in-8°, pl. (2e édit., avec la Lettre à M. Dacier; Paris, 1828, in-8° avec Atlas.) — *Lettre à M. le duc de Blacas, sur le nouveau système hiéroglyphique de MM. Spohn et Seyffarth.* Florence, 1826 ;

une modification ou une critique. Nous nous contenterons donc de mentionner quelques-uns des auteurs aux ouvrages desquels devront recourir ceux qui s'intéressent à la controverse en fait d'égyptologie.

En 1636, — on nous dispensera de remonter plus haut, — un savant jésuite allemand, le père Athanase Kircher, inventa un système d'explication des hiéroglyphes égyptiens [1] : il eut des disciples et pendant longtemps de zélés admirateurs. Aujourd'hui les traductions mystiques de Kircher ne servent plus qu'à témoigner dans quelle fausse direction peut mener la confiance de la science pour des prétendues découvertes qui n'ont point été soumises à l'alambic de la plus sévère et de la plus minutieuse critique.

Voici, par exemple, la traduction par le père Kircher, d'un cartouche de l'obélisque de Pamphile érigé sur la Piazza navona de Rome, sous le pape Innocent X :



1 *Osiris* 2 *fœconditatis et totius vegetationis author est, cujus* 3-4 *generationis facultatem e* 5 *cœlo in suum Regnum Sacer* 6 *Mophta* 7 *trahit*[2].

« L'auteur de la fécondité et de toute la végétation est Osiris, dont le sacré Mophta (!) tire du ciel dans son royaume la faculté génératrice.

Cette traduction aussi bizarre qu'ampoulée s'éloigne étrangement de la simple interprétation de Champollion le jeune :

1 2 3 4 5 6 7
A Y To K PA To P

(*Autocrate, Empereur.*)

---

in-8° — *Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques*, adressée à M. le chevalier de Goulianof, par M. Klaproth. Analyse critique. Paris, 1827, in-8° (extrait du *Bulletin universel des Sciences*). — *Aperçu des résultats historiques de la découverte de l'alphabet hiératique égyptien.* Paris, 1827 ; (extrait du *Bulletin universel.*) — *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, en 1828 et 1829. Paris, 1833, in-8°, pl. — *Monuments de l'Egypte et de la Nubie* (ouvrage posthume). Paris, 1835-1844 ; 2 vol. in-4° de texte, et 4 vol. in-f° de pl. — *Grammaire égyptienne* ou *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée* (ouvrage posthume). Paris, 1836-1841 ; in-f°. — *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique* (ouvrage posthume, publié par Champollion-Figeac). Paris, 1842-1844 ; in-f°, etc., etc.

[1] Les essais de Kircher sur les hiéroglyphes sont renfermés dans les ouvrages suivants : *Prodromus coptus sive Ægyptiacus.* Romæ, 1636 ; in-4°. — *Lingua Ægyptiaca restituta*, opus tripartitum. Romæ, 1643 ; in-4°. — *Obeliscus Pamphilius.* Romæ, 1650 ; in-f°, cum figg. Cet ouvrage, relatif à un obélisque apporté en Europe sous les empereurs romains et relevé à Rome sur la Piazza Navona, en 1651, par ordre du pape Léon X, renferme une foule d'interprétations étranges qu'il est curieux de comparer avec celles qu'on a faites depuis de ce même monument. Voyez toutefois ce qu'en dit Champollion dans son *Précis du syst. hiérogl. des anciens Egyptiens.* Paris, 1824 ; in-8°. — *Œdipus Ægyptiacus.* Romæ, 1652-54 ; 4 vol. in-f°, cum figg. — *Obelisci Ægyptiaci nuper inter Isæi Romani rudera effossi interpretatio hieroglyphica.* Romæ, 1666 ; in-f°. — *Sphynx mystagoga*, etc. Amstel. 1674 ; in-f° cum fig.

[2] Kircher, *Obeliscus Pamphilius*, lib. V.

En 1762, l'abbé Tandeau[1] soutint que les hiéroglyphes étaient des images arbitraires uniquement destinées à l'ornementation des monuments, et qu'on avait tort de croire qu'ils avaient jamais été employés pour figurer des idées d'une manière quelconque.

En 1792, le chevalier de Pahlin[2] exposa ses idées extravagantes sur la nature des hiéroglyphes égyptiens. Il alla jusqu'à prétendre qu'on n'avait qu'à traduire les psaumes de David en anciens caractères chinois (!) pour reproduire les papyrus de l'Égypte.

En 1839, parut à Bordeaux la première livraison d'un ouvrage étendu sur les hiéroglyphes, par Camille Duteil[3]. L'auteur, qui se déclarait tout d'abord adversaire de Champollion le jeune, dont il qualifiait la Grammaire égyptienne de « mystification jetée au monde savant », ne voyait dans les hiéroglyphes que des caractères figuratifs ou topiques, et jamais des signes alphabétiques. Il pensait enfin que c'était seulement par la recherche de ce que pouvait représenter chaque hiéroglyphe que l'on parviendrait un jour à s'initier aux mystères de la langue sacrée de l'antique Égypte.

Ce travail, rédigé avec érudition, et surtout avec esprit, ne doit pas être confondu avec les élucubrations des égyptologues cités plus haut. La publication du dictionnaire des Hiéroglyphes de Camille Duteil, a, dit-on, été interrompue comme portant atteinte à la religion et à la morale publique.

Enfin, à une époque encore plus récente, M. Parrat (de Porentruy) a fait paraître plusieurs mémoires[4], dans le but de prouver que les hiéroglyphes égyptiens devaient être interprétés non par le copte, mais bien à l'aide de la langue chaldéenne.

Outre ces critiques radicales du système de Champollion le jeune, il a paru un assez grand nombre de mémoires destinés, soit à modifier quelques-uns des principes admis par le célèbre égyptologue français, soit à leur en substituer

---

[1] *Dissertation sur l'écriture hiéroglyphique*, Paris, 1762; in-12 (Voy. le *Journal des Savants* de mai 1762).

[2] *Science des hiéroglyphes.* La Haye, 1736, in-4°. — *Lettres sur les hiéroglyphes.* Weimar, 1802; in-8°. — *Essai sur les hiéroglyphes.* Weimar, 1804; in-4°. — *Analyse de l'inscription en hiéroglyphe trouvée à Rosette.* Dresde, 1804; in-4° fig. — *De l'étude des hiéroglyphes.* Paris, 1812; 5 vol. in-12.

[3] *Dictionnaire des hiéroglyphes.* Bordeaux, 1839; pet. in-f°.

[4] *Notice sur la structure et la constitution des hiéroglyphes égyptiens.* Porentruy, 1853; in-8°. — *Inscriptio Rosettana hieroglyphica, prima vicè chaldaïcè interpretata.* Por., 1852; tabl. in-fol. — *Tabula Rosettana chaldaïcè expressa.* Mulh., 1852; tabl. in-fol. — *Première traduction française de l'inscription de Rosette.* Por., *s. d.*; tabl. in-fol. — *Philologus chaldaïcus, voces græcorum et latinorum scriptorum, quas dicunt ægyptiacas, chaldaïcè exponens, etc.* Mulh. 1854; in-4°. — Nouveau système de traduction des hiéroglyphes égyptiens, au moyen de la langue chaldéenne, avec l'explication des signes. Porentruy, 1857, in-fol.

d'autres. Parmi ces mémoires, les plus renommés sont ceux de Klaproth [1], de Desjardins [2], Seyffarth [3], Uhlemann [4], etc.

---

[1] *Examen critique des travaux de feu M. Champollion sur les hiéroglyphes.* Paris, 1832; in-8°. — Ouvrage curieux, mais rédigé avec fiel.

[2] *Rudimenta hieroglyphices*, Lips., 1826; in-4°. Voy. également *Difesa del Sistema geroglifico dei Signori Spohn e Seyffarth, scritta dal Sign.* Seyffarth. Torino, 1827; in-8°. — *Alphabeta genuina Ægyptiorum lingua et litteris ipsorum hieroglyphicis, hieratico-demotisque conservata*, etc. Lipsiæ, 1840; in-8°. — *Ueber dei Neue Hieroglypheninschrift mit griechischer Uebersetzung* auf dem Obelisken an der Porta del Popolo in Romak (dans le *Jahresbericht der Deutschen Morgenlaendischen Gesellschaft*, 1844). — *Theologiche Schriften der alten Ægypter* nach dem Turiner Papyrus uebersetzt, nebst Erklaerung der zweisprachlichen Inschrift des Steines von Rosette, etc. Gotha, 1855; in-8°. — *Grammatica Ægyptiaca.* Gotha, 1852; in-8° pl., etc.

[3] *Note sur les écritures égyptiennes* (dans l'*Encycl. moderne* de Courtin). — *De l'interprétation des Hiéroglyphes*, (*Revue des deux Mondes*, 1837).

[4] *De veterum Ægyptiorum lingua et litteris.* Lipsiæ, 1851; in-4°. — *Das quousque tandem? der Champollionischen Schule und die Inschrift von Rosette beleuchtet.* Berlin, 1852; in-8° — Quæ, qualia, quanta. *Eine Bestatigung des Quousque tandem? der Champollionischen Schule.* Berl., 1851; in-8°. — *Inscriptionis Rosettana hieroglyphica decretum sacerdotale*, latine vertit, etc. U. Lipsiæ, 1853; in-4°. — *Philologus Ægyptiacus, seu explicatio vocum ægyptiacarum* e scriptor. græcis romanisque collectorum. Lipsiæ, 1853; in-8°; — et divers mémoires inséré dans le *Zeitschrift der Deutsch. Morgenlænd. Gessellsch.*, vol. VI et VIII.

LIVRE DEUXIÈME

ÉCRITURES CUNÉIFORMES

On comprend, sous le nom d'*écriture cunéiforme*, des signes composés d'un élément principal ayant la forme d'un coin, d'un clou ou d'un fer de flèche.

Cette écriture paraît avoir très-vraisemblablement une origine figurative. En effet, une série de tablettes d'argile, rapportées de Koyoundjik par M. Layard, nous fournissent quelques exemples de cette écriture figurative usitée dans la haute antiquité, et de laquelle dérivent, par plusieurs dégradations successives, les caractères des inscriptions cunéïformes dont on a retrouvé un si grand nombre, dans le cours de ces dernières années.

Une fois admis que l'écriture cunéïforme provient d'une écriture figurative, il semblerait naturel de commencer par s'occuper de ces sortes d'hiéroglyphes, afin d'arriver, de gradation en gradation, aux derniers échelons de ce système graphique. Toutefois, cette marche, bien que très-logique par elle-même, ne nous paraît pas devoir être adoptée ici, vu l'état encore infime de nos connaissances relatives à cette branche de l'archéologie orientale. Il nous semble préférable, quant à présent, de suivre le cours des découvertes successives du déchiffrement des signes cunéïformes, et de conduire ainsi le lecteur du connu à l'inconnu, jusqu'à ce que nous soyons arrivé avec lui aux limites encore incertaines de ce domaine sur lequel la philologie moderne présente déjà de larges prétentions.

Nous nous occuperons donc tout d'abord de l'écriture cunéïforme dite *persépolitaine*, parce que son étude a seule permis d'aborder le déchiffrement des inscriptions des autres systèmes, à l'égard desquels elle a joué un rôle analogue à celui du texte grec, pour l'interprétation de l'inscription égyptienne de Rosette, dont il a été parlé dans le chapitre précédent.

CHAPITRE PREMIER.

—

ÉCRITURE CUNÉIFORME PERSE.

Découvertes depuis un temps déjà assez reculé, les inscriptions cunéïformes avaient attiré l'attention des savants de l'Europe, mais leur valeur était restée complétement inconnue. Vers la fin du xviiie siècle, Niebuhr releva des copies d'un certain nombre de ces monuments épigraphiques de Persépolis, et reconnut que plusieurs d'entre eux renfermaient des textes rédigés d'après trois systèmes graphiques différents. Ce ne fut toutefois qu'au commencement de ce siècle que des découvertes importantes permirent d'espérer, pour un temps assez rapproché, l'intelligence de ces précieux monuments où, suivant l'heureuse expression de Chardin, « l'on aperçoit je ne sais quelles ombres de la grandeur des Perses. »

En effet, c'est en 1802 qu'un illustre orientaliste de Hanovre, George-Frédéric Grotefend, communiqua à la Société de Gœttingue, les premiers résultats de ses découvertes relatives aux inscriptions cunéïformes du système perse. Il avait remarqué que, dans les inscriptions trilingues, les caractères du système le moins compliqué occupaient partout la première place ; il en conclut que ces caractères figuraient des textes rédigés dans l'idiome des maîtres de Persépolis. Et par cela même que ces textes ne renfermaient qu'un nombre assez restreint de caractères différents (surtout si on les compare à ceux des autres systèmes), il résolut d'en tenter le déchiffrement, employant tous les moyens que son génie lui suggérerait, pour porter ainsi la lumière dans un domaine jusque-là plongé dans la plus profonde obscurité.

Il remarqua tout d'abord que des clous penchés 𐏐 se reproduisaient isolément à certaines distances les uns des autres : il en inféra que ces signes indiquaient la séparation des mots. Ce premier indice ne manquait pas d'importance pour assurer de nouveaux résultats.

L'attention de Grotefend se porta ensuite sur les inscriptions des portes de Persépolis, dont deux lui parurent contenir à peu près le même texte :





Il remarqua en outre, sur les monuments de Persépolis, la présence fréquente d'un personnage de haute stature, portant la tiare en tête et le sceptre à la main. Ce personnage était généralement accompagné de plusieurs autres individus de moindre taille et sans coiffure. Parmi ces derniers, il y en avait un qui tenait un parasol au-dessus de la tête du grand personnage. A la première vue, on reconnut *un roi* dans le principal acteur de cette scène et on supposa que c'était à un roi que se rapportaient les petites inscriptions gravées auprès de la grande figure.

D'autre part, on connaissait les monuments de Nakhchi-Roustam et de Kirmanchah, sur lesquels on remarque également, à côté des figures des rois sassanides, des inscriptions signifiant pour la plupart : « Ceci est la figure d'un tel, roi, fils d'un tel, roi des rois, etc. »

La brièveté qui caractérisait également à Persépolis et à Nakhchi-Roustam les petites inscriptions qui accompagnaient, sur les monuments, les figures sculptées des rois, fit supposer que les unes comme les autres pouvaient bien renfermer ces formules en quelque sorte stéréotypées qui s'adjoignent d'ordi-

naire aux noms des souverains de ces contrées. Le titre de Roi des Rois, par exemple, que les Perses ont toujours affectionné, et que les Iraniens modernes ont conservé pour leur souverain sous la forme شاهنشاه *Chahenchah* devait sans doute s'y rencontrer. S'il s'y rencontrait, il était facile à reconnaître, car il devait être composé d'un certain mot répété deux fois et suivi de quelques signes destinées à noter pour le second le génitif et le pluriel. On rencontrait, en effet, à la suite l'un de l'autre, les deux mots suivants qui ne diffèrent que par l'addition de quatre signes placés à la suite du dernier.





On ne pouvait guère douter que ces deux mots, dont la prononciation était encore inconnue, n'eussent pour signification *roi des rois*, et que le premier  qui se trouvait répété plusieurs fois isolément dans ces inscriptions, ne signifiât roi.

En outre, il devenait probable que les signes qui précédaient ces mots « roi » étaient des noms propres de souverains perses.

Comparant ensuite entr'elles les deux inscriptions données ci-dessus, Grotefend constata une petite différence qui se remarquait dans la rédaction des deux légendes, à savoir que l'une commençait par le groupe

 (D)

tandis que l'autre débutait par

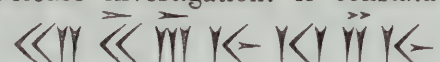
 (C)

Puis il y avait au milieu de la première inscription le groupe

 (H)

tandis que dans la seconde inscription, à la place de ce dernier groupe, il y avait le mot  *(D)*, qui, comme nous l'avons vu, commençait la première légende.

Grotefend induisit de ces remarques que les séries de signes cunéïformes que nous venons de donner, sous les lettres *D C H*, figuraient des noms propres; et, en outre, qu'il y avait, dans ces noms, un certain ordre de filiation. Il soupçonna que le groupe noté *H* figurait le père du groupe noté *D*, et que *D* était père de *C*.

Une nouvelle remarque facilita au savant de Hanôvre les moyens de poursuivre son intelligente et audacieuse investigation. Il constata que le groupe *H* n'était pas suivi du mot  Roi. — Le groupe *H* était donc le nom d'un prince qui n'avait pas régné ; et il devenait probable que *D*, fils de *H*, était fondateur de dynastie.

Le problème à résoudre se réduisait donc à échanger en termes connus les termes algébriques suivants : *H* sans règne — père de *D* roi, fondateur de dynastie — père de *X* roi.

Grotefend savait que c'était aux anciens souverains de la race des Achéménides que l'on devait la construction du palais de Persépolis. Or, parmi ces princes, il n'y en avait que deux auxquels on pût attribuer la fondation d'une dynastie : Cyrus et Darius. Comme le père et le fils de Cyrus s'appelaient également Cambyse, — pour affecter le nom de Cyrus au groupe noté *D*, il eût fallu que les groupes *H* et *C* fussent identiques, ce qui n'était pas.

Désormais il n'y eut plus de doute pour l'illustre orientaliste allemand. La base de la découverte de l'alphabet cunéiforme perse était trouvée.

Grotefend lut :

(*H*) 

G - ô - ch - t - a - s - p.

Lu aujourd'hui : *V - i - ch - t - â - s - pa.*

(Hytaspe).

(*D*) 

D - â - r - h - ê - ou - ch.

D - â - ra - ya - va - ou - ch.

Lu aujourd'hui : (Darius)

(*X*) 

Kh - ch - h - ê - r - ch - ê.

Lu aujourd'hui : *Kh - cha - y - â - r - ch - â.*

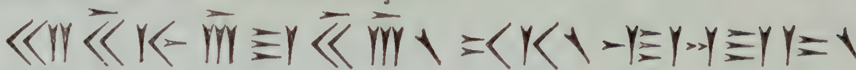
(Xercès).

Quelques années plus tard, l'attention du monde savant se porta sur un vase d'albâtre du Cabinet de France[1] qui renfermait plusieurs courtes légendes cunéïformes et un cartouche royal. Ce vase allait sans doute fournir une piquante occasion de contrôler réciproquement les résultats obtenus dans les études à peine naissantes des hiéroglyphes et des caractères cunéïformes.

---

1 Voy. sur ce vase : *Recueil d'Antiquités*, du comte de Caylus, t. V ; Saint-Martin, dans le *Journal asiatique*, févr. 1823, et dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XII ; voy. également les *Ann. de phil. chrét.*, tome X, 1835 ; Grotefend, dans l'ouvrage de Heeren, intitulé : *Ideen ueber die Politik und den Handel der vornehmsten Voelker der alten Welt* ; Seyffarth, *Alphab. genuin. Ægypt. num. ips. hiérogl., hierat., démotisque conservat.*, etc. (Lipsiæ, 1840) ; Pauthier, *Sinico-Ægyptiaca.*

La légende cunéïforme était ainsi conçue :



elle fut lue : *Kh - ch - h - ê - r - ch - ê* *b - ch* *i - é - r - é.*

et traduite par : Xerxès pur et puissant.



L'inscription égyptienne reproduite ci-contre présente un cartouche hiéroglyphique, dans lequel Champollion le jeune reconnut le nom de Xerxès écrit phonétiquement de la manière suivante :



K - ch - h - a - r - ch - a.

Quant aux hiéroglyphes placés dessous le cartouche, ils répondent aux mots perses qui suivent le nom écrit : *Khchhêrchê*, (lu aujourd'hui *Khchayârcha*).

L'épreuve était décisive. On savait désormais qu'on pouvait compter sur la solidité des premiers résultats acquis.

Toutefois, l'inscription des portes de Persépolis n'avait pas encore été entièrement déchiffrée.

Grotefend avait pensé que la langue des inscriptions cunéïformes du premier système était celle du Zend-Avesta ou livre religieux des sectateurs de Zoroastre. Il n'était pas loin de la vérité.

Cependant, le progrès du déchiffrement se ralentit bientôt après, et ce ne fut guère que vingt ans plus tard, c'est-à-dire en 1826, qu'un savant norwégien, Rask, rectifia la valeur de deux signes  et  qu'il lut *m* et *n*[1].

En 1836, Eugène Burnouf, en France, et Christian Lassen, en Allemagne, réalisèrent simultanément de nouveaux progrès dans le déchiffrement des inscriptions cunéïformes perses[2]. Plusieurs essais d'interprétation furent tentés à l'aide du lexique sanscrit, du zend et du persan.

En 1838, Beer et Jacquet introduisirent quelques modifications dans les lectures de leurs prédécesseurs, modifications dont on a depuis reconnu l'exactitude[3].

Dans un nouveau travail publié en 1845[4], Lassen rétablit la valeur précise de plusieurs signes; et la même année, M. Holtzmann fixa celle de quelques lettres encore assez inexactement expliquées.

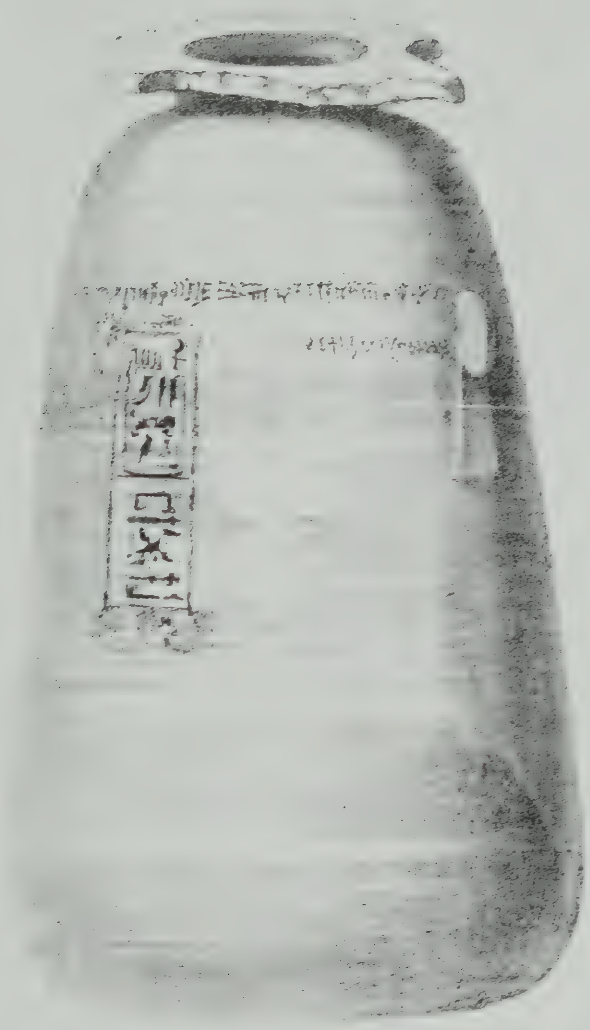
---

[1] Voy. R. Rask, *Ueber das Alter und Echtheit der Zend sprache und des Zendavesta*, traduct. allemande de Heinr. von der Hagen (Berlin, 1826); in-8°.

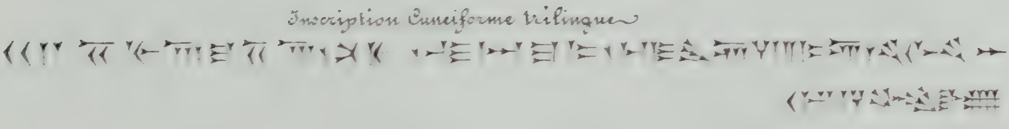
[2] Burnouf, *Mémoire sur deux inscriptions cunéïformes trouvées près d'Hamadan*. Paris, 1836; in-4. —Lassen, *Die altpersichen Keilinschriften von Persépolis*. Bonn, 1836; in-8°.

[3] Beer, dans l'*Allgemeine Hallische Literatur-zeitung*, de 1838; Jacquet, dans le *Journal asiatique* de la même année.

[4] Dans le *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*



Inscription Cunéiforme trilingue



Le Vase de Xerxès.

Bellogúet del. Maisonneuve et Cie éditeurs. Lith Orient. Callet Paris.

La science paraissait condamnée à s'arrêter là, faute de documents assez étendus pour exercer de nouveau la sagacité des philologues européens, lorsque la découverte, par le major H. C. Rawlinson, de la célèbre inscription trilingue gravée en 400 lignes par ordre de Darius, fils d'Hytaspe, sur le rocher de Béhistoun, vint ouvrir aux investigations un nouveau champ bien digne d'exciter toute l'ardeur des savants désireux de participer aux conquêtes successives des divers alphabets cunéïformes, des idiomes qu'on écrivait avec ces alphabets, et enfin des précieux documents historiques dont ces langues antiques restaient jusqu'alors les muettes et sans doute les uniques recéleuses.

Non-seulement Sir Henry Rawlinson fournit au monde savant une copie de l'inscription de Béhistoun, sculptée à 300 pieds au-dessus du sol, mais il lui soumit encore la première interprétation de cet inappréciable document[2]. Le grand nombre de noms propres que renferme cette inscription, noms propres que nous ont en partie fait connaître les auteurs anciens, a permis de constater, une nouvelle fois, que les labeurs des savants avaient abouti à des résultats dont il était désormais impossible de contester la solidité et la valeur.

Aujourd'hui, la lecture des inscriptions cunéïformes anariennes est un fait acquis pour la science. A très-peu de signes près, les savants sont d'accord sur la valeur des lettres de l'alphabet perse; et la traduction même des textes n'offre plus de difficultés insurmontables. M. Jules Oppert, en France, s'occupe avec succès du déchiffrement des inscriptions cunéïformes, et peut déjà profiter de la connaissance des textes perses pour aborder l'interprétation des monuments bilingues, en assyrien et en perse[3].

ALPHABET PERSE.

L'alphabet perse comprend une trentaine de caractères exclusivement formés des signes 𒁹 𒀸 et 𒌋 combinés de diverses manières. Nous prendrons donc ces trois éléments de l'écriture cunéïforme arienne pour base de classification de l'alphabet cunéïforme des anciens Perses.

La disposition que nous avons donnée au tableau suivant permettra aux personnes peu initiées dans la valeur des signes, de trouver sans difficulté celui des caractères qu'elles pourront rencontrer sur les monuments du premier système.

---

1 L'antique Bagastana.

2 Dans le *Journal of the Royal Asiatic society*, 1846; et à part, sous le titre de : *The Persian cuneiform inscription at Behistun deciphered and translated; with a memoir on Persian cuneiform inscriptions in general, and on that of Behistun in particular.* London, 1846; in-8.

3 Voy. de M. Julius Oppert, *Das Lautsystem des Altpersischen.* (Berlin, 1847), in-8 ; dans le *Journal asiatique*, 1851-52 ; et dans le *Zeitschrift der Deutschen Morgenlændischen Gesellschaft*, 1857.

ALPHABET CUNÉIFORME PERSE

I	II		III
t (Gr.) [1] (devant ou).	v (Lass.) (devant a,-ou?)	d (Gr) (devant a)	χ (Rawl.) q (Lass.)
z (Burn.) (-a, - i, - ou).	m (Rsk.) (- a)	tch (Jacq.) (— a,-i)	g (Lass.) (devant a,-i)
k (Burn.) (- a, - i).	j (Jacq.) (- a)	a (Gr).	ou (Gr.)
s (Gr.) (- a,-i,-ou)	r (- » »)	ch (Gr.) (| a,-i,-ou)	h (Br.-Jacq.) (— a,-i,-ou)
q (Rawl.) rp (Lass.)	r' (ṛ) (B-r.) (- ou)	θr (Lass.) (- a, - i.)	dh (Lass.) (- ou)
θ (Lass.) (- a,-i,-ou)	j (Rawl.) (- i)	p (Gr.) (- a,-i,-ou)	γ (Burn.) (- ou)
y (B-r.) (- a,-i,-ou)	b (Burn.) (- a,-i,-ou)	i (St.-M.)	kh (Gr.) (- a, - ou
m (Lass.) (- i)	t (St.-M.) (- a,-i)	v (St.-M.) (- i)	n' (Rawl) (- ou)
f (Gr.) (- »)	n (Rsk.) (- a,-i)		
	r (Gr.) (- a, - i)		
	th (Lass.) (- i)		
	m (Rawl.) (- ou)		

Connaissant désormais la valeur des signes de l'alphabet perse, nous allons revenir sur le déchiffrement des deux légendes des portes de Persépolis.

Voici d'abord une traduction interlinéaire de ces deux inscriptions :

PREMIÈRE INSCRIPTION



D - â - ra - ya - v - ou - ch. *Kh - ch - â - ya - θ - i - ya.*
Darius roi



Va - za - r - ka. *Kh - ch - â - ya - θ - i - ya.* *Kh - ch - â - ya*
grand. roi des



θ - i - y - â - n - â - m. *V - i - ch - t - â - s - pa - h - y -*
rois, d'Hytaspe

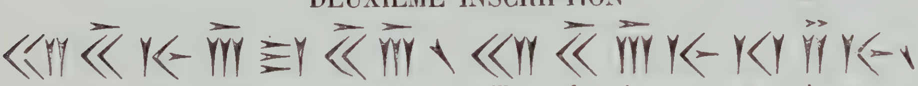


â *p - ou - θra.* *Ha - kh - â - ma - n - i - ch - i - ya.*
fils Achéménide.



H - ya. *I - ma - m.* *Ta - tcha - ra - m.* *A - k - ou - na - ou - ch*
qui cette salle a fait.

DEUXIÈME INSCRIPTION



Kh - cha - y - â - r - ch - â. *Kh - ch - â - ya - θ - i - ya.*
Xercès roi



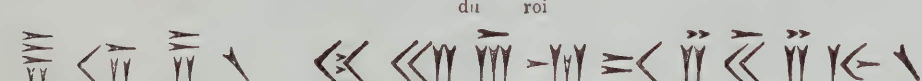
Va - za - r - ka. *Kh - ch - â - ya - θ - i - ya.* *Kh - ch - â-*
grand, roi des



ya - θ - i - y - â - n - â - m. *D - â - ra - ya - va - ou*
rois, Darius



ch *Kh - ch - â - ya - θ - i - ya - h - y - â.*
du roi



P - ou - θra. *Ha - kh - â - ma - n - i - ch - i - ya.*
fils. Achéménide.

---

1 Nous avons placé, à la suite de la valeur des lettres cunéïformes, et entre deux parenthèses ( ), les initiales des savants auxquels on est redevable de leur déchiffrement. Les lettres entre parenthèses représentent donc : Gr., Grotefend (date de 1824); — Rsk., Rask (1826); — St-M., Saint-Martin (1832); — Burn., Eugène Burnouf (1836); — Lass., Lassen (1836-1845); — B-r., Beer (1838); — Jacq., Eugène Jacquet (1838); — Rawl., Sir Henry Rawlinson (1846).

Reste, maintenant, à expliquer et à justifier l'interprétation des mots perses renfermés dans les deux inscriptions qui précèdent.

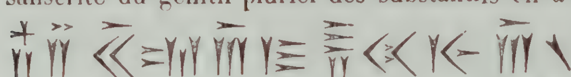
 *Dâreyavouch*, nominatif de *Darayavou;* en hébreu, *Dâreyâwech*. Nom de « Darius ».

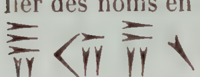
 *khchâyaθiya* « roi », formé avec la suffixe *iya*, sanscrit *ya*, ou avec *a* qui est synonyme; ce qui donnerait *khchâyata:* sanscrit-védique, *kchâita* « royal »; en zend, *kchaêta* « roi ».

 *vazarka*, en persan : *buzurg* « grand ».



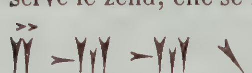
 *kchâyaθiya khchâyaθiyânâm* « roi des rois », titre affectionné des souverains de la Perse, qui l'ont conservé sous la forme *chahenchâh.* — *Khchâyaθiyânâm* est la forme du génitif pluriel, qui répond exactement à *anam*, désinenc sanscrite du génitif pluriel des substantifs en *a* bref.

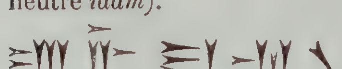
 *Vichtâspahyâ* « d'Hytaspe », forme génitive du nom d'Hytaspe. En zend : *Vîstâspa;* participe passé passif de la racine zend-sanscrite *vid* « obtenir », et du zend *aspa*, sanscrit *asva* « cheval ». *Hyâ*, désinence perse du génitif, répond au sanscrit *asya*, inflexion du génitif singulier des noms en *a* bref.

 *pouθra* « fils ». C'est identiquement le sanscrit *poutra*.

 *Hakhâmanichiya* «Achéménide». On explique ce mot comme étant le nom patronymique de *Hakhâmani,* formé à l'aide d'une suffixe *sya*, qui se retrouverait dans le sanscrit *manouchya*, et que la légende donne comme signifiant « enfants de Manou ».

 *hya* « qui », sanscrit *sya*, zend inus. *hyô*. (Cf. le relatif sanscrit *yas*, qui devient *ya* devant les voyelles *i*, *ou*, *e*, *o*. Quant à l'aspiration initiale que nous a conservé le zend, elle se retrouve encore dans le grec ὅς.

 *imam* « ce »; sanscrit *imam*, zend *imem.* Accusatif masculin singulier du pronom démonstratif rapproché sanscrit *i* (au nomin. masc. sanscr. *ayam*, neutre *idam*).

 *tatcharam* « salle ». Accusatif masculin singulier de *tatchara,* mot qui paraît composé de la racine *tatch* ou *tanch*, qui, dans les Védas,

s'emploie avec la préfixe *â*, dans le sens de « se rassembler », et de la particule adjective *ra*. Le sens de ce mot serait ainsi « un lieu de rassemblement. »

𐎠𐎣𐎢𐎴𐎢𐏁𐏐 *akounaouch* « il a fait ». (Cf. la forme védique *akrnôt*, sans augment. *kerenaot*). Troisième personne du singulier de l'imparfait actif du verbe *kri* « faire », conjugué suivant la huitième forme. Le *ri* est remplacé, comme en prakrit, par 𐎢 *ou*, et le *t* final par 𐏁 *ch* [1]. En persan, le participe présent du verbe « faire » *kunân*, a conservé la forme de l'ancien perse.

Les remarques précédentes suffisent pour justifier l'interprétation de la deuxième inscription dans laquelle on ne rencontre de nouveau que le nom de Xerxès écrit 𐎧𐏁𐎹𐎠𐎼𐏁𐎠𐏐 *Khchayârchâ*, et le génitif du nom de Darius qui est écrit 𐎭𐎠𐎼𐎹𐎺𐏃𐎢𐏁𐏐 *Dârayavahouch.*

Nous terminerons en donnant la traduction de ces deux inscriptions en persan moderne. On verra, par là, jusqu'à quel point s'est transformé l'antique idiome des Perses.

دارا پادشاه بزرگ شاهنشاه پسر گشتاسپ اخامنی که این تختگاه کرد

اردشیر پادشاه بزرگ شاهنشاه پسر دارا پادشاه اخامنی

Dârâ padichah-i buzurg chahenchah puser Gechtasp Aχamani ke in taχt-gâh[2] kerd.

Ardéchir padichah-i buzurg chahenchah puser-i Dârâ padichah-i Aχamâni.

1 Voy. Bopp, *Vergleich. Grammatik*, 2e édit., vol. 1er, page 3.

2 On a employé ici, sous toute réserve, le mot persan *taχtgâh*, qui signifie proprement « la salle du trône (où se tiennent les assemblées), » et qui répond très-vraisemblablement au *tatchara* des anciens Perses.

CHAPITRE DEUXIÈME.

—

ÉCRITURES CUNÉIFORMES ANARIENNES.

On désigne sous le nom d'écritures cunéïformes ANARIENNES[1], plusieurs systèmes de caractères dont l'élément constitutif est le clou, comme dans l'écriture perse dont il a été traité au chapitre précédent, mais qui diffèrent de celle-ci, tant par la complexité que par le nombre considérable de signes différents qu'ils comprennent.

Les langues qui s'écrivent avec ces caractères, suivant M. Oppert[2], sont au nombre de cinq, que l'on peut désigner par les noms suivants :

1° La langue des Babyloniens et des Assyriens;
2° L'Arméniaque, ou langue des inscriptions de Van ;
3° Le Susien;
4° Le Médo-scythique;
5° Casdo-scythique.

Nous reviendrons tout à l'heure sur ces différents représentants de la philologie cunéïforme anarienne.

La découverte du monument trilingue de Béhistoun, en présentant à la science un texte perse étendu et accompagné de deux versions cunéïformes différentes, a permis d'espérer que les inscriptions anariennes ne demeureraient pas toujours lettre morte. Aussi, depuis cette époque, des savants zélés se sont-

[1] Nous avons adopté, avec M. Oppert (*Archiv. des miss. scientif.*, 1856), le nom d'anarien pour désigner les textes cunéïformes qui ne sont point perses, et sous lesquels les savants ont cru reconnaître des langues étrangères à la famille arienne. Cette expression a ainsi l'avantage de désigner collectivement, et sans trop préciser, les idiomes à peu près inconnus des inscriptions cunéïformes du second, du troisième et des autres systèmes. Cf. cependant le Mémoire de M. de Gobineau, dans le *Zeitschrift der Deutschen morgenlædischen Gesellschaft*, 1858, p. 269.

[2] *Archiv. des miss. scientif.*, loc. citat.

ils lancés courageusement dans la voie difficile et incertaine des déchiffrements.

On crut que sous l'une des deux versions cunéïformes anariennes du rocher de Behistoun, se cachait un idiôme sémitique. Du moins cette opinion, soutenue aujourd'hui par MM. Rawlinson et Oppert, paraît avoir été également celle d'Eugène Burnouf et de M. Chr. Lassen.

Toutefois, la plupart des personnes qui ont approfondi le système des langues sémitiques répugnent généralement à voir un idiome de cette famille transcrit avec ces étranges caractères. En effet, dès la haute antiquité, les langues sémitiques ont possédé un alphabet particulier dont le type le plus anciennement connu est l'alphabet phénicien ; et à aucune époque un idiome sémitique n'a été écrit avec un alphabet d'une nature différente de celui-là [1]. En outre, un caractère essentiel des écritures sémitiques est de ne noter tout au plus, en fait de voyelles, que celles quisont longues, et cela au moyen de certains signes devenus en quelque sorte des supports de voyelles, tandis que les voyelles brèves, le plus souvent incertaines et indistinctes [2], sont ou rejetées en dehors du corps de l'écriture [3] ou entièrement négligées [4]. L'écriture cunéïforme anarienne, au contraire, par l'extrême complexité de ses caractères, semble tout à fait inconciliable avec la nature même des idiomes sémitiques qui ont toujours été écrits avec des alphabets de la plus grande simplicité.

« Je dois dire, remarque M. Ernest Renan [5], qu'avec le sentiment que je peux avoir du sémitisme, il me répugne profondément d'admettre qu'une langue purement sémitique ait jamais été écrite dans cet alphabet (le cunéïforme anarien). »

Et plus loin, remarquant que les interprètes de ces sortes d'inscriptions sont d'accord pour avouer que l'idiôme dans lequel elles sont écrites ne ressemble à aucun des dialectes sémitiques actuellement existant [6], le même philologue ajoute : « Mais s'il en est ainsi, avec combien de réserve ne doit-on pas se laisser aller au dangereux penchant de supposer des formes et des mots inconnus dans une famille aussi homogène et aussi limitée que la famille sémitique ! »

Nous n'entrerons donc point dans de longs développements sur les écritures

---

[1] Consultez à ce sujet, Renan, *Histoire genér. des langues sémitiques*, t. 1er, p. 65 et sq.

[2] Voy. sur les voyelles indistinctes : Lepsius, *Allgemeine linguistik Alphabet*.

[3] Comme les *motions* des Arabes. Voy. Silvestre de Sacy, *Gramm. arab.*, p. 34.

[4] Dans les livres hébreux, l'usage des points voyelles par les Massorètes, ne date guère que du VIe siècle avant notre ère ; dans la plupart des ouvrages arabes, on néglige la notation des voyelles, qui n'est soigneusement conservée que dans les livres religieux, et surtout dans le *Coran*, où l'on espère garantir ainsi toute altération du texte primitif.

[5] Renan, *Libr. cit.*, p. 67.

[6] Oppert, dans l'*Athen. franç.* du 21 octobre 1854.

cunéïformes anariennes ; une pareille tentative serait tout au moins prématurée avant l'entière publication de l'ouvrage qu'a composé, sur ce sujet, un jeune et savant philologue, M. le Dr Jules Oppert[1], dont tout le monde connaît les curieux mémoires sur les anciennes inscriptions de Babylone, de Ninive et de Persépolis.

Nous nous bornerons donc à dire quelques mots des différentes écritures anariennes connues jusqu'à présent, et à donner quelques exemples de chacune d'elles pour satisfaire la juste curiosité de ceux qui s'intéressent au déchiffrement des inscriptions cunéïformes.

I. — ÉCRITURE ASSYRIENNE.

Les noms propres de l'inscription trilingue de Béhistoun ont été le point de départ du déchiffrement des textes cunéïformes assyriens. Lus à l'aide de leurs correspondants perses, ces noms ont fourni la base à l'alphabet ou syllabaire qui est aujourd'hui l'objet des recherches de la science philologique.

Voici quelques exemples du déchiffrement des noms propres assyriens, écrits en signes cunéïformes :


Ar - ya - ra am - na ' — « Ariaramnes. » (en perse : *Ariyârâmna*).


Kam - bou - zi - ya. — « Cambyses. » (en perse : *Kamboujiya*).


Kou - ra ach. — « Cyrus. » (en perse : *Kourouch*).


A - χa - ma - ni - is. — « Achæmenes. » (en perse : *Haχamanis*).


Ouch - ta ach - pa. — « Hystaspes. » (en perse : *Vichtachpa*).


Da a - ri i - ya a - vou ous. — « Darius. » (en perse : *Dârayavouch*).

En tête de tous les groupes de signes qui précèdent, on remarque la pré-

[1] *Expédition scientifique en Mésopotamie, exécutée par ordre du gouvernement, de* 1851 *à* 1854, par MM. Fulgence Fresnel, Félix Thomas et Jules Oppert, publiée par Jules Oppert. Paris, *impr. impér.*, 1858 ; in-4°.

sence d'un clou vertical . Ce clou n'a point de valeur phonétique : il sert uniquement à prévenir que les caractères subséquents désignent un nom propre d'homme.

On rencontre, dans l'écriture cunéïforme anarienne, divers autres signes initiaux usités en quelque sorte comme déterminatifs des mots figurés phonétiquement à leur suite. En voici plusieurs exemples :

 DÉTERMINATIF DES NOMS DE DIVINITÉS.

 « Oromazes. »

Ou ra - ma az da ’. (En perse : *Auramazdâ.*)

 « Mithras. »

Mi - t - ri. (En perse : *Miθra.*)

 DÉTERMINATIF DES NOMS DE VILLES.

 « Ecbatana. »

A - ga - ma - ta a - nou. (En perse : *Hagmatâna.*)

 « Zuza. »

Zou ou - zou. (En perse : *Zuza.*)

 DÉTERMINATIF DES NOMS DE PAYS.

 « Persis. »

Pa ar - sou. (En perse : *Pârsa.*)

 « Arabia. »

A - ra - bi. (En perse : *Arabâya.*)

Outre ces sortes de déterminatifs, on a reconnu dans l'écriture anarienne la présence de signes purement hiéroglyphiques.

Quelques-uns de ces signes ont conservé, malgré les altérations du temps, la forme des objets qu'ils expriment. De ce nombre est le caractère  déterminatif de « terre », figurant un enclos avec des sillons. M. Oppert a également remarqué que le signe  *ha* pris idéographiquement est remplacé dans les mêmes inscriptions par le mot *noun* « poisson », et que la forme archaïque assyrienne de ce signe est , qui rappelle l'image du poisson.

D'autres signes, d'abord figuratifs, ont tellement été modifiés avec le temps qu'il n'est plus possible d'y reconnaître, sans le savoir d'avance, l'image qu'ils représentent.

En résumé, M. Oppert établit les principes suivants : Tous les signes cunéïformes anariens proviennent d'une image hiéroglyphique ; ils ont tous au moins une valeur idéographique. Chaque idée pouvait être rendue par des monogrammes, soit par un simple signe, soit par une suite de caractères. Beaucoup de caractères ont des valeurs d'un ordre d'idées différent, et expriment des notions abstraites et concrètes tout à la fois. Il y a même des monogrammes pour les verbes. De l'écriture purement idéographique, dans l'origine, s'est développé un système syllabique, et avec le temps une grande partie des signes idéographiques sont devenus syllabiques [1].

II. — ÉCRITURE CUNÉIFORME TARTARE OU SCYTHIQUE.

L'idiome dans lequel sont écrites les inscriptions cunéïformes dites tartares a été appelé *scythique* par Sir Henry Rawlinson, et après lui par M. Edwin Norris.

Suivant ce dernier [2], il est probable que l'écriture scythe ne fut usitée ni antérieurement à Cyrus, ni postérieurement au quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Cette écriture comprend un alphabet, ou plutôt un syllabaire d'environ cent caractères, parmi lesquels deux au moins paraissent idéographiques, dix sont d'un usage rare, et un petit nombre peuvent être considérés comme des variantes d'autres signes. Chaque caractère représente une syllabe formée soit par une simple voyelle, soit par une consonne et une voyelle, soit enfin par deux consonnes avec une voyelle intermédiaire; par exemple :  *a*,  *ni*,  *par*,  *ak* [3].

L'écriture tartare cunéïforme semble se rapprocher beaucoup de l'écriture assyrienne. M. Norris a remarqué la similitude d'un grand nombre de signes dans les deux syllabaires, et M. Oppert s'est cru autorisé à conclure à leur identité [4].

La reconstitution du syllabaire cunéïforme tartare étant encore un sujet de discussion, on n'a pas jugé à propos d'en donner ici les tableaux compliqués et étendus.

III. — ÉCRITURES CUNÉIFORMES ARMÉNIAQUE ET SUSIENNE.

L'interprétation des inscriptions cunéïformes arméniaques et susiennes n'a

[1] *Annales de Philosophie chrétienne*, XIV, 1856; pag. 187.

[2] *Memoir on the Scythic version of the Behistun inscription*. Lond., 1853; p. 2.

[3] Norris, *Libr. citat.*, p. 5.

[4] Norris, *Libr. citat*, p. 6; Oppert, dans les *Ann. de Phil. chrét.*, XIV, 1856, p. 177, et *Expédit. de Mésopot.*, fasc. I, p. 70.

pas été jusqu'à présent l'objet d'investigations particulières. Aussi ces inscriptions sont-elles demeurées complétement inintelligibles.

Nous avons pensé cependant que l'on trouverait ici avec plaisir la reproduction d'un fragment de chacun de ces deux genres d'inscriptions cunéïformes, avec une transcription interlinéaire due à l'obligeance de notre savant ami M. Jules Oppert.

FRAGMENT DE L'INSCRIPTION ARMÉNIAQUE DE PALOU (SUR L'EUPHRATE).



mi nou a si a li a lou si i ni ta ti pi



out li i 'i a lou si ou li i 'i

Il est bon de remarquer que les clous horizontaux entrecoupés en assyrien par des clous verticaux, cessent de l'être en arméniaque, et produisent de la sorte deux clous au lieu d'un seul. Ainsi :

Au lieu de l'*assyrien*  on écrit en *arméniaque* 
— —

Cette remarque est importante pour la lecture des inscriptions cunéïformes arméniaques.

Voici maintenant un spécimen de caractères cunéïformes susiens modernes extraits d'un bas-relief à Koul-Faraoun, près de Mal-Amir (Susiane)[1] :



» *Van* - *na* *a* - *k* » *Hou* - *mou*

Le dieu Vanna et le dieu Houmou.

La lecture des inscriptions susiennes est peut-être, suivant M. Oppert, plus facile que celle de toutes les autres inscriptions cunéïformes anariennes ; mais jusqu'à présent l'interprétation de ces monuments a été vainement tentée par les philologues.

IV. — INTERPRÉTATION DES TEXTES CUNÉIFORMES ASSYRIENS ET TARTARES.

L'inscription trilingue de Béhistoun nous fournira le fragment dont nous donnerons ici la triple interprétation. Nous choisirons de préférence la première phrase, qui, extraite simultanément des trois versions du monument, forme le texte cunéïforme dont on trouvera ci-contre la reproduction :

[1] Layard, pl. 36, liv. 6.

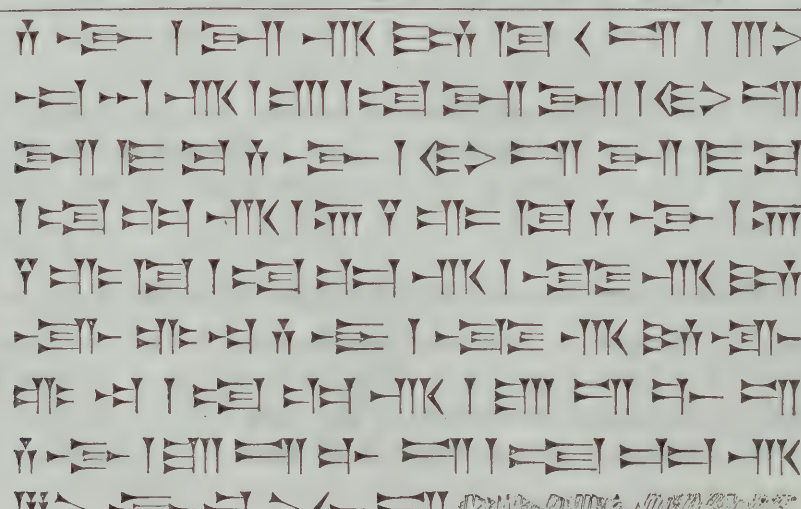
Texte perse



Texte babylonien



Texte scythique



INTERPRÉTATION DU TEXTE PERSE :

Th - a - t - i - ya D - â - ra - ya - v - ou - ch k - ch - â -
Dit Darius

ya - th - i - ya : Ma - n - â p - i - t - â Vi - ch -
roi : Mon père [fut] Hys-

t - â - s - pa ; Vi- ch - t - â - s - pa - h - y - â
taspe ; d'Hystaspe

p - i - t - â A - r - ch - a - ma; A - r - ch - â - ma-
le père [fut] Artamès; d'Artamès

h - y - â p - i - t - â A - r - i - y - â - r - â - m - na:
le père [fut] Ariaramnès;

A - r - i - y - â - r - â - m - na - h - y - â p - i - t - â
d'Ariaramnès le père [fut]

Ch - i - s - p - â - ï - ch, p - i - t - â Ha - kh - â - ma-
Teispès [dont] le père [fut] Achæme-

n - i - ch.
nès.

INTERPRÉTATION DU TEXTE BABYLONIEN :

Da - ri - ya - vouch sar roub - ha - av i - gab - bi : at -
Darius roi grand dit : à

tou ou - a ab - ou - a Ouch - ta - ch - pi, abi cha Ouch -
moi le père mien [fut] Hytaspes, père, lequel d'Hy-

ta - ch - pi . . . . Ar - ya - ra
taspes [fut] Arsames ; père lequel d'Arsames [fut] Ariara-

am - na - 'a ; abi cha Ar - ya - ra am - na - '
mnès ; père lequel d'Ariaramnès

Chi ich - pi - ich abi cha Chi ich - pi ich Ha - kha - ma-
[fut] Teispes père lequel de Teispès [fut] Achama-

ni ich - a'.
nès.

INTERPRÉTATION DU TEXTE SCYTHIQUE :

A ak Da - ri - ya - va -ou- ch ko na an - ri :
Et Darius roi dit :

Hou ad - da - da Vi - ch - da ach - ba, a ak
Mon père [fut] Hystaspes, et

Vi - ch - da - ach - ba at - ta - ri Ir -cha- m ma,
d'Hystaspes le père [fut] Arsamès,

a ak Ir - cha - m - ma at - ta - ri Har - ri - ya -
et d'Arsamès le père [fut] Aria-

ra - m - na, a - ak Har - ri - ya - ra - m - na
ramnès, et d'Ariaramnès

at - ta - ri Tsi - ch - pi - ch, a ak Tsi - ch - pi - ch
le père [fut] Teispès, et de Teispès

at - ta - ri Ak - ka - man - ni - ch.
le père [fut] Achéménès.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIEME.

PLANCHES.

FIN.

PARIS, TYPOGRAPHIE H. CARION.